

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**UNIVERSITE SAAD DAHLEB -BLIDA-**



**INSTITUT D'ARCHITECTURE & D'URBANISME**

N° d'ordre :.....

Série :.....

**Mémoire de Master**

**Filière : Architecture**

**Option: ARCHITECTURE ET PATRIMOINE**

**THEME**

**RENOUVELLEMENT DES ZONES DE REPTURE DES CENTRE  
HISTOTIQUE**

**PROJET: POLYCLINIQUE**

**- CAS DE LA VILLE DE MILA -**

Sous la direction de :

**Mr. BOUKADER - M**

**Mr. BONACMHERIA - B**

**Mr. KIFANE - M**

Présentée par :

**ZEMAME NOUREDINE**

## ***Remerciements***

***Nous tenons tout d'abord à remercier Dieu le tout puissant et miséricordieux, qui nous a donné la force et la patience d'accomplir ce Modeste travail.***

*Nous tenons à remercier notre encadreur Mr Boukader Mohammed pour ses précieux conseils et son aide durant toute la période du travail.*

*Nos remerciements vont aussi vers l'ensemble des assistants qui nous ont assistés tout au long de cette année*

*Nos vifs remerciements vont également aux membres du jury pour l'intérêt qu'ils ont porté à notre recherche en acceptant d'examiner notre travail et de l'enrichir par leurs propositions.*

*Enfin, nous tenons également à remercier toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce travail.*

## Résumé :

La nécessité d'intervention se faisait sentir, et on pouvait observer dès les années 70, une multitude d'interventions et d'opérations entreprises, en vue d'améliorer la qualité de vie urbaine dans ces cités. Contestées, remises en cause et rejetées par leur habitants, ces grandes unités d'habitation ont été souvent associées à des opérations de **réhabilitation**, de **redynamisation**, de **renovation**, de restructuration, d'intégration et enfin de stratégies de **renouvellement urbain**, portées par une politique de **Projet Urbain**.

**MILA** a vécu un développement spectaculaire et un essor considérable se traduisant physiquement par une transformation radicale du tissu urbain, qui se trouve envahit par une forte urbanisation concrétisé par une **dynamique urbaine** conséquente ; et par une mutation économique dans le secteur d'activités.

« Bien que des problèmes humains qui peuvent être résolus avec le temps sont rigoureusement insolubles lorsqu'on ne dispose pas d'un délai convenable et des moyens adéquats pour y faire face » Albert Guichard. Ce récit est applicable sur notre **patrimoine colonial**.

En effet, il est temps de se soucier du devenir du patrimoine bâti dont nous avons la charge et qui véhicule des valeurs historiques, culturelles et sociales inestimables. Telles que l'on ne doit plus sacrifier.

La présente réflexion a été motivée par une certaine inquiétude ressentie quant au devenir de notre patrimoine et ses caractéristiques. Elle porte sur l'inscription dans le temps attendu de cet **axe principale** (RN79) de ville de Mila, et sur la forme qui correspond à ses usages ; son rôle social, culturel et particulièrement urbain.<sup>1</sup>

---

1 **Mot clef** : Renouvellement urbain, requalification urbaine, réaménagement, projet urbain, Mila, axe principale, dynamique urbaine, patrimoine colonial.

ملخص:

يمكن ملاحظة خلال فترة السبعينات الحاجة الى مجموعة من التدخلات و العمليات التجارية من اجل تحسين نوعية الحياة الحضرية في المدن و غالبا ما ترتبط هذه الوحدات السكنية الكبيرة مع عمليات إعادة التأهيل والإنعاش والتجديد وإعادة الهيكلة و " التكامل واستراتيجيات التطوير الحضري و هذا ما يسمى بسياسة المشروع الحضري.

عرفت مدينة ميله تطورا اسطوريا وتوسعا عمرانيا معتبرا تمثل في التحول الجحري لنسيجها العمراني الذي اضحى اكثر امتلاء من حيث العمران جسده الديناميكية العمرانية والتحول الاقتصادي في مجال النشاطات.

و يقول البار قيشار " هناك من المشاكل ما تقبل الحل مع مرور الوقت لكنها تصبح غير قابلة للحل تماما ان لم نملك لمواجهتها الأجال الضرورية والوسائل الملائمة ". وهذا ما ينطبق تماما على ارثنا الاستعماري ، فالوقت يمر و الاحداث تتسارع و اي تأخير اضافي من شأنه ان يكلف غالبا في المستقبل .

في الحقيقة، حان الأوان للقلق بشأن مستقبل ارثنا المشيد الذي لا بد ان نهتم به و نحافظ عليه لما يحمله من قيم تاريخية و ثقافية و اجتماعية لا تقدر بثمن والتي لا بد ان لا نضحى بها مع مرور الزمن .

و ما يبرر فكرة هذا الموضوع، فلقنا المتنامي بشأن ارثنا العمراني و خصائصه، وترتكز هذه الدراسة في الوقت الحالي على هذا الرئيسي المحور (79) و ط) وتهتم بشكله الذي يتناسب و استعمالاته، دوره الاجتماعي والثقافي و خاصة العمراني<sup>2</sup>.

<sup>2</sup>الكلمات المفتاحية :

التجديد الحضري- المشروع الحضري - الرئيسي المحور الارث- الاستعماري - الديناميكية العمرانية-ميلة



## **Table de la matière :**

### **Chapitre I : Introductif.**

Introduction.....	01
Problématique.....	02
Hypothèse de recherche.....	03
Objectif de la recherche.....	03
Démarche méthodologique de la recherche .....	03
Structuration du Mémoire .....	04

### **Chapitre II : Etat de l'art sur le renouvellement des zones de rupture naturel des centres historiques :**

Introduction.....	05
1. Centre historique.....	05
2. La rupture urbaine .....	05
3. Secteur sauvegardé .....	
4. Les objectifs du secteur sauvegardé .....	06
5. Contenu du secteur sauvegardé .....	06
6. Définition des vides urbains.....	07
7. Le patrimoine .....	
a) Définition.....	07
b) Le patrimoine culturel .....	08
c) Le patrimoine culturel urbain .....	08
8. Conclusion.....	09
9. Le renouvellement urbain .....	09
a) Définition du concept .....	09
b) Les formes de renouvellement urbain .....	
c) Le renouvellement spontané .....	10
d) Le renouvellement planifié .....	10
e) Les objectifs de renouvellement urbain .....	11
f) Les fonctions de renouvellement urbain.....	11

g) Les enjeux du renouvellement urbain .....	12
h) Typologie des formes urbaines concernées par le renouvellement .....	12
Les exemples de référence .....	
a) Requalifier les berges du Douro.....	13
Espaces majeurs et typologies d'usages .....	13
Les Objectifs .....	14
b) Esplanade champs de Mars.....	15
Actions proposés .....	15
Objectif.....	16
<b>Chapitre III : cas d'étude.....</b>	
<b>1. Présentation de la ville de Mila .....</b>	<b>.....</b>
a) Situation géographique.....	17
b) La situation de Mila la commune dans sa propre wilaya .....	18
c) Relief.....	18
d) Climat .....	19
e) L'ensoleillement.....	19
Vents dominants .....	19
<b>2. Historique de la ville.....</b>	<b>20</b>
<b>a) Morphologie du territoire de Mila .....</b>	<b>21</b>
Apparition et développement de la ville.....	
Phase 01 .....	22
Phase 02.....	23
Phase 03.....	24
Phase 04.....	25
C )Etude diachronique de la ville de Mila .....	25
Epoque du Préhistoire .....	26
Epoque romaine .....	27
Epoque byzantine .....	29
Epoque arabo-musulmane.....	30
Epoque turque .....	31

<b>Epoque coloniale 1939-1962.....</b>	<b>32</b>
<b>Etape 01 .....</b>	<b>32</b>
<b>Etape 02 .....</b>	<b>33</b>
<b>Etape 03.....</b>	<b>34</b>
<b>Epoque poste coloniale.....</b>	<b>36</b>
<b>d)Etude synchronique de la ville de Mila .....</b>	<b></b>
<b>a)Introduction.....</b>	<b>37</b>
<b>b) Structure Fonctionnel .....</b>	<b>37</b>
<b>c) Structure de permanences .....</b>	<b>39</b>
<b>d) Elément permanant .....</b>	<b>41</b>
<b>Les tours.....</b>	<b>41</b>
<b>Beb El Bled .....</b>	<b>41</b>
<b>La mosquée sidi Ghanem .....</b>	<b>41</b>
<b>La fontaine romaine .....</b>	<b>42</b>
<b>Statue M'lou.....</b>	<b>42</b>
<b>Les fours .....</b>	<b>42</b>
<b>a)Structure des espaces publico-collectifs .....</b>	<b>43</b>
<b>b) Structure de l'urbain .....</b>	<b>45</b>
<b>c)Typologie de la ville .....</b>	<b>50</b>
<b>Le système parcellaire .....</b>	<b>51</b>
<b>Le système bâti .....</b>	<b>51</b>
<b>Analyse du système bâti.....</b>	<b>51</b>
<b>Analyse de la parcelle.....</b>	<b>51</b>
<b>Analyse du bâti.....</b>	<b>51</b>
<b>Le système viaire.....</b>	<b>52</b>
<b>d) Caractéristiques des détails architecturales .....</b>	<b>52</b>
<b>Les murs .....</b>	<b>53</b>
<b>Les portes .....</b>	<b>54</b>
<b>Les fenêtres .....</b>	<b>54</b>
<b>Les kbous .....</b>	<b>54</b>

Les murs extérieurs .....	55
---------------------------	----

## **2. Analyse Thématique du projet..... 56**

a)La structure sanitaire .....	56
--------------------------------	----

Définition des structures sanitaires .....	56
--	----

Définition de la santé .....	56
------------------------------	----

Définition de la santé publique .....	56.
---------------------------------------	-----

b)Type des établissements de la santé.....	56
--	----

Centre hospitalière spécialisé .....	57
--------------------------------------	----

Hôpitaux .....	57
----------------	----

Polyclinique.....	57
-------------------	----

Clinique.....	57
---------------	----

Centres de soin.....	58
----------------------	----

Salle de soins et de consultation.....	58
--	----

Polyclinique.....	58
-------------------	----

c)Analyse des exemples .....	58
------------------------------	----

Exemple 01 de la polyclinique de Kéraudren .....	58
--	----

La situation .....	58
--------------------	----

Plan de masse .....	58
---------------------	----

L'accessibilit.....	59
---------------------	----

Stationnement :.....	59
----------------------	----

Volumétrie.....	59
-----------------	----

Etude intérieur .....	60
-----------------------	----

Synthèse du R.D.C .....	60
-------------------------	----

Synthèse du R+1 .....	60
-----------------------	----

Synthèse R+2.....	60
-------------------	----

Synthèse R+3 .....	61
--------------------	----

Exemple 02 de la polyclinique de l'Oasis .....	62
--	----

La situation .....	62
--------------------	----

<b>Plan de masse .....</b>	<b>62</b>
<b>L'accessibilité Le stationnement et les accès .....</b>	<b>63</b>
<b>Volumétrie.....</b>	<b>63</b>
<b>Etude intérieur .....</b>	<b>63</b>
<b>Synthèse de R.D.C .....</b>	<b>64</b>
<b>Synthèse de R+1 .....</b>	<b>64</b>
<b>Synthèse de R+2 .....</b>	<b>65</b>
<b>d) Consistance physique et programme de construction .....</b>	<b>65</b>
<b>Polyclinique.....</b>	<b>65</b>
<b>Service d'urgence médicale .....</b>	<b>65</b>
<b>Service d'exploitation et laboratoire .....</b>	<b>66</b>
<b>Service maternité .....</b>	<b>66</b>
<b>Service du médecine générale .....</b>	<b>66</b>
<b>Service chirurgie-dentaire .....</b>	<b>66</b>
<b>3. Approche architecturale .....</b>	<b>67</b>
<b>a)Présentation du site d'intervention .....</b>	<b>67</b>
<b>b)La genèse de projet .....</b>	<b>68</b>
<b>La 1<sup>ère</sup> étape .....</b>	<b>68</b>
<b>La 2<sup>ère</sup> étape .....</b>	<b>68</b>
<b>La 3<sup>ère</sup> étape .....</b>	<b>68</b>
<b>La 4<sup>ère</sup> étape .....</b>	<b>69</b>
<b>La 5<sup>ère</sup> étape .....</b>	<b>69</b>
<b>La 6<sup>ère</sup> étape .....</b>	<b>69</b>

## **Table des figures :**

Figure 01 : la situation du site d'intervention des berges du Douro.....	13
Figure02 : Plan d'aménagement proposé vue n°1 .....	13
Figure03 : Plan d'aménagement proposé vue n°2.....	14
Figure 04 : vue perspective du projet.....	14
Figure05 : vue perspective de l'aménagement du projet Esplanade Champs de Mars.....	15
Figure 06 : aménagement extérieur du projet d'Esplanade Champs de Mars.....	16
Figure 07 : situation à l'échelle nationale.....	17
Figure 08 : situation à l'échelle régionale.....	17
Figure 09 : situation géographique à l'échelle communale.....	18
Figure 10 : Vue en 3D de la ville de Mila.....	18
Figure 11 : Données climatique de la vile de Mila.....	19
Figure 12 : Données de l'ensoleillement de la vile de Mila.....	19
Figure 13 : schéma électronique des vents.....	19
Figure 14 : Phase 01 les cours d'eau.....	22
Figure 15 : Phase 02.....	23
Figure 16 Phase 03.....	24
Figure 17 Phase 03les établissements des promontoires.....	25
Figure 18 Carte de préhistoire.....	26
Figure 19 la carte à l'époque Romain.....	27
Figure 20 la carte à l'époque romaine 2 <sup>ème</sup> extension.....	28
Figure 21 la carte à l'époque byzantine.....	29
Figure 22 la carte à l'époque arabo-musulman.....	30
Figure 23 La carte à l'époque turque.....	31
Figure 24 La carte de Mila à l'époque coloniale (1839-1848).....	32
Figure 25 la carte de la ville de Mila entre 1848-1857 -1- .....	33
Figure 26 la carte de la ville de Mila entre 1848-1857 -2- .....	34
Figure 27 la carte de la ville de Mila entre 1848 et 1857 -3-.....	35
Figure 29 la carte de la ville de Mila au postcolonial.....	36
Figure 30 la carte de structure fonctionnelle.....	38
Figure 31 la carte de structure de Permanence .....	40

Figure 32 : Photo prise sur le rempart byzantin de la ville ede Mila.....	41
Figure 33 : le tour de la ville de Mila .....	41
Figure 34 : la mosquée de Sidi Ghanem.....	41
Figure 35 : la fontaine de Mila.....	42
Figure 36 : le statut M'lou à Mila.....	42
Figure 37 les fours de Mila.....	42
Figure 38 La carte de la structure publico-collectif.....	44
Figure 39 La carte de structure de l'urbain.....	46
Figure 40 La carte des problématique.....	47
Figure 41 La carte de la proposition urbaine.....	49
Figure 42 les types d'ilots de la veille ville de Mila.....	50
Figure 43 : Schéma explicatif des ilots de la vielle ville de Mila.....	50
Figure 44 : Analyse de Système bâti de la vielle ville de Mila.....	51
Figure 45 : Analyse de Système parcellaire de la vielle ville de Mila.....	51
Figure 46 : Analyse de Système viaire de la vielle ville de Mila, source auteur.....	52
Figure 47 : Analyse de type des murs de la vielle ville deMila.....	53
Figure 48 : Analyse de type des portes de la vielle ville de Mila.....	53
Figure 49 : Analyse de Kbous de la vielle ville de Mila.....	54
Figure 50 : Analyse des murs extérieur de la vielle ville de Mila.....	55
Figure 51 : exemple d'un C.H.U.....	56
Figure 52 : Hôpital Européen Georges Pompidou.....	57
Figure53 : clinique mutualiste de la sagesse.....	57
Figure 54 : polyclinique Kéraudren de Brest.....	58
Figure 55 : plan de masse polyclinique Kéraudren.....	58
Figure 56 : l'accessibilité à la polyclinique Kéraudren.....	59
Figure 57 : les aires de stationnements de la polyclinique.....	59
Figure 58 : fonctionnement du volume de la polyclinique Kéraudren.....	59
Figure 59 : synthèse du plan R.D.C de la polyclinique Kéraudren.....	60
Figure 60 : synthèse de plan R+1 de la polyclinique Kéraudren.....	60

Figure 61 : synthèse de plan R+2 de la polyclinique Kéraudren.....	<b>61</b>
Figure 62 : synthèse de plan R+3 de la polyclinique Kéraudren.....	<b>61</b>
Figure 63 situations de la polyclinique de l'oasis de Jijel.....	<b>62</b>
Figure 64 vue aérienne de la polyclinique de Jijel.....	<b>62</b>
Figure 65 : l'accès de la polyclinique Oasis de Jijel.....	<b>63</b>
Figure 66 L'accessibilité au site de la polyclinique.....	<b>63</b>
Figure 67 volumétries de la polyclinique de l'Oasis à Jijel.....	<b>63</b>
Figure 68 : synthèse de plan R.D.C de la polyclinique de l'Oasis à Jijel.....	<b>64</b>
Figure 69 : synthèse de plan R.+1 de la polyclinique de l'Oasis à Jijel.....	<b>64</b>
Figure70 : synthèse de plan R+2 de la polyclinique de l'Oasis à Jijel.....	<b>65</b>
Figure 71 : photo réel du site d'intervention.....	<b>67</b>
Figure 72 : Carte du site d'intervention.....	<b>67</b>
Figure 73 : Carte de la projection de la 1 <sup>ère</sup> et la 2 <sup>ème</sup> étape.....	<b>68</b>
Figure 74 carte de projection de la 3 <sup>ème</sup> étape.....	<b>68</b>
Figure 75 : carte de projection de la 4 <sup>ème</sup> étape.....	<b>69</b>
Figure 76 carte de la projection la 5 <sup>ème</sup> étape.....	<b>69</b>
Figure 77 carte de la projection la 6 <sup>ème</sup> étape.....	<b>69</b>







### Introduction :

Le centre historique c'est l'espace urbain le plus ancien dans une ville. Il représente un lieu de repère et des points d'ancrage pour affermir tous les habitants en leur restituant la profondeur du temps. Il forme un patrimoine urbain et culturel important.

Comme Gustavo Giovannini dit : « *La ville ancienne est caractérisée par ses limites, la lenteur de son rythme de vie, la petite échelle des pleins et des vides qui forment son tissu, la solidarité dans la proximité des éléments de son bâti dont aucun n'est doté d'autonomie par rapport aux autres dans une relation d'articulation ou dit autrement, de contextualité...* »<sup>1</sup>.

Dans les derniers temps ses centre historique ont souffert et d'un souci qui l'étalement urbain en conséquent d'une expansion sur le plan horizontal beaucoup plus qu'au plan vertical. Mais à certains moments cette croissance fait face à des obstacles tels que naturels et artificiels ce qu'on l'appel en terme des urbanistes la rupture urbaine.

La rupture urbaine est une expression abstraite. Il convient de préciser que le mot rupture n'est pas employé pour définir un contenant sans contenu, puisque quand on le joint avec le mot urbain implique la présence d'un contenant permanent physique et le contenu de la rupture est dépourvu qui caractérise la ville.

La rupture urbaine est définie par la présence de deux types des obstacles au périphérique des centres historiques.

Le mot obstacle évoque l'idée d'une barrière. Cette dernière s'oppose à la propagation d'un tissu qui prend la forme d'une somme de croissances linéaires. Elle se représente sous :

- **Un obstacle naturel (géographique) :** (ligne de relief, cours d'eau, lac, forêt, changement dans la nature du sol, etc...).
- **Un obstacle naturel ou (construit) :** (enceinte, fossé, canal, route, voie ferrée, ligne haute tension, grand domaine, etc...).

«Souvent, à cette barrière physique qui marque une différence topologique entre deux territoires, se superpose une différence administrative (limite de propriété, de commune ou de département, zone protégée ou non aedificandi) qui sanctionne au plan juridique la différence morphologique et en accentue les effets »<sup>2</sup>.

Pour protéger un noyau historique, la mise en place d'un secteur sauvegardé reste insuffisante. C'est pour cette raison que nous visons notre regard sur la requalification du périmètre de centre avant lui-même.

---

<sup>1</sup>

<sup>2</sup> Philippe Panerai Edition Parenthèses 1980 Analyse **urbain**, Barrière de croissance page 61.

### Problématique :

La ville de Mila un lieu historique riche de sa civilisation depuis l'Antiquité, de l'époque romain, arabo-musulmane, coloniale, post coloniale puis actuel.

Cette ville a connu plusieurs changements d'occupation par de différents occupants, la croissance de cette ville est faite d'une manière logique depuis son création jusqu'à la période postcoloniale, mais cette logique a connu une anarchie due à l'augmentation démographique, ceci a causé un changement d'occupation du sol suite au changement de la politique urbaine.

Le développement historique de la ville a généré deux centres qui représentent les noyaux de départ de la croissance urbaine :

- Centre historique : 3 siècles AVJC.<sup>3</sup> à la colonisation française 1839<sup>4</sup>.
- Centre colonial : 1857<sup>5</sup> jusqu'à nos jours.

D'après notre étude la raison majeure de cette division, peut résider dans l'existence d'une rupture, due à la présence d'une barrière naturelle (oued Essayeh), ce qui a donné deux tissus déferents :

- À l'Ouest de l'oued : on a un tissu colonial en damier très densifié.
- À l'Est de l'oued : (vieux Mila) on a un tissu avec une organisation urbaine ottomane, à l'intérieur d'une enceinte byzantine caractérisée par une trame urbaine arborisant hiérarchisée.

Cette rupture entre le vieux Mila et l'autre parti de la ville, qui a isolé vieux Mila, et qui a mené cette derrière, a un état de dégradation inquiétant.

Suite à cette constatation, des questionnements s'imposent, dont les principaux sont les suivant :

- Qu'est ce qu'on peut faire pour éliminer l'isolement de la vieille ville ? et réintégrer dans la ville ?
- Qu'est on doit faire pour lui redonner sa vocation touristique qu'elle a perdu ? Et comment assurer son développement économique, culturel et social ?
- Comment on peut lier le tissu ancien et adapté aux exigences de la vie moderne sans détruire leur morphologie, leur essence, leurs principes constructifs, le charme des prospects ?
- Qu'est ce qu'on peut faire pour redynamiser le noyau central ? Aussi qu'est ce qu'on peut faire pour revaloriser ce dernier ainsi que pour renforcer son poids ?

---

<sup>3</sup> FARHATI Fatiha, La Numidie du roi JAYA jusqu'à la colonisation romaine, page 197.

<sup>4</sup> Projet pour la casbah de Mila 1939, génie militaire, la direction d'Alger place de Constantine et dépendance, archive national français.

<sup>5</sup> Carte de chemin n°2 Constantine Djidjlli, Zeraia 1/5000, n°27.

Ces questionnements viennent soutenir notre problématique générale qui est « *de quelle manière répondre à cette rupture naturel qui se présente aujourd'hui au cœur de ville de Mila entre de ces centres historiques en nous basant sur les connaissances apportées par l'étude de l'anthropisation de ce territoire ?* »

### **Hypothèse de la recherche :**

L'usage des permanences historiques (mémoire du lieu) comme fondement du projet d'intervention urbaine, peut contribuer à instaurer une continuité urbaine entre les deux parties de la ville historique.

### **Objectif de la recherche :**

Nous visons par ce travail de :

- Garantir la continuité urbaine entre les deux tissus.
- Créer un contact visuel pour attirer le regard.
- Revitaliser le centre historique et sa préservation.
- Réintégrer la vocation touristique au vieux Mila.

### **Démarche méthodologique de la recherche :**

Afin d'atteindre les objectifs de notre recherche, ce travail sera articulé autour de deux parties principales, à savoir :

La première partie théorique : qui dresse un état de savoir sur les concepts clés de notre étude. Afin de mieux cerner le thème et ce par le biais **d'une recherche bibliographique et l'analyse d'exemples.**

Dans cette partie nous allons définir les concepts les plus pertinents de notre recherche dont le premier est : le renouvellement urbain, leur formes et opérations, notamment dans les zones de rupture naturelle

Et le deuxième s'agit du concept d'une esplanade qu'on a proposée comme solution pour l'élimination du phénomène de rupture.

**La deuxième partie opérationnelle**, consacrée principalement à notre cas d'étude qui est la ville de Mila.

Nous présenterons dans un premier temps sa situation géographique, climatologie, l'étude diachronique, l'étude synchronique, typologie constructive, synthèses des analyses, problématique, ensuite nous allons faire une analyse thématique sur les théâtres plein air sur la base d'une recherche bibliographique, finalement, nous allons concevoir notre projet en se basant sur l'approche fonctionnelle et esthétique tout en gardant les types architecturaux existants.

### Structuration du Mémoire :

Ce mémoire est structuré en trois chapitres :

- **Le premier chapitre :** comporte le contexte et l'intérêt de la présente recherche, la problématique, les objectifs et hypothèse de la recherche. Une démarche méthodologique est développée également dans ce chapitre.
- **Le deuxième chapitre :** dans ce chapitre, nous développons donc un état de l'art des connaissances concernant le renouvellement des zones de ruptures naturelles des centres historiques, dans un premier lieu, nous cherchons à faire ressortir les principes de renouvellement urbain et ces objectifs, opérations. Nous essayons de proposer par la suite l'action principale utilisée (requalification urbaine) afin d'assurer le bon traitement des ruptures urbaine.

Les deux exemples de Grenoble .....en France et .....sont analysés pour appliquer résultats obtenues à notre cas d'étude.

- **Le troisième chapitre :** dans ce chapitre nous allons établir un diagnostic sur notre cas d'étude et l'air d'intervention en premier lieu, puis nous allons présenter notre programme qualitatif et quantitatif de notre projet. En suit, nous allons entamer l'expression architecturale et constructive de notre projet suivent une approche fonctionnelle en utilisant les techniques constructives ancien et spécialisé a notre site pour assurer l'aspect patrimoniale.
- On termine ce chapitre par une simulation 3D de notre projet pour valider notre choix et vérifier l'hypothèse.

**Chapitre II : Etat de l'art sur le  
renouvellement des zones  
de rupture naturel des  
centres historiques.**

### Introduction

La problématique de la rupture urbaine a longuement été traitée dans la littérature par les théoriciens et les praticiens de l'urbanisme, de l'environnement ou encore de l'économie, à travers des publications, des articles, des recherches et des ouvrages proposant de multiples façons d'aborder et de concevoir la notion de la rupture urbaine.

A cet effet, il s'agit dans de ce chapitre de mettre en exergue les réflexions majeures portant sur la rupture urbaine, Après la détection des causes, les théoriciens et les urbanistes proposent des outils pour assurer des liens qui peuvent accorder ces deux centre historique.

### Centre historique

Le patrimoine architectural est formé non seulement par les monuments les plus importants mais également par les ensembles que constituent les villes anciennes et villages de tradition dans leur environnement naturel et construit. La délimitation spatiale du centre historique est aisée dans le cas des petites villes ayant évolué ou dont le développement moderne est périphérique, dans le cas de villes encloses dans des murs ou des sites naturels ou de villes construites d'une pièce, telle que Constantine, notre cas d'étude. 15 Cette délimitation est au contraire difficile dans le cas de grandes villes appartenant à des périodes historiques multiples dont les restes sont fragmentés, où les quartiers du 19ème siècle peuvent être légitimement considérés comme historiques<sup>1</sup>. Dans certains cas, le centre historique d'une ville peut être réduit à quelques monuments symboliques, dans d'autres il peut coïncider avec la quasi-totalité de l'agglomération. Cependant, un quartier historique est un noyau d'une ville ancienne à caractère évolutif.

### La rupture urbaine :

La rupture urbaine est une expression abstraite. Il convient de préciser que le mot rupture n'est pas employé pour définir un contenant sans contenu, puisque quand on le joint avec le mot urbain implique la présence d'un contenant permanent physique et le contenu (la rupture) est dépourvu de ce qui est caractérise la ville.

Les ruptures urbaines sont définies par la présence de deux types des **barrières** au périphérique des centres historiques.

«Le mot de barrière évoque l'idée d'un **obstacle**. La barrière s'oppose à la propagation d'un tissu qui prend la forme d'une somme de croissances linéaires. Elle peut être constituée par : - **un obstacle géographique** (ligne de relief, cours d'eau, lac, forêt, changement dans la nature du sol, etc.) ; - **un obstacle construit** (enceinte, fossé, canal, route, voie ferrée, ligne haute tension, grand domaine, etc.).

Souvent, à cette barrière physique qui marque une différence topologique entre deux territoires, se superpose une différence administrative (limite de propriété, de commune ou de

---

<sup>1</sup> P. Merlin et F. Choay, (1996), « Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement », Presses Universitaires de France, 2ème édition, Paris.



## Chapitre II : Etat de l'art

département, zone protégée ou non aedificandi) qui sanctionne au plan juridique la différence morphologique et en accentue les effets.»<sup>2</sup>

### Secteur sauvegardé :

Un secteur sauvegardé est la délimitation d'un territoire objet de mesure de protection. « *Il présente un caractère historique, esthétique ou de nature à justifier la conservation, la restauration et la mise en valeur de tout ou partie d'un ensemble d'immeubles* »<sup>3</sup>. Les secteurs sauvegardés ont, en effet, été spécialement introduits par la loi, dite « Malraux », du 4 août 1962, pour la sauvegarde des centres urbains historiques et plus largement d'ensembles urbains d'intérêt patrimonial<sup>4</sup>. Il s'agissait, à l'époque, d'éviter leur destruction systématique par la politique de rénovation urbaine qui consistait en la démolition du tissu bâti ancien au bénéfice d'une reconstruction sans aucun rapport avec la ville traditionnelle. Ce sont généralement des villes historiques, des centres anciens marqués par une longue histoire urbaine, des tissus urbains exceptionnels. Ces milieux urbains recouvrent une typologie variée tant en taille qu'en morphologie : cœurs de villes, centres urbains, anciens bourgs, quartiers. Les objectifs des secteurs sauvegardés et le contenu des plans de sauvegarde et de mise en valeur sont de large portée à retenir.

### Les objectifs du secteur sauvegardé :

La politique des secteurs sauvegardés a pour objectif la conservation, la restauration et la mise en valeur de l'ensemble du patrimoine urbain. Le secteur sauvegardé est une démarche d'urbanisme qualitatif dont l'objectif est autant de conserver le cadre urbain et l'architecture ancienne que d'en permettre l'évolution harmonieuse au regard des fonctions urbaines contemporaines et en relation avec l'ensemble de la ville. Il s'agit, à l'aide de règles et prescriptions spéciales, d'inscrire tout acte d'aménagement, de transformation ou de construction dans le respect de l'existant, ce qui ne signifie pas copier le patrimoine ancien, mais le prendre en compte sans porter atteinte à ses qualités historiques, morphologiques et architecturales<sup>5</sup>.

### Contenu du secteur sauvegardé :

Le secteur sauvegardé est doté de plan de sauvegarde et de mise en valeur. Ce plan peut préconiser la conservation d'immeubles d'intérêt patrimonial, interdire ou imposer la démolition de tout ou parties d'immeubles de qualité médiocre à l'occasion de toute opération d'aménagement public ou privée. Il formule également des règles sur l'implantation, les dimensions des constructions, l'architecture (caractéristiques géométriques, matériaux). Il peut imposer des normes de voirie, de réseaux, de terrains, de stationnement et (rarement) de

---

<sup>2</sup>Philippe Panerai Edition Parenthèses 1980 Analyse **urbain**, Barrière de croissance page 61.

<sup>3</sup> Article L 313-1. Secteurs sauvegardés. Code du patrimoine. 1er chapitre Art L641-1, en vigueur 2012.

<sup>4</sup> Loi n° 62.903 du 4 Aout 1962. Complétant la législation sur la protection du patrimoine historique et esthétique de France. <http://droit-finances.commentcamarche.net/s/Secteur+sauvegard%E9+l430-1>.

<sup>5</sup> Thèse magister Nassr Eddine TOUAM le centre historique de Constantine la conservation intégrée : une nécessité impérieuse vers la reconstruction du quartier Souika.

## Chapitre II : Etat de l'art

densité de construction. Le règlement du plan de sauvegarde et de mise en valeur est en effet identique dans sa structure à celui d'un POS, mais il est beaucoup plus détaillé en ce qui concerne l'architecture. Le document graphique du plan de sauvegarde et de mise en valeur permet de spécifier l'application de ces règles à l'immeuble, puisque chacun de ceux-ci a un statut juridique selon qu'il s'agisse d'immeuble à conserver, à démolir, à maintenir, à améliorer ou remplacer, ou encore d'espace à construire, à protéger ou à mettre en valeur. Le plan de sauvegarde est donc un outil de gestion et de protection du patrimoine, appliqué aux ensembles historiques. Il offre la possibilité de la création architecturale au sein du secteur sauvegardé dans le respect de l'ancien et la préservation des valeurs historiques et archéologiques. Il permet également un développement harmonieux et ambitieux du centre historique en cohérence avec les instruments d'urbanisme appliqués au reste de la ville<sup>6</sup>.

### Définition des vides urbains

Un vide urbain est un espace libre entouré, borné ou jalonné par des espaces construits ; il peut s'agir de place non structurée, de friche urbaine ou d'espaces interstitielles etc.<sup>7</sup>. ces différents termes se distinguent de par les caractéristiques morphologiques, d'occupation, de localisation, de taille...de ces vides.

On comprend que pour qu'un espace vide existe il se réfère au bâti (pleins), de ce fait un degré croissants de continuité de masse bâti entraîne un degré croissant de discontinuité d'espace libre.

Un vide urbain peut être cet espace abandonné en ruine, non fonctionnel ; mais il peut aussi s'agir d'espace libre singulier comme une place ; nous avons quatre cas de figure dans la position des places par rapport au bâti.

- La place en pos : elle est séparée du reste bâti par des rues, voies, ou autres espaces libres.
- La place en position d'accolement : elle se présente comme une échancrure au bâti.
- La place en position de liaison : entre deux rues.
- La place en superposition : liée directe à la rue ou trottoir.

Si la définition du vide est aussi complexe, elle d'autant plus quand il s'agit de vide dans un milieu historique, car l'intervention sur ce vide prendra en compte l'intervention sur le patrimoine, un patrimoine dont l'enjeu et de le sauvegarder et de le faire perdurer.

### Le patrimoine :

#### a) Définition :

Le patrimoine est une notion complexe dont le sens a évolué au fil du temps. Cette évolution sémantique s'est opérée en interaction avec les politiques de gestion patrimoniale (Vadelorge, 2003). De nos jours, on parle de patrimoine culturel, concept regroupant les

---

<sup>6</sup> Idem

<sup>7</sup> UNESCO: méthode d'analyse morphologique des tissus urbains traditionnels.

## Chapitre II : Etat de l'art

dimensions matérielles et immatérielles du patrimoine (Greffé, 2009). Les enjeux économiques et sociaux du patrimoine culturel tendent à définir les politiques de gestion patrimoniale (Greffé, 2009). Nous envisagerons d'abord dans cette synthèse les évolutions du concept de patrimoine et les politiques de gestion qui lui furent associées en France. Ensuite, nous verrons les enjeux économiques et sociaux impliqués par le patrimoine culturel en France. Enfin nous aborderons les politiques de gestion du patrimoine au Québec dans les années 1960, et l'interaction entre l'état et les régions dans les politiques de gestion du patrimoine en France, à l'heure actuelle.

### b) Le patrimoine culturel :

Choay définit le patrimoine comme «fonds destiné à la jouissance d'une communauté élargie aux dimensions planétaires et constitué par l'accumulation d'une diversité d'objets que rassemble leur commune appartenance au passé ; travaux de tous les savoir-faire humains. »<sup>8</sup>

En Algérie, le patrimoine culturel national est défini par la loi 98-04 du 15/06/1998, dans l'article 02, comme étant " Tous les biens culturels immobiliers, immobiliers par destination et mobiliers existant sur et dans le sol des immeubles du domaine national, appartenant à des personnes physiques ou morales de droit privé, ainsi que dans le sous-sol des eaux intérieures et territoriales nationales léguées par les différentes civilisations qui se sont succédées de la préhistoire à nos jours. Font également partie du patrimoine culturel de la nation, les biens culturels immatériels produits de manifestations sociales et de créations individuelles et collectives qui s'expriment depuis des temps immémoriaux à nos jours "<sup>9</sup>.

### c) Le patrimoine culturel urbain :

Le patrimoine urbaine constitue l'ensemble de monuments et construction situés en zone urbaine et présentant un intérêt particulier.

Dans la notion de « patrimoine urbain » le patrimoine renvoie à la monumentalité, à ce qui est transmis entre génération et persiste à travers le temps : l'urbain évoque, au contraire, un univers de mouvements et de mélanges, à l'origine de transformation et de recompositions permanentes<sup>10</sup>

Par « **patrimoine urbain** », on entend un ensemble urbain constitué de :

- Edifices monumentaux
- Espaces publics/Jardins
- Habitations/Commerce
- Divers réseaux

---

<sup>8</sup> Françoise Choay, L'allégorie du patrimoine, Edition du seuil, Paris 1988.

<sup>9</sup> JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 22, 24 Rabie Ethani 1429 30 avril 2008.

<sup>10</sup> Nils DEVERNOIS, Sara MULLER, Gérard Le BIHAN, Gestion du patrimoine urbain et revitalisation des quartiers anciens : l'éclairage de l'expérience française

## Chapitre II : Etat de l'art

De ce fait le patrimoine urbain n'est plus un environnement immédiat d'un monument isolé mais devient plutôt une «structure vivante évolutive » ou interagissent ces différents éléments

Cette structure est qualifiée de « milieu historique » elle est porteuse :

- L'identité de la ville
- De valeurs de la ville

### Conclusion

Le retour à la ville par son renouvellement urbain devient un phénomène de plus en plus promoteur pour la gestion urbaine, car cette démarche concerne des quartiers qui ne parviennent pas à se renouveler spontanément et s'adapter à la fonctionnalité de la ville contemporaine.

Reproduire la ville et la renouveler concerne aussi le patrimoine et les tissus historiques, cet héritage chargé de valeurs mérite d'être protégé, conservé et valorisé à fin de le transmettre aux générations futures, c'est pourquoi nous allons aborder dans le premier point de ce chapitre, la notion du renouvellement urbain et sa relation d'une part avec le patrimoine et le tissu ancien, d'autre part avec le développement durable.

### 1. Le renouvellement urbain :

#### a) Définition du concept :

Au sens large le renouvellement urbain désigne l'ensemble des transformations à l'œuvre dans le tissu urbain. Il renvoie à un phénomène, présent depuis toujours les évolutions se faisant progressivement, au grès des mutations immobilières, soit par extension géographique, soit par reconquête de zone déjà urbanisée.

Mais le même terme renvoie également à des actions ou à des objectifs politiques en réaction à un phénomène d'évolution particulier, constaté, et il n'est ainsi plus utilisé. Il s'agit alors d'intervenir par nécessité sur des secteurs urbains réclamant, suite à des évolutions suscitant inquiétude, des actions coordonnées, à titre préventif ou curatif, avec l'accompagnement ou l'impulsion des pouvoirs publics.

Trois situations peuvent être évoquées sous le terme du renouvellement urbain :

- La reconquête urbaine de territoire en friches.
- La réhabilitation urbaine de tissus anciens en voie de dégradation.
- L'intégration urbaine de territoires en voie d'exclusion et de relégation<sup>11</sup>.

---

<sup>11</sup> La revalorisation du patrimoine bâti par l'espace public : les cas de la Vieille Ville de Constantine (Algérie) et l'Eco-quartier de Vauban à Fribourg-en-Brigau (Allemagne) Mehdi Boukerzaza.

## Chapitre II : Etat de l'art

Le renouvellement urbain est une forme d'évolution de la ville, il est couramment défini comme l'acte de « refaire la ville sur elle ». Certain comme ANNE RENÉ-BAZIN le sociologue-urbaniste parle de mutation de la ville sur elle-même<sup>12</sup>.

Le renouvellement urbain consiste à réinvestir des espaces situés au sein du tissu urbain, sous utilisés, en voie d'exclusion urbaine ou dont l'usage n'est plus en adéquation avec leur environnement direct. Ces espaces peuvent être bâtis ou non bâtis.<sup>13</sup>

### b) Les formes de renouvellement urbain :

- **Le renouvellement spontané :**

Ce premier type de renouvellement existe de tous temps. Il est bien connu que les parties les plus anciennes des villes européennes, où l'on continue à circuler dans des rues tracées par les Romains ou les Grecs, n'ont plus aucun bâtiment de cette époque, car le renouvellement spontané les a démolis et reconstruits sous une autre forme.

Le renouvellement spontané continue à se manifester aujourd'hui de toutes parts. Il est très dynamique dans les villes des pays en développement. Mais il ne faut pas perdre de vue que ce type de renouvellement transforme aussi, quoique plus lentement et plus sournoisement, les différents quartiers des villes. Ce dernier processus, extrêmement diffus au niveau de la décision, finit par faire apparaître une autre ville au bout de quelques décennies. Il s'agit donc d'une forme de renouvellement qui se manifeste spontanément comme une conséquence du mécanisme de l'offre et de la demande. Dans ce cadre, le renouvellement urbain est lié à une intervention spontanée du « privé », du propriétaire foncier. Les pouvoirs politiques ne maîtrisent pas grand-chose dans cette approche du renouvellement urbain, la décision revenant au propriétaire du terrain et au financeur de l'opération<sup>14</sup>.

- **Le renouvellement planifié :**

On observe ici une forme de renouvellement bien plus récente que le renouvellement diffus. L'innovation du renouvellement urbain a surtout été introduite à l'issue de la guerre de 1939-1945, qui a dévasté l'Europe et a nécessité la mise au point de procédures permettant d'appréhender les chantiers d'ampleur que représentaient toutes ces cités détruites. La reconstruction de la seconde guerre mondiale s'est inspirée des théories de la Charte d'Athènes, La reconstruction de la seconde guerre mondiale, et donc le « renouvellement » des cités détruites, porte ainsi le signe d'un double changement : on change d'échelle dans les opérations tout en changeant de référentiel. Le renouvellement urbain groupé, stratégique et planifié, apparaît donc lors des grandes mutations urbaines qui suivent les crises démographiques, politiques, économiques ou technologiques ou encore lors des catastrophes naturelles : il utilise l'ensemble des outils législatifs et opérationnels développés par les pouvoirs publics pour gérer ces crises et maîtriser cette transformation. Le renouvellement est

---

<sup>12</sup> ANNE RENÉ-BAZIN, sociologue-urbaniste, Les Cahiers du GRIDAUH - Le renouvellement urbain dans les Centres anciens. Evolution et pratiques des outils juridiques – 2004, P191.

<sup>13</sup> Espaces naturels régionaux, Outils Réglementaires, Fonciers, Fiscaux, Contractuels Favorables Au Renouvellement Urbain Et Ecologique Des Territoires Ruraux. P8.

<sup>14</sup> Dominique Badariotti, Le renouvellement urbain en France : du traitement morphologique à l'intervention sociale, 22 Dec 2006, P4 et 5.

## Chapitre II : Etat de l'art

la conséquence d'une intervention des pouvoirs publics avec un cadre réglementaire (expropriation, remembrement) défini et adapté à ces opérations d'ampleur qui ne concernent pas un seul immeuble ou une seule parcelle, mais un ensemble (îlot ou quartier).

Ainsi, avec l'émergence de la société moderne l'urbanisme de renouvellement est-il passé de l'implicite à l'imposé. On observe donc, sans surprise, l'émergence d'une régulation de contrôle du développement urbain et de son renouvellement, qui vient se substituer en partie (mais pas totalement, le renouvellement diffus continuant à être pratiqué) à une régulation plus autonome du renouvellement urbain<sup>15</sup>.

### c) Les objectifs de renouvellement urbain :

Le renouvellement urbain est une nécessité dans toutes les communes, même si cela ne prend pas partout la même forme et si les besoins à couvrir sont différents.

Mais partout densité et lieux de vie vont de pair. La ville par sa forme et son organisation doit être le lieu des rencontres et du lien social en facilitant les échanges et la mixité, tout en maîtrisant les dépenses publiques d'équipement et d'aménagement. Sont particulièrement visés par la politique de renouvellement urbain les secteurs disposant ou qui disposeront d'une offre de transports en commun de haut niveau ainsi que d'une offre de commerces et de services de proximité. Cela concerne plus particulièrement les secteurs déjà équipés où existent des potentialités foncières d'intensification urbaine.

Cette politique doit permettre de répondre aux objectifs que la collectivité s'est fixée :

- favoriser l'intensité urbaine,
- limiter les déplacements,
- rentabiliser les équipements,
- rationaliser le foncier,
- économiser les ressources naturelles.<sup>16</sup>

### d) Les fonctions de renouvellement urbain :

Afin de favoriser un renouvellement de nos centralités et de nos quartiers, les orientations d'aménagement territoriales du PLU repèrent les espaces visés par cette politique. L'intensité urbaine souhaitée y est décrite, en fonction de l'environnement urbain. Le règlement et le zonage du PLU les complètent à travers les secteurs dits de renouvellement, U1r et U2r, pour lesquels le règlement encourage le renouvellement de la ville sur elle-même, tout en s'attachant à conserver l'identité des lieux et le cadre de vie des riverains et des futurs habitants.

Dans ces secteurs, le renouvellement urbain a plusieurs fonctions :

- Réhabiliter les logements, les locaux d'activité, les équipements pour les adapter aux besoins, aux normes ou aux exigences nouvelles,
- Reconstruire ces éléments quand leur réhabilitation n'est pas envisageable,
- Remplacer ces éléments par d'autres en réorganisant un quartier ou un îlot<sup>17</sup>.

---

<sup>15</sup> Dominique Badariotti, Le renouvellement urbain en France : du traitement morphologique à l'intervention sociale, 22 Dec 2006, P6, 7 et 8.

<sup>16</sup> Plan Local d'Urbanisme - Révision - R5

Approuvé par le Conseil de la Communauté d'Agglomération  
Grand Poitiers le 1er avril 2011.

## Chapitre II : Etat de l'art

Le renouvellement doit y permettre de compléter et moderniser l'offre de logements, conforter l'offre de commerces, de services et d'équipements en prenant en compte l'organisation du territoire. Il doit présenter une densité bâtie en cohérence avec celle existante, et si possible plus élevée. Il doit permettre d'apporter plus d'espaces collectifs de proximité, de faire pénétrer la nature en ville et donner une place accrue aux piétons et aux cyclistes. Il doit également améliorer le fonctionnement urbain<sup>18</sup>.

### e) Les enjeux du renouvellement urbain :

Les enjeux du renouvellement urbain sont donc, dans les secteurs définis dans le PLU, de favoriser :

- L'accueil de nouveaux habitants,
- La proximité avec les centralités permettant un accès facile aux équipements et aux services.
- L'optimisation des services urbains offerts par la collectivité.
- L'économie des réserves foncières et des espaces naturels,
- La réduction des trajets et de la mobilité individuelle automobile,
- Une approche qualitative de l'habitat.<sup>19</sup>

### f) Typologie des formes urbaines concernées par le renouvellement :

Les formes urbaines concernées par les orientations d'aménagement Renouvellement Urbain sont multiples. Ces orientations ont pour but de donner la possibilité de renouveler le tissu urbain existant dans les limites des orientations d'aménagement et du règlement du PLU. Cela signifie que le renouvellement urbain ne s'affranchit pas du contexte urbain dans lequel il s'insère.

Les typologies suivantes rappellent les formes urbaines les plus fréquemment rencontrées sur le territoire de l'agglomération. Il s'agit de s'en inspirer dans tout projet pour définir les plus adaptées au contexte urbain<sup>20</sup>.

---

<sup>17</sup> Plan Local d'Urbanisme - Révision - R5Approuvé par le Conseil de la Communauté d'Agglomération Grand Poitiers le 1er avril 2011.

<sup>18</sup> Idem.

<sup>19</sup> Plan Local d'Urbanisme - Révision - R5Approuvé par le Conseil de la Communauté d'Agglomération Grand Poitiers le 1er avril 2011

<sup>20</sup> Idem.

## II.3 les exemples de référence :

### Requalifier les berges du Douro

Fiche technique :

Situation : Porto, Portugal

Surface : 54 ha

Architecte : notus mandataire, Denizou économiste.

Année de construction : 2007.

Situés en « entre-deux », les espaces publics et ces éléments bâtis créés de grands espaces de contemplation entre la ville ancienne et cette nouvelle évolution contemporaine.

Ces lieux atypiques s'installent comme de nouveaux sas d'entrée dans la ville. C'est un espace public façonné, qui s'étire pour faciliter les liens avec le Douro et donner de nouvelles accroches de qualités pour les parcours entre ville basse et la ville haute.

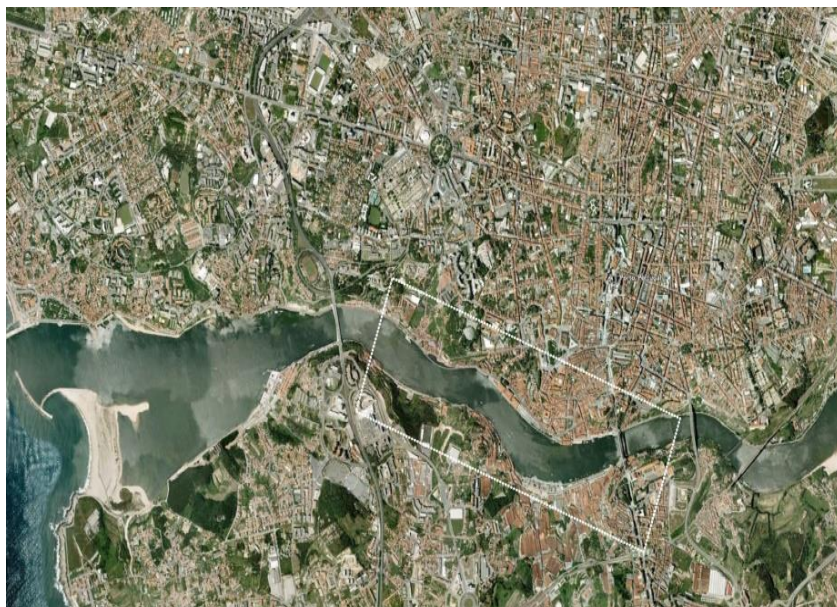


Figure 01 : la situation du site d'intervention des berges du Douro

### II.3 .2 Espaces majeurs et typologies d'usages :



Figure02 : Plan d'aménagement proposé vue n°1



### II.3. 3 Les Objectifs :

- Ouvrir le centre-ville sur la rivière
- Valoriser le patrimoine historique du site.



Figure03 : Plan d'aménagement proposé vue n°2



Figure 04 : vue perspective du projet

### II.3.3 Esplanade champs de mars :

#### II.3.3.a Fiche technique :

Fiche technique

**Maître d'ouvrage :** Etablissement public d'aménagement du Mantois Seine Aval (Epamsa)

**Groupement de maîtrise d'œuvre lauréat:** Ilex, Sempervirens, Safège et Biotope

**Superficie :** 10,5 hectares

**Budget :** 5,58 millions d'euros HT

**Calendrier :** aménagement de la partie sud (première phase), 2016; finalisation du parc (seconde phase), 2018

Ce vaste projet d'aménagement vise à créer un véritable cœur de ville à Carrières-sous-Poissy. Sur 47 hectares entre la Seine et le Cœur vert, des commerces et des équipements structurants, autour d'une place centrale et d'un parc habité, dans le respect du paysage et de la nature (corridor vert, Parc du Peuple de l'Herbe).



Figure05 : vue perspective de l'aménagement du projet Esplanade Champs de Mars

#### II.3.3.b Actions proposés :

le parc urbain constituera « un véritable continuum de nature urbaine » reliant à la fois la ville historique au quartier St Louis (Est et l'Ouest) et la plaine agricole de la boucle de Chanteloup au futur parc départemental du Peuple de l'Herbe (nord-sud). Ce projet est ainsi conçu pour compléter le projet urbain en reliant les milieux, du plus naturel au plus urbain, et constituer une mosaïque d'ambiances et de lieux, avec comme qualité première d'être vivante et évolutive.

## Chapitre II : Etat de l'art



Figure 06 : aménagement extérieur du projet d'Esplanade Champs de mars

### Objectifs :

- Rendre le développement urbain soutenable en offrant un espace naturel de qualité.
- Proposer un nouveau lieu de loisirs de grande dimension pour amplifier et encadrer les usages du site et créer un véritable équipement public en lien avec la Seine.
- Restauration du patrimoine paysager des bords de Seine.
- Conforter la valeur écologique du site et son rôle de maillon dans une continuité écologique ;
- Créer une transition ville-nature jusqu'à la Seine permettant la reconquête du fleuve par les habitants.
- Intégrer le parc dans une continuité de circulations douces en bords de Seine.



### III.1 Présentation de la ville de Mila :

#### III.1.1 situation géographique :

La wilaya de Mila est une ville de l'EST algérien, est située à 325 km d'Alger (la capitale) sur l'axe qui relie Constantine la métropole et Sétif Chef-lieu de wilaya depuis 1984.

La wilaya de Mila est située dans le nord-est algérien, elle est délimitée :

- Au nord, par les wilayas de Jijel et de Skikda
- à l'est, par la wilaya de Constantine
- le sud, par les wilayas de Batna et d'Oum el Bouaghi
- à l'ouest, par la wilaya de Sétif



Figure 07 : situation à l'échelle nationale,

Source : Google



Figure 08 : situation à l'échelle régionale,

Source : Google earth

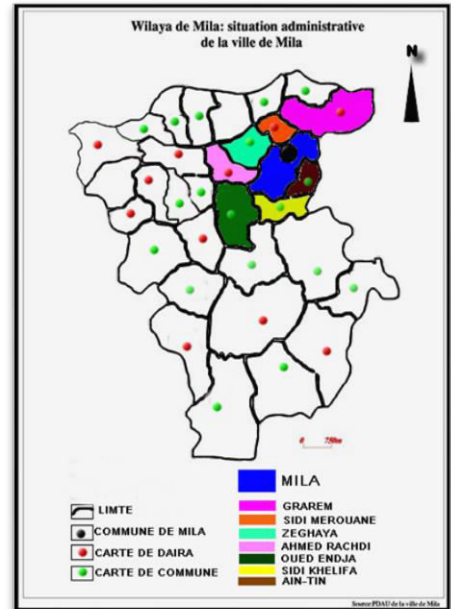
La ville de Mila située dans une situation géographique intermédiaire entre les hautes plaines constantinoises au sud et le massif montagneux du Tell au nord.

La situation originale de la ville se trouve sur l'axe de l'antique reliant Constantine à Sétif passant par Djemila (Cuicul), "cette route était considérée comme "une des voies charretières les plus fréquentées en Afrique".

"La colonisation française ayant changé les itinéraires. Mila se trouve désormais sur l'axe Constantine- Ferdjioua, chemin départemental n°2 (CD2), actuellement Route Nationale 79 (RN 79)"2.

**La situation de Mila la commune dans sa propre wilaya :**

- Au nord, par la commune de Grarem et Sidi-Merouane
- Au sud, par la commune de Sidi-Khelifa.
- A l'est, par la commune d'Ain-Tin
- .A l'ouest, par les communes de Zeghaia, Ahmed Rachedi et Oued Endja.



**Figure 09 : situation géographique à l'échelle communale Ech: 1/2500 000** source : PAW de Mila

**III.1.2.Relief :**

La commune de Mila appartient à l'immense bassin de Mila-Redjas-Ferdjioua. Elle se singularise par l'occupation d'un site qui est une synthèse des (plaine, collines et piémonts et espace montagneux). Cette synthèse naturelle base de la formation d'une entité spatiale homogène.

Les différents éléments topographiques s'établissent dans les proportions suivantes :

- Plaines et vallées .....55 %
- Collines et piémonts.....30 %
- Montagnes.....15 %



**Figure 10 : Vue en 3D de la ville de Mila,**source : Google earth

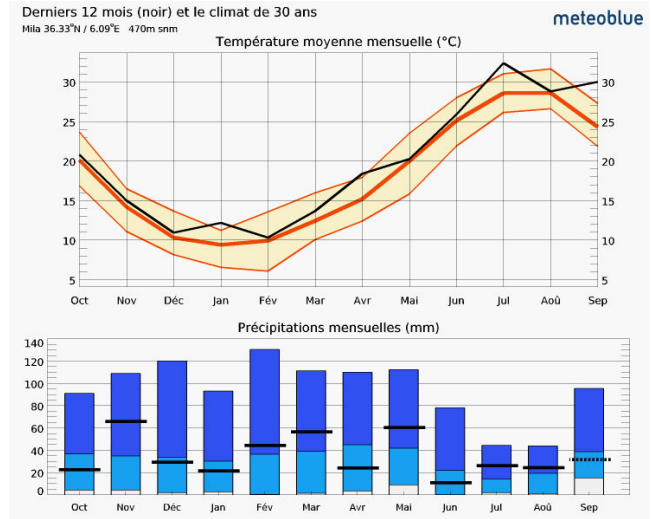
Le cadre exact de l'étude est celui de la commune de Mila, chef-lieu de wilaya, situé au Nord- Est de l' Algérie et couvrent une superficie de 3480,54km ' soit 0,14 % de la superficie totale du pays.

Les régions naturelles de Mila sont très nettement marquées et en dépendance directe de la constitution géologique du pays. Elles constituent un vaste cadre montagneux dépression de Ferdjioua-Redjas-Mila.

**III.1.3 Climat :**

Le climat est de type méditerranéen, en général à tendance subhumide (semi-aride) marqué par une saison sèche et chaude et une autre humide et froide avec de courtes transitions

- La saison humide s'étalant sur 08 mois avec une pluviométrie annuelle qui varie entre 350 et 700 mm et une température minimale de 3 à 4°C au mois de Janvier
- Par contre, la saison sèche en été enregistré des températures maximales de l'ordre de 35°C au mois de Juillet.

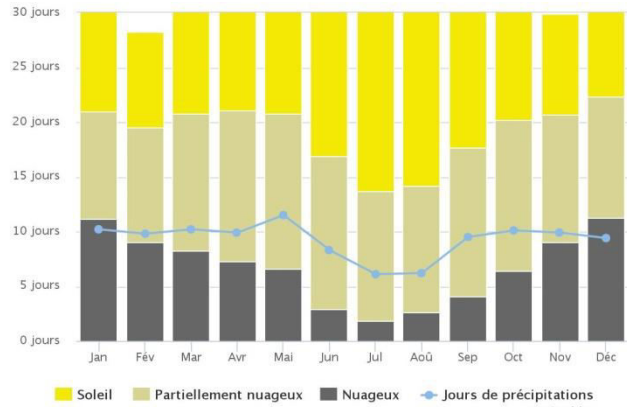


**Figure 11 : Données climatique de la vile de Mila,source : météo Blue**

**III.1.4 L'enseillement :**

L'enseillement moyen de la ville atteint 7.4 heures par jour avec :

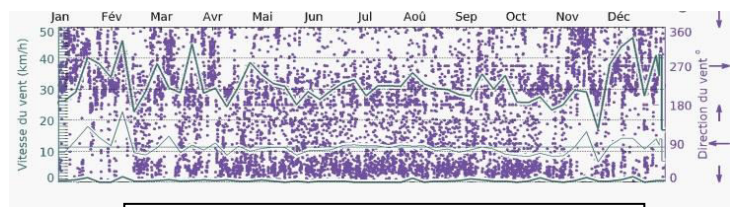
- 11.5 Heures par jour au mois de Juillet
- 05 heures par jour au mois de Décembre



**Figure 12 : Données de l'enseillement de la vile de Mila,source : météo Blue**

**III.1.5 Vents dominants :**

- Les vents du Nord et Nord-Ouest froids et secs qui soufflent en hiver.
- Les vents du Sud et Sud Est (sirocco) chauds et souvent chargés de sable soufflent en été
- Les vents du Sud et Sud-ouest en été.



**Figure 13 :schéma électronique des vents.**

Source : météo bleu

### III.2 Historique de la ville :

Période	Evènement
Préhistoire et Numidie	<p>-les premiers habitants de la région entre Mila et Ferdjioua étaient les « Gétules » des libyens.</p> <p>-Création de la ville à son emplacement actuel dès les premiers royaumes numides 2ème - 3ème siècles AV JC.</p> <p>-Nommée à l'origine Milo, du nom d'une reine milevienne numide.</p>
Occupation romaine	<p>-Possession de la région était possédée par les Kotamas appelée également « BaniOures ».</p> <p>-Vers l'an 260 Av j-c, des tribus berbères amazighes venus des Babor, entrèrent par la vallée de l'oued Endja et de dirigèrent sur Mila, et remontèrent la vallée de l'oued Deheb jusque dans la plaine d'El Eulma.</p> <p>-la ville prend le nom de Milev à cette époque signifiant « les mille sources d'eau ».</p> <p>-la ville, faisait partie d'une puissante confédération autonome formée de Cirta (Constantine), Rusicade (Skikda), et Chullu (Collo), occupait une position stratégique située sur l'axe Cirta- Sitiffis qu'elle contrôlait énergétiquement, et connut un développement urbain considérable.</p>
Présence Vandale	<p>- Avec la chute de l'empire Romain, les Vandales envahissent la ville et furent défaits à leur tour par les byzantins.</p>
Occupation byzantine	<p>-Les byzantins ont établi leur civilisation et ont essayé de répandre la religion chrétienne à la population. --En 539, La construction en utilisant les débris de la ville pour la construction d'une forteresse et d'un mur d'enceinte par Solomon, préfet byzantin du</p>

### Chapitre III : cas d'étude

	<p>prétoire et général de l'empereur Justinien capable de résister aux attaques des tribus.</p>
Régence Turque	<p>l'arrivée, en l'an 55 de l'Hégire 674 Après JC, d'Abou Mouhadjer Dinar, sonna le glas de l'Empire Byzantin.</p> <p>- Ce dernier y construisit un palais et une mosquée connue actuellement sous le nom de Mosquée Sidi Ghanem, considérée comme l'une des plus vieilles d'Algérie. Ce qui a conféré à la ville un nouveau cachet et un nouveau statut dans la région, entraînant un essor démographique et urbanistique sans précédent. Elle est devenue ainsi un important siège administratif.</p> <p>-La ville s'appelait à cette époque Milah signifiant étymologiquement « La belle ».</p>
Période coloniale 1830-1962	<p>-Mila, conquise par l'armée coloniale française à sa tête le général Challe Le 04 Juillet 1837.</p> <p>-Les français édifièrent leur propre cité, l'actuel centre colonial, située sur l'autre rive d'Oued Ennar à l'ouest de l'antique Milev,</p> <p>-La ville prit ainsi le nom de Mila signifiant en latin « Pomme ». La nouvelle ville ainsi créée était destinée aux colons d'origine européenne, établissant ainsi une ségrégation entre population autochtone et population européenne.</p> <p>-La ville de Mila fut érigée en commune mixte divisée en huit(08) centres par décision du 31 mars 1876.--En commune de pleins exercices en date du 23 Novembre 1880.</p> <p>-Mila accède au rang de sous-préfecture (Daïra) le 23 Aout 1955.</p>
Période Postindépendance 1962- Ce jours.	<p>-Mila passe au rang de chef-lieu de wilaya lors du dernier découpage de administratif de 1984.</p>

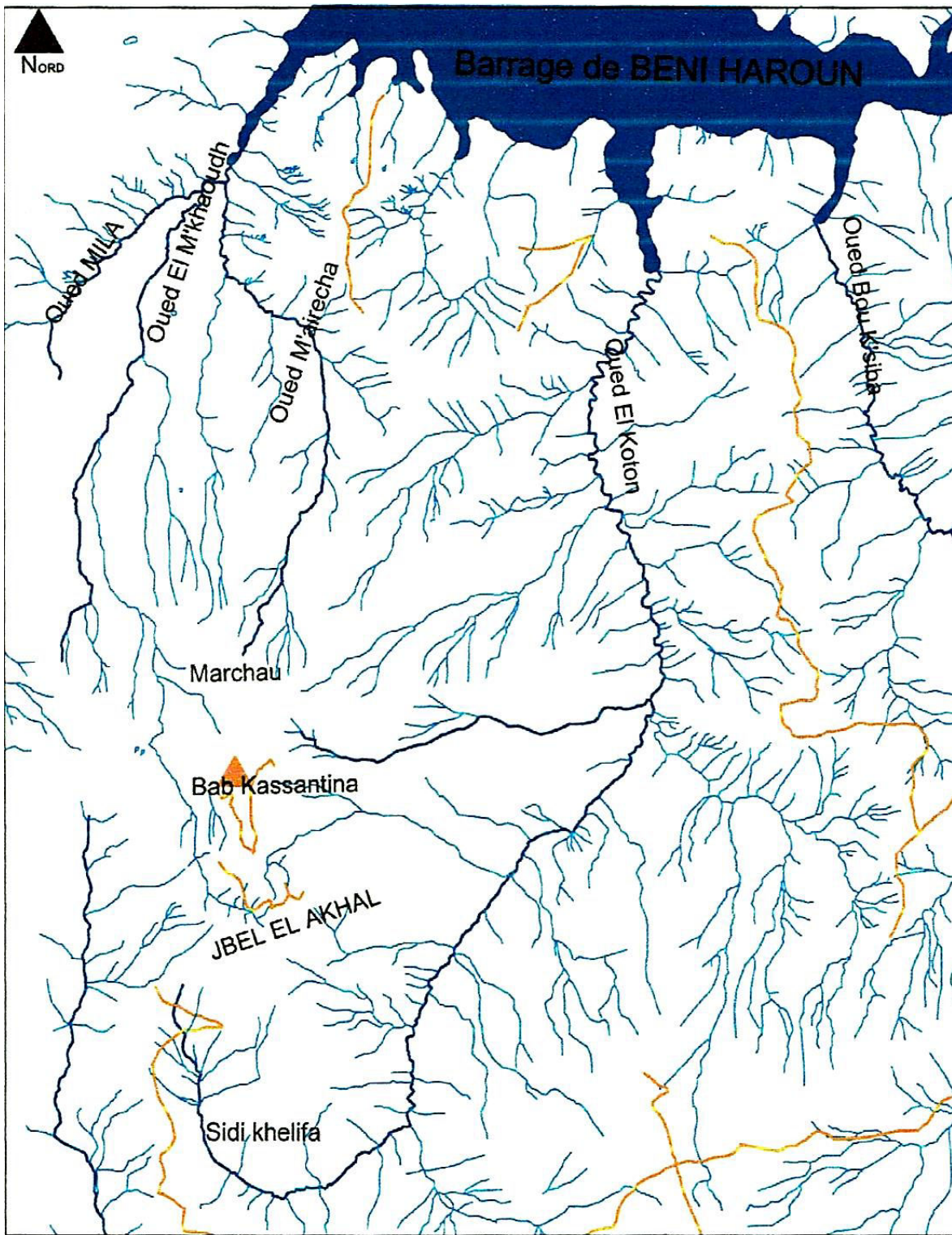


**III.3 Morphologie du territoire de Mila :**

**III.3.1 Apparition et développement de la ville :**

**Phase 01 :**

L'implantation des agglomérations de la montagne vers la plaine ou " cycle d'implantation de l'humanisation "



Parcours de crête principale

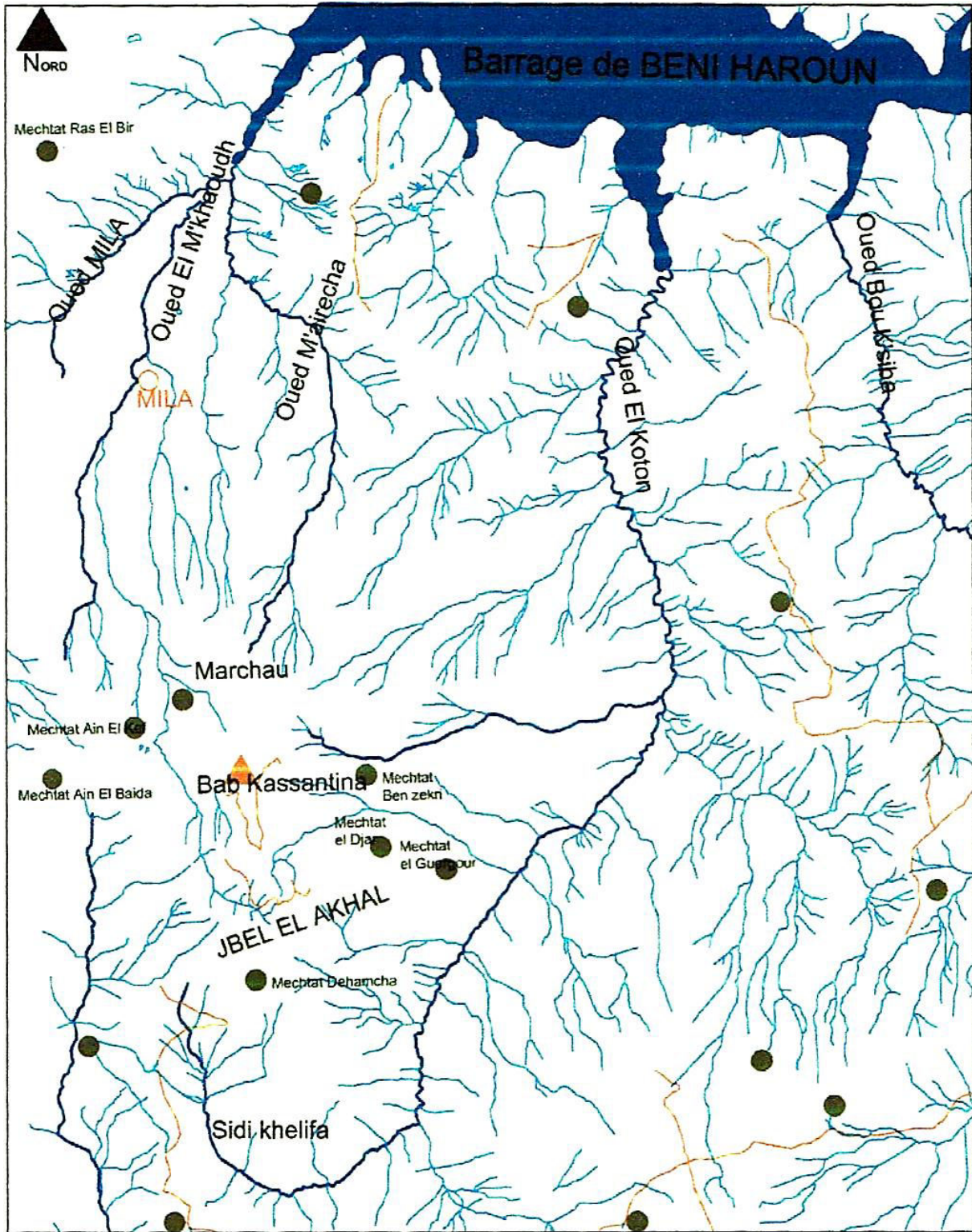
Figure 14 : Phase 01 les cours d'eau,

source : auteur 2018

**Phase 02 :**

Apparition des premiers établissements sur les hauts promontoires du fait de maîtrise de l'agriculture et de l'élevage.





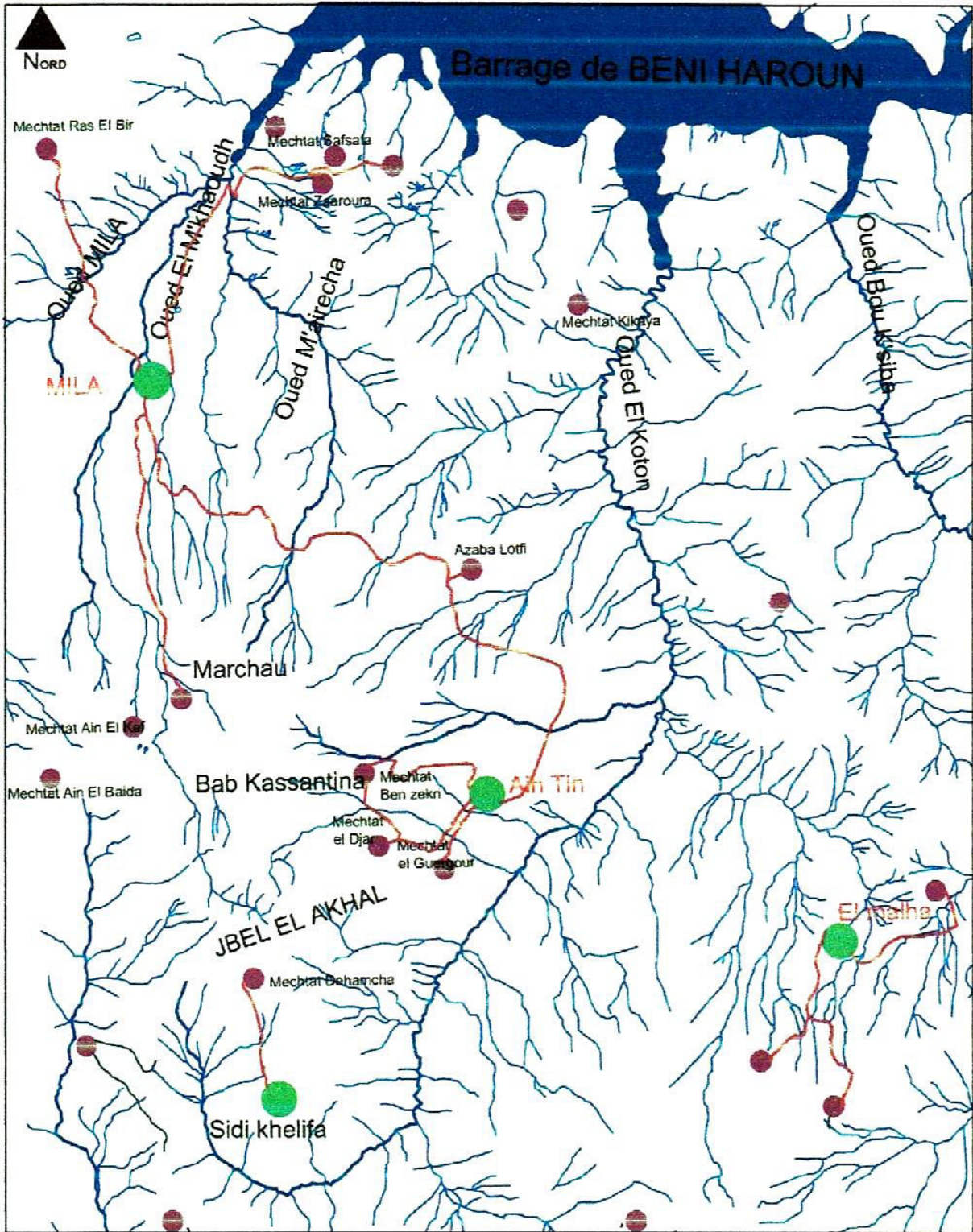
- Etablissement de haut promontoire
- Parcours de crête principale
- Parcours de crête secondaire

Figure 15 Phase 02, source :auteur 2018

**Phase 03 :**

Apparition des lieux de marché ainsi que la création des parcours de contre crête locale.





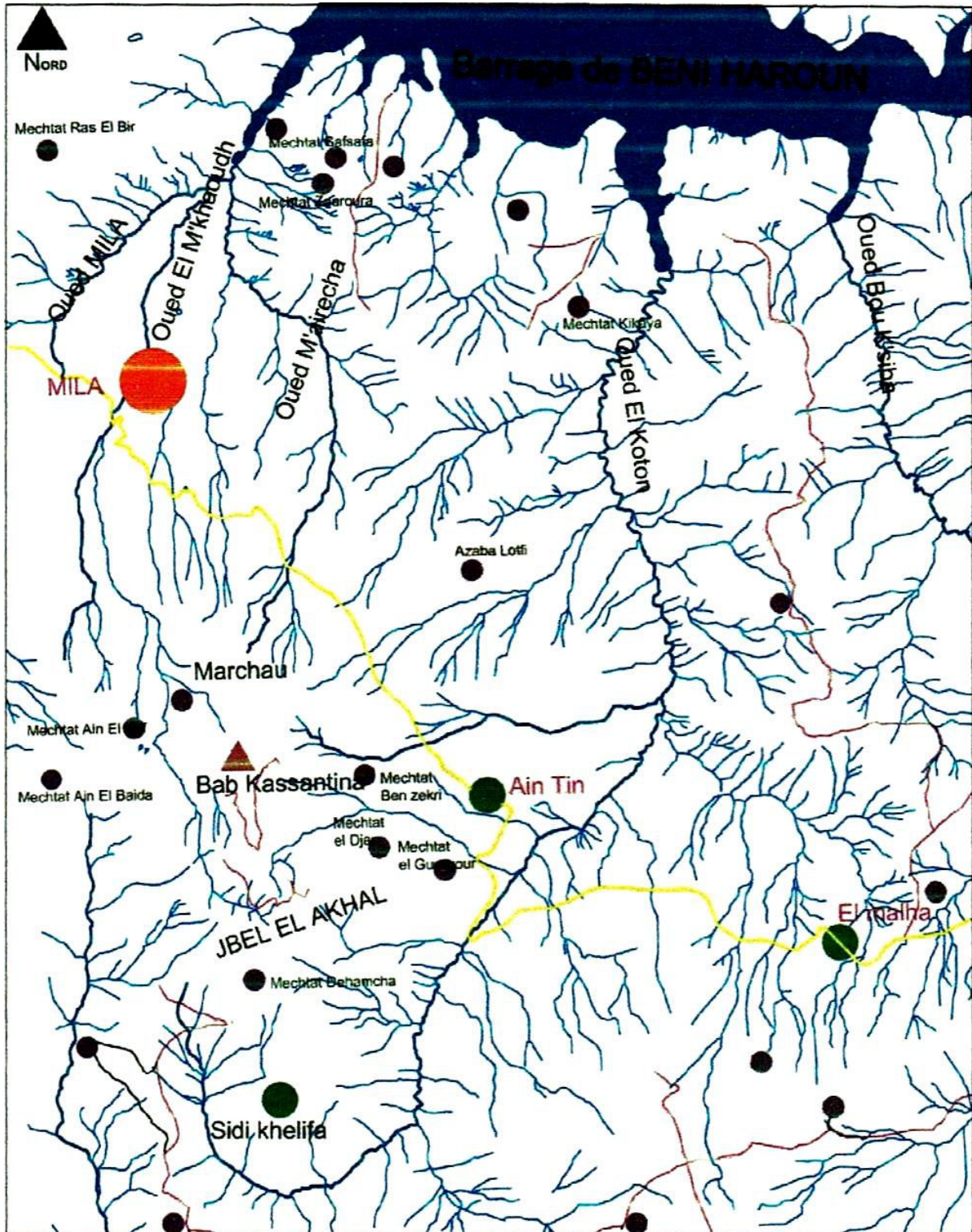
- Etablissement de haut promontoire
- Etablissement de bas promontoire (noyau proto urbain)
- Parcours de contre crête locale

Figure 16 Phase 03, source : auteur 2018

Phase 04 :



Apparition des grands noyaux urbains comme lieu de marché ainsi la création de la voie littorale



- Etablissement de haut promontoire
- Etablissement de bas promontoire (noyau)
- Noyau urbain

Figure 17 Phase 03 les établissements des promontoires, source : auteur 2018

▬ Parcours de contre crête continue

### III.4 Etude diachronique de la ville de Mila :

Comme beaucoup de villes majeures dans les mouvements de l'histoire, MILA est un lieu de citadinité ancien. a connu plusieurs civilisations : Romaine, byzantine, musulmane, ottomane, française. Elle a toujours été une région stratégique du point de vue géographique, agricole, et culturel.

#### III.4.1 Epoque du Préhistoire :

La ville a été fondée sur un parcours qui existe bien avant l'existence de la ville ce parcours qui est le parcours contre crête synthétique devient parcours structurant de la ville

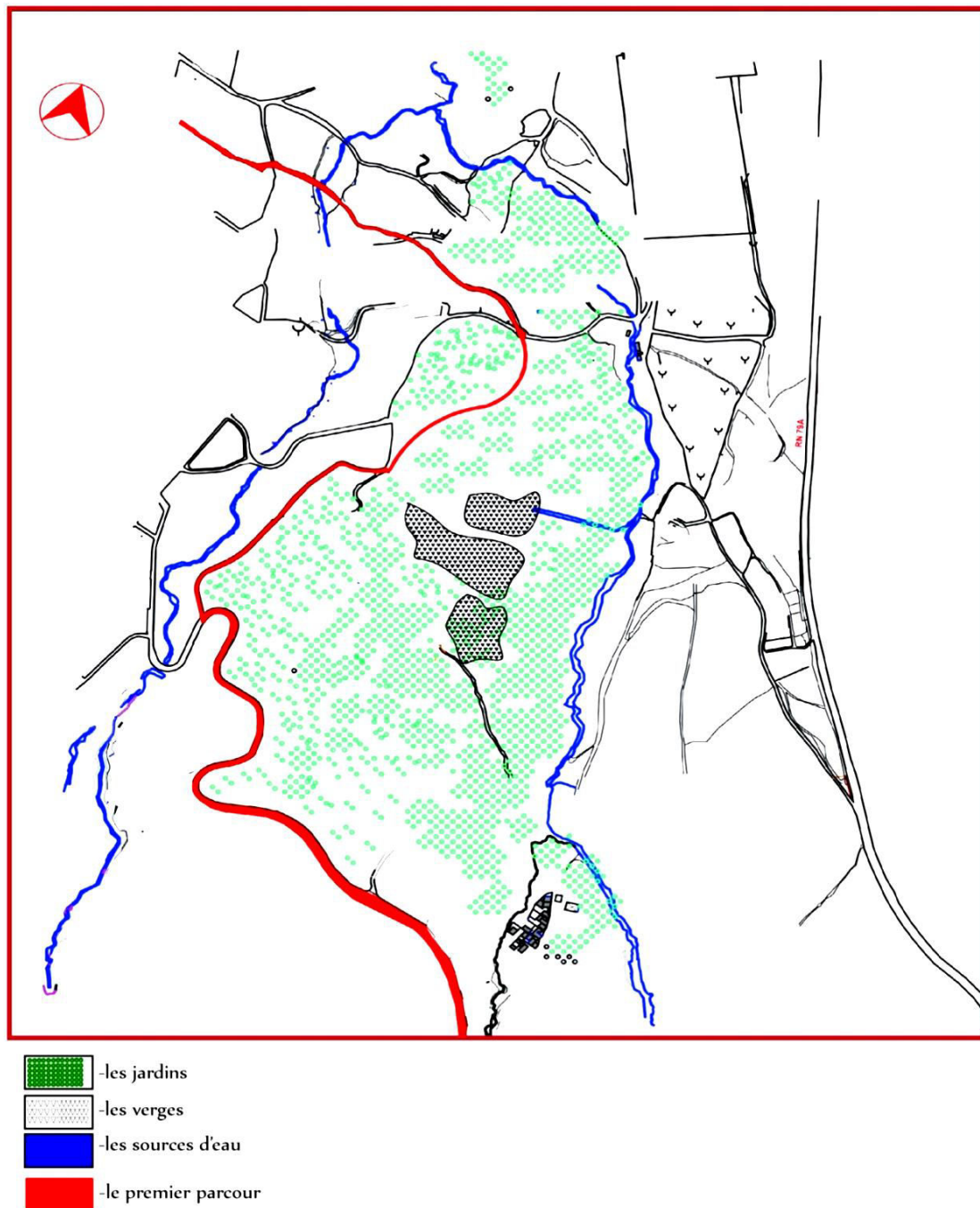


Figure 18 Carte de préhistoire, source : auteur 2018.



#### Epoque romaine :

Les premiers établissements ont été créés sur la rive la plus haute de ce parcours.

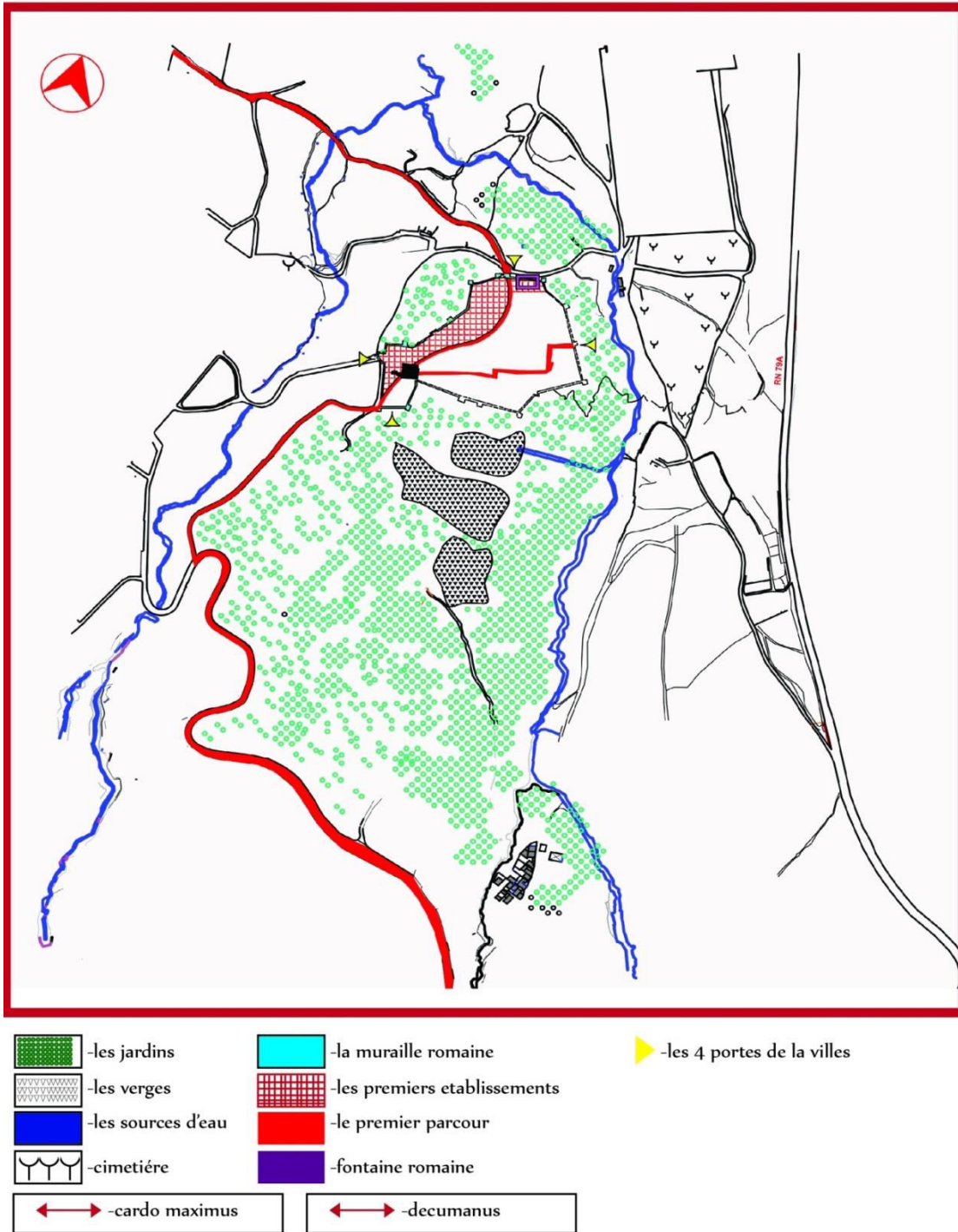


Figure 19 carte de l'époque Romain, **source** : auteur 2018.

### Chapitre III : cas d'étude

- La 2<sup>ème</sup> extension a suivait 2 lignes de crête secondaire vers le bas promontoire suivant la topographie du site, et mène au verger et au sources d'eau.

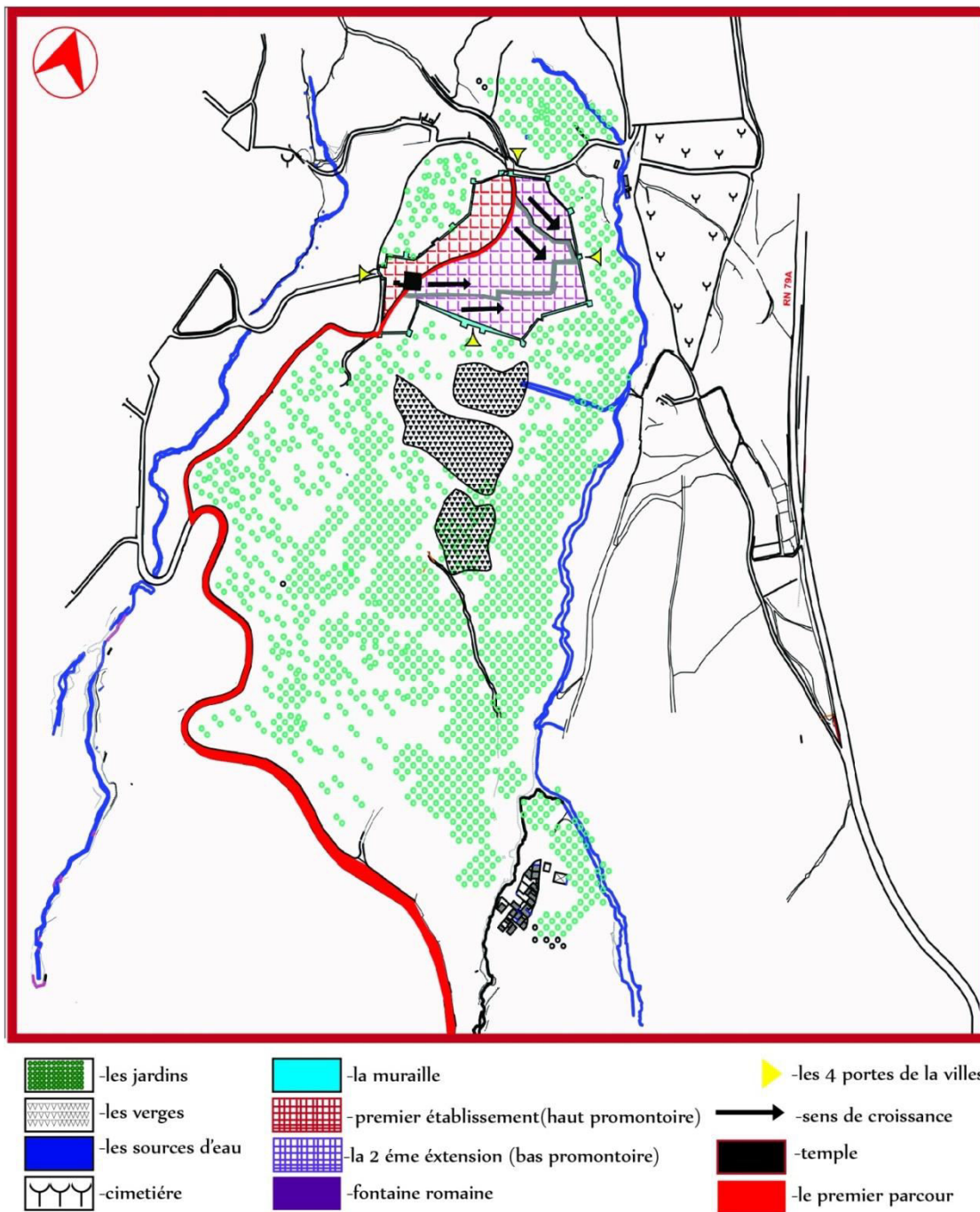


Figure 20 la carte de l'époque romaine 2<sup>ème</sup> extension, source : auteur 2018.



### Chapitre III : cas d'étude

#### Epoque byzantine :

Les byzantins ont établi leur civilisation et ont essayé de répandre la religion chrétienne à la population.

En 539, la construction en utilisant les débris de la ville pour la construction d'une forteresse et d'un mur d'enceinte.

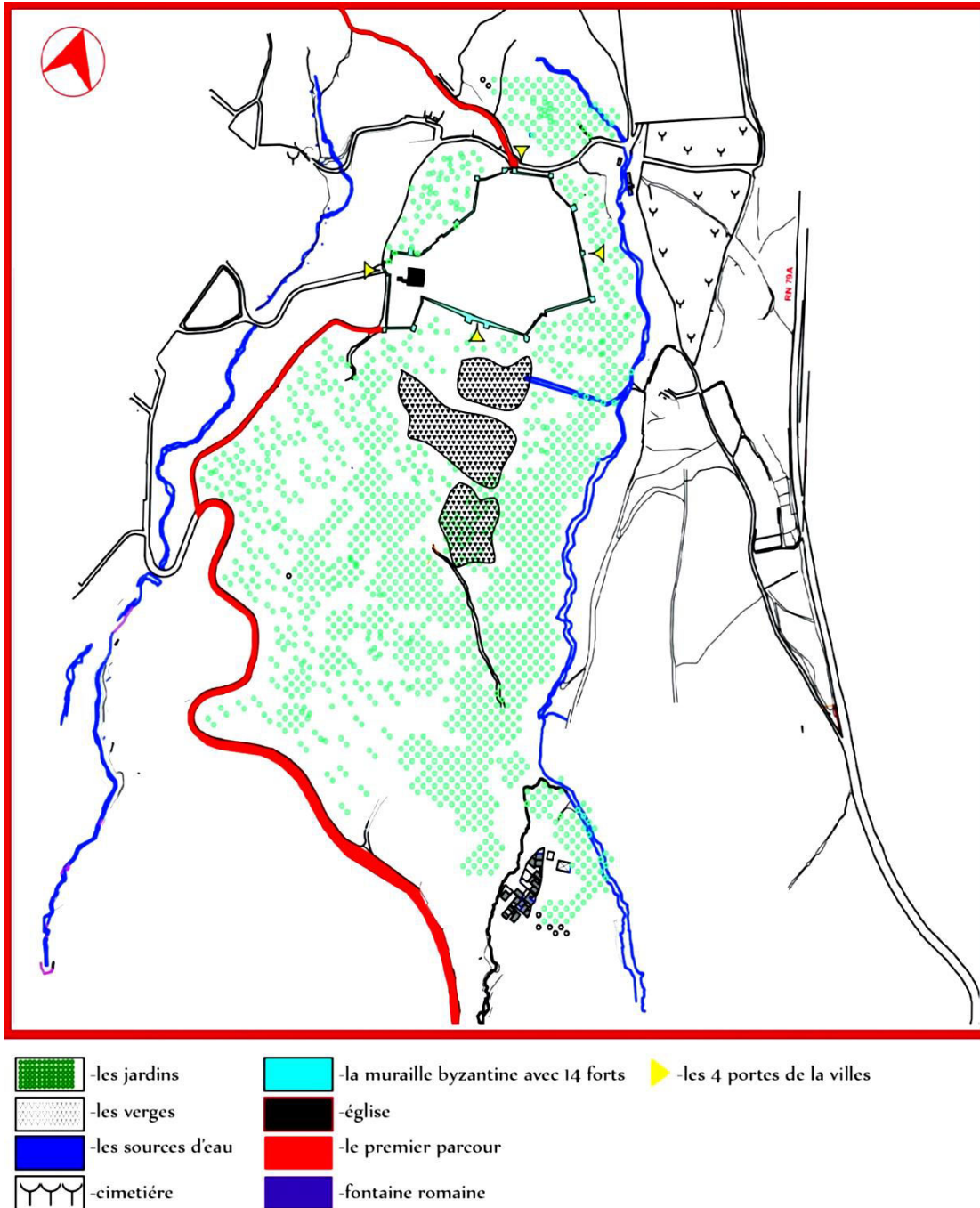


Figure 21 la carte de l'époque byzantine, source : auteur 2018.

### Chapitre III : cas d'étude

#### Epoque arabo-musulmane :

L'arrivée, en l'an 55 de l'hégrie (675 APJC) ,d'aboumouhajer dinar ce dernier y construisit une mosquée connue actuellement sous le nom de mosquée sidi GHANEM

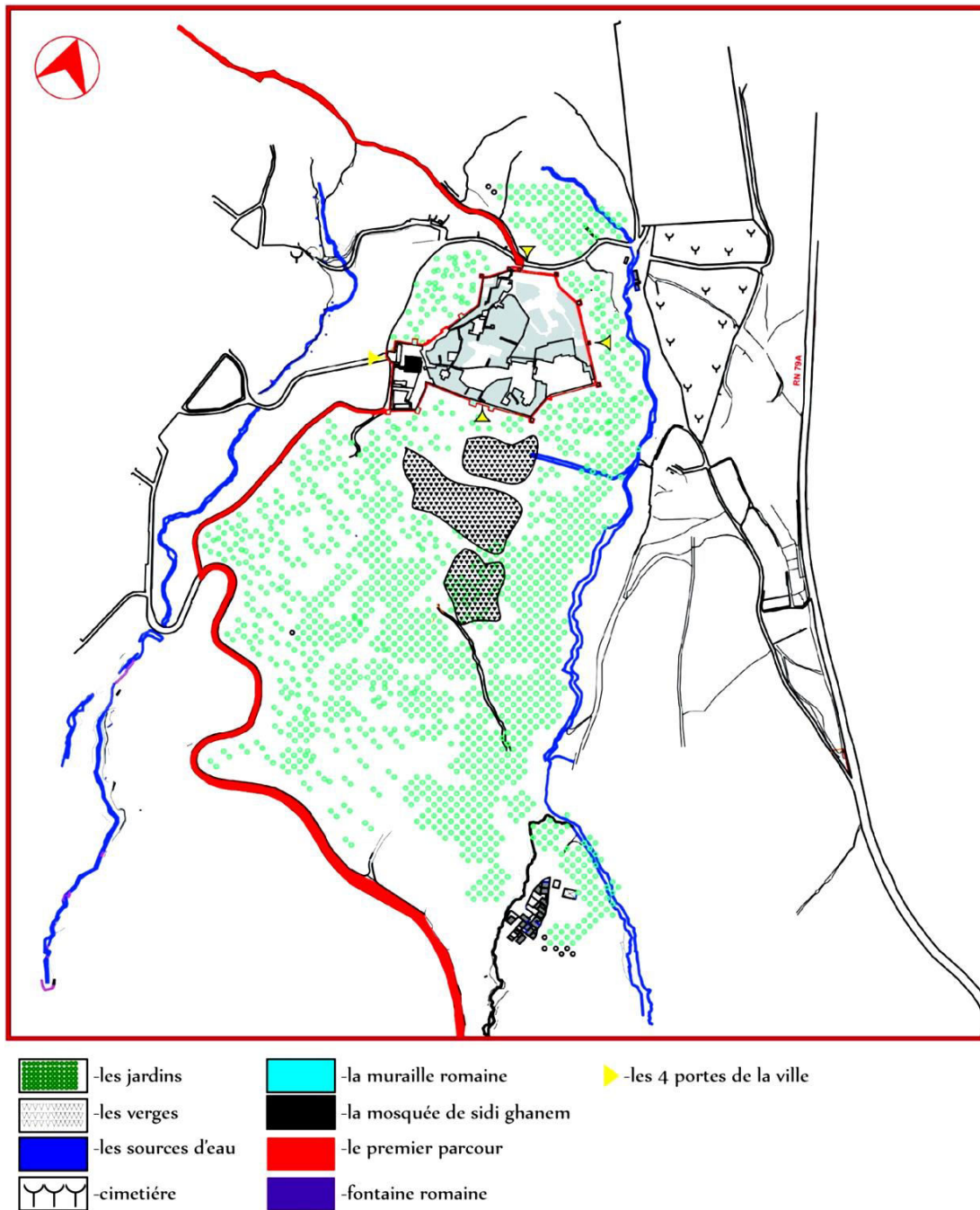


Figure 22 la carte de l'époque arabo-musulmane, source : auteur 2018.

### Chapitre III : cas d'étude

#### Epoque turque :

-on remarque la construction d'une casebae, mosquée (rahemaniya)et école et un espace publico-collective (markez)

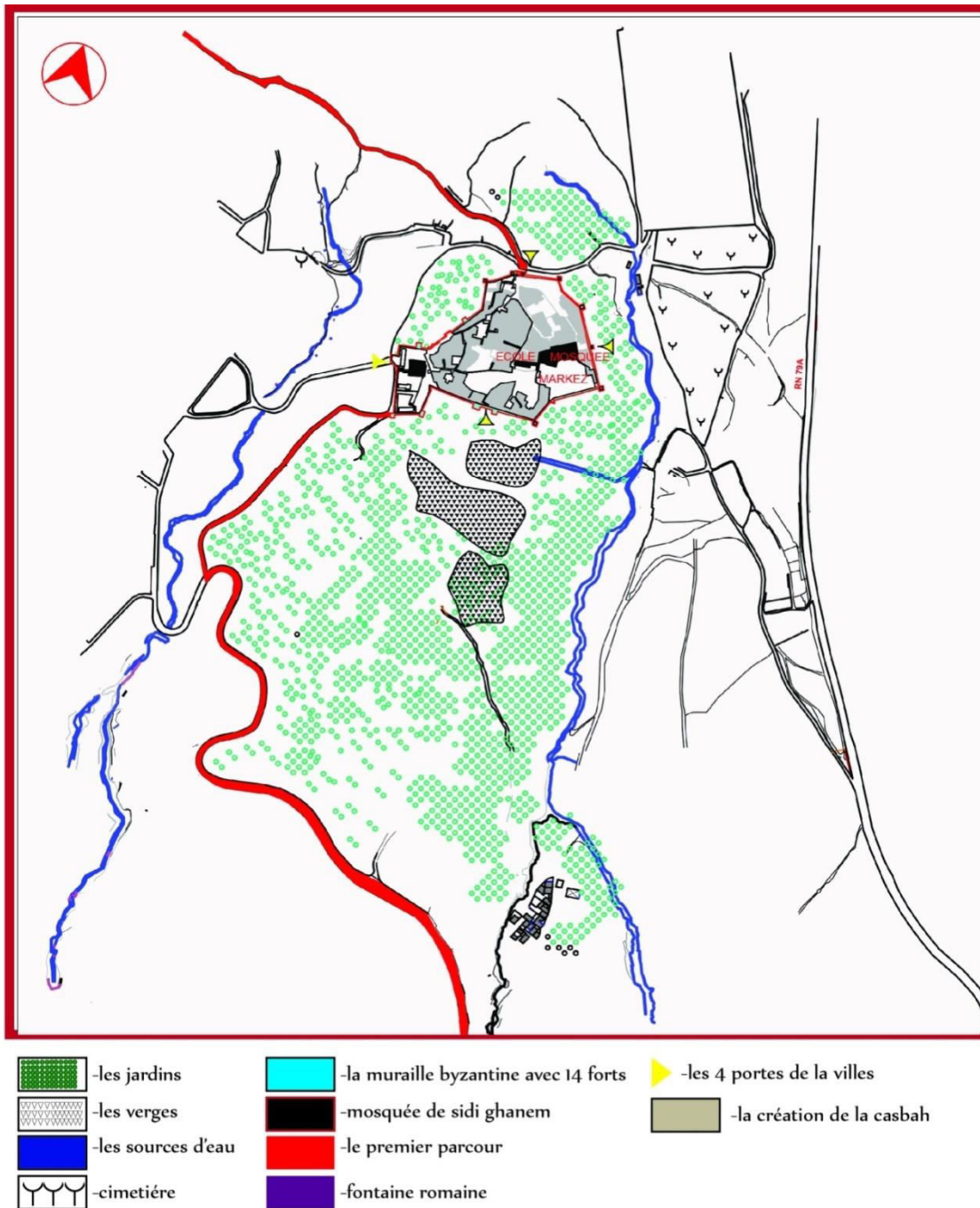


Figure 23 La carte de l'époque turque, **source** : auteur 2018.



### Chapitre III : cas d'étude

#### Epoque coloniale 1939-1962 :

##### Etape 01 : (1839-1848)

Après l'occupation turque de la Villèle français l'occupèrent à leur tour le 04.07.1837-ils ont construit la caserne-la ville prit ainsi le nom de Mila signifiant en latin (pommes).



- |   |                                    |                         |
|---|------------------------------------|-------------------------|
| <b>a</b> -mosquée                           | <b>e</b> -logement pour 150 hommes | <b>k</b> -corps de gard |
| <b>b</b> -minaret                           | <b>f</b> -pavillon d' officiers    |                         |
| <b>C</b> -hopital pour 40 malades           | <b>S</b> -logements pour 80 hommes |                         |
| <b>d</b> -manutention et magasin aux vivres | <b>h</b> -écurie                   |                         |

Figure 24 Mila à l'époque coloniale (1839-1848) , source : auteur 2018.

##### Etape 02 : (1848-1857)

### Chapitre III : cas d'étude

La 2ème étape d'urbanisation a commencé avec l'occupation française, le noyau colonial est distingué par son tracé en damier. Une typologie architecturale adaptée au mode de vie des occupants

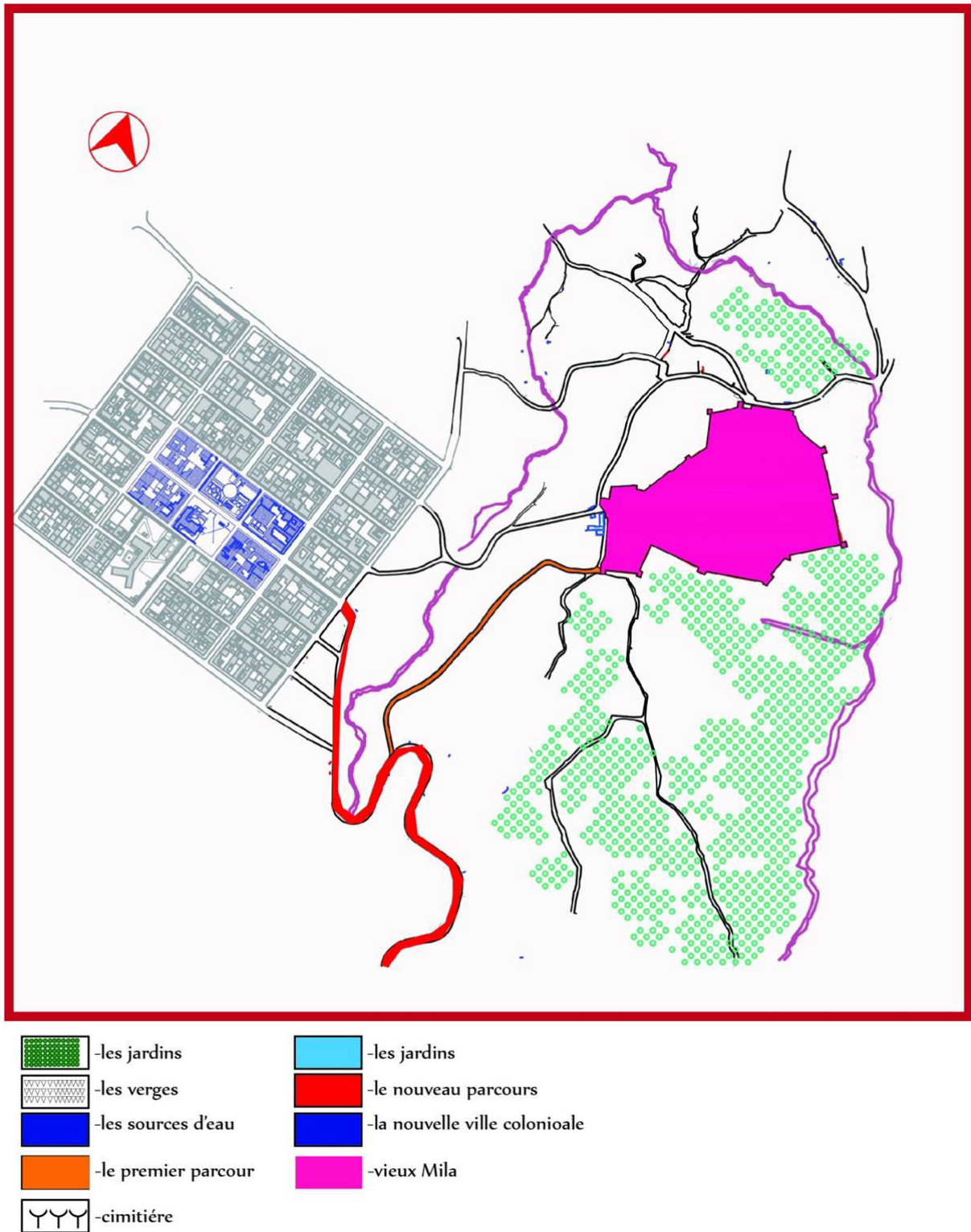


Figure 25 la carte de la ville de Mila entre 1848-1857 -1-, source : auteur 2018.



### Chapitre III : cas d'étude

#### Etape 03 :

La troisième étape c'était l'expansion urbaine sur un axe de symétrie (la route A79)

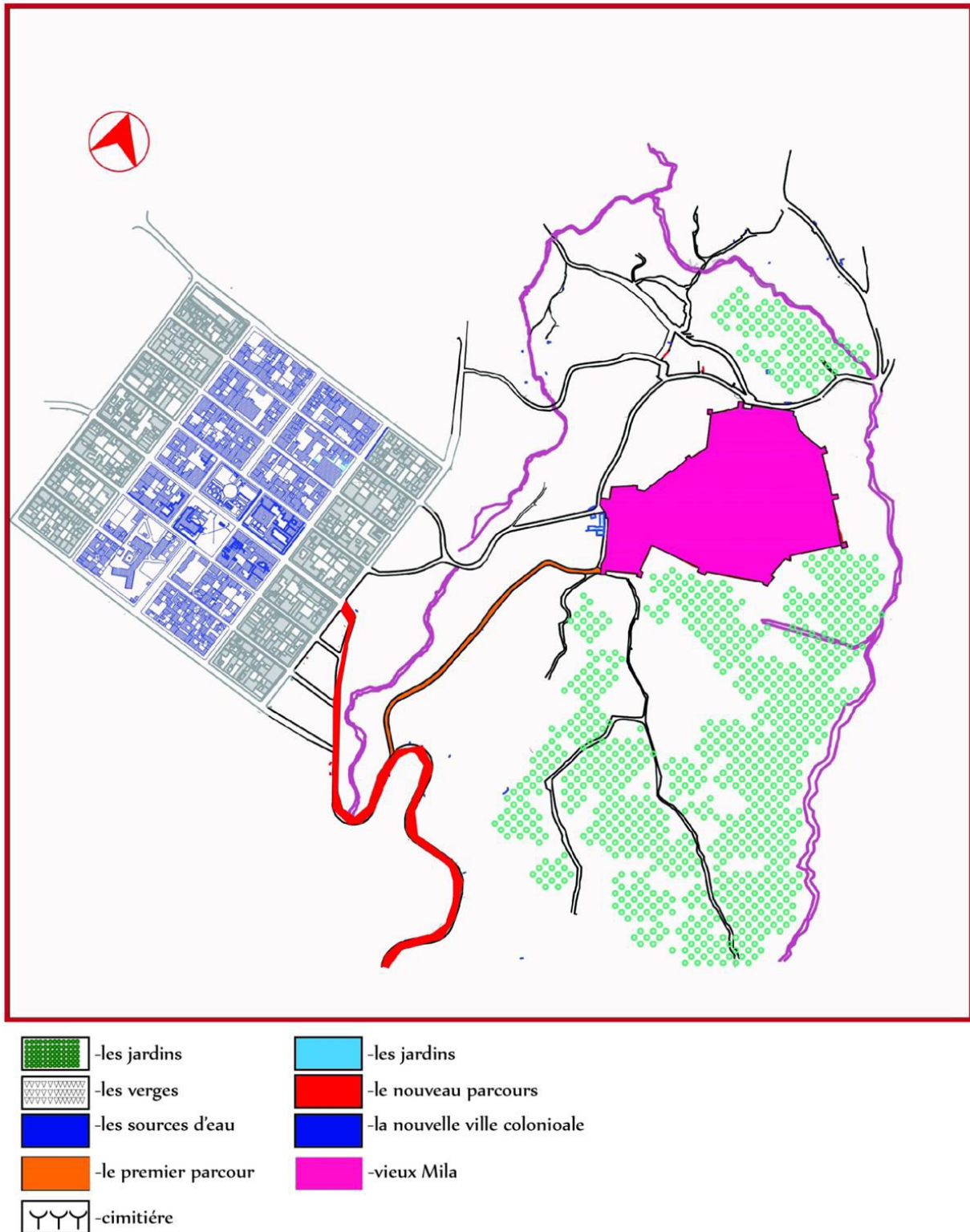


Figure 26 la carte de la ville de Mila entre 1848 et 1857-2-, **source** : auteur 2018.

### Chapitre III : cas d'étude

Dans cette étape la ville prendre une forme d'un carrée bien fait suivant les deux axes principales (les deux routes).

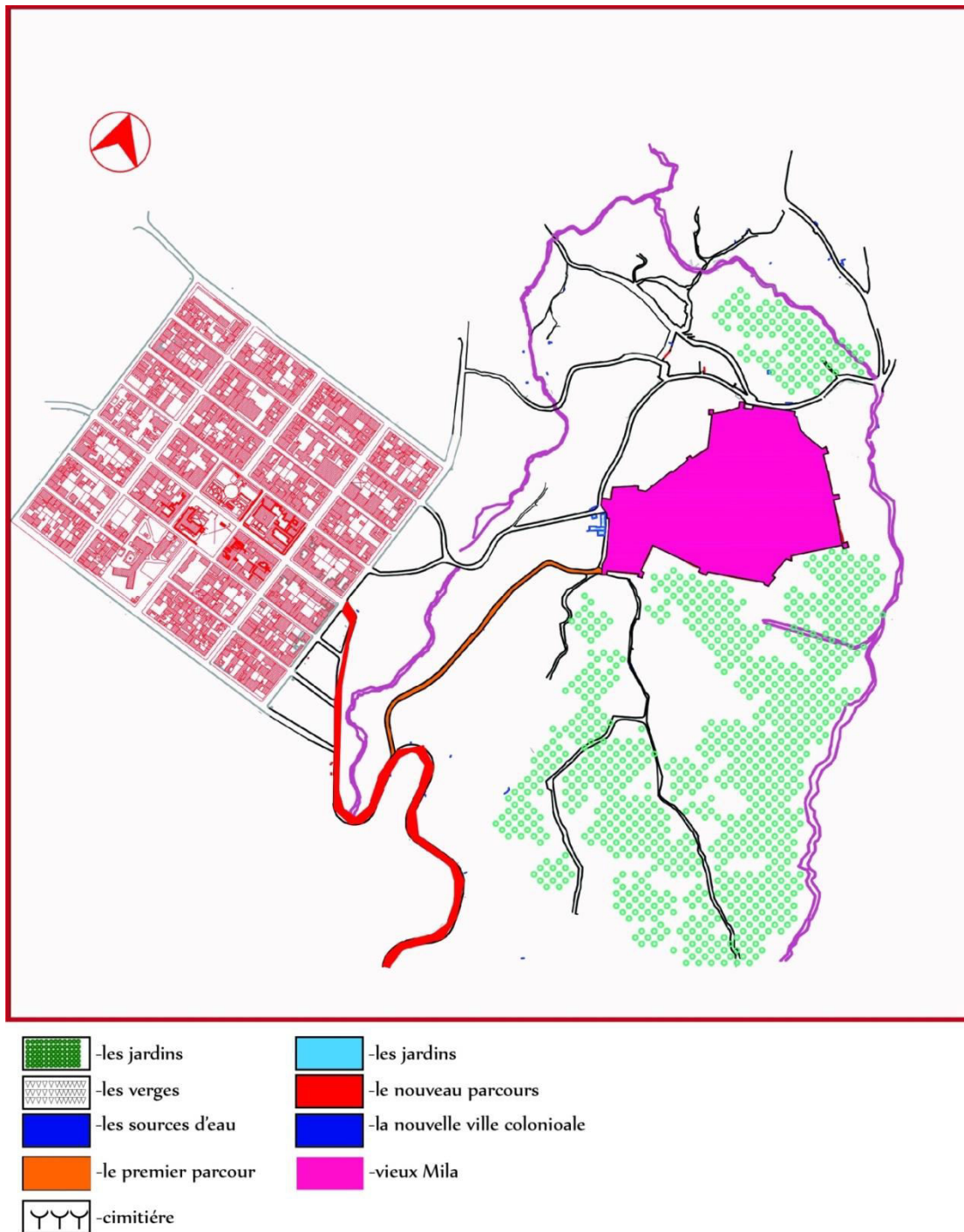
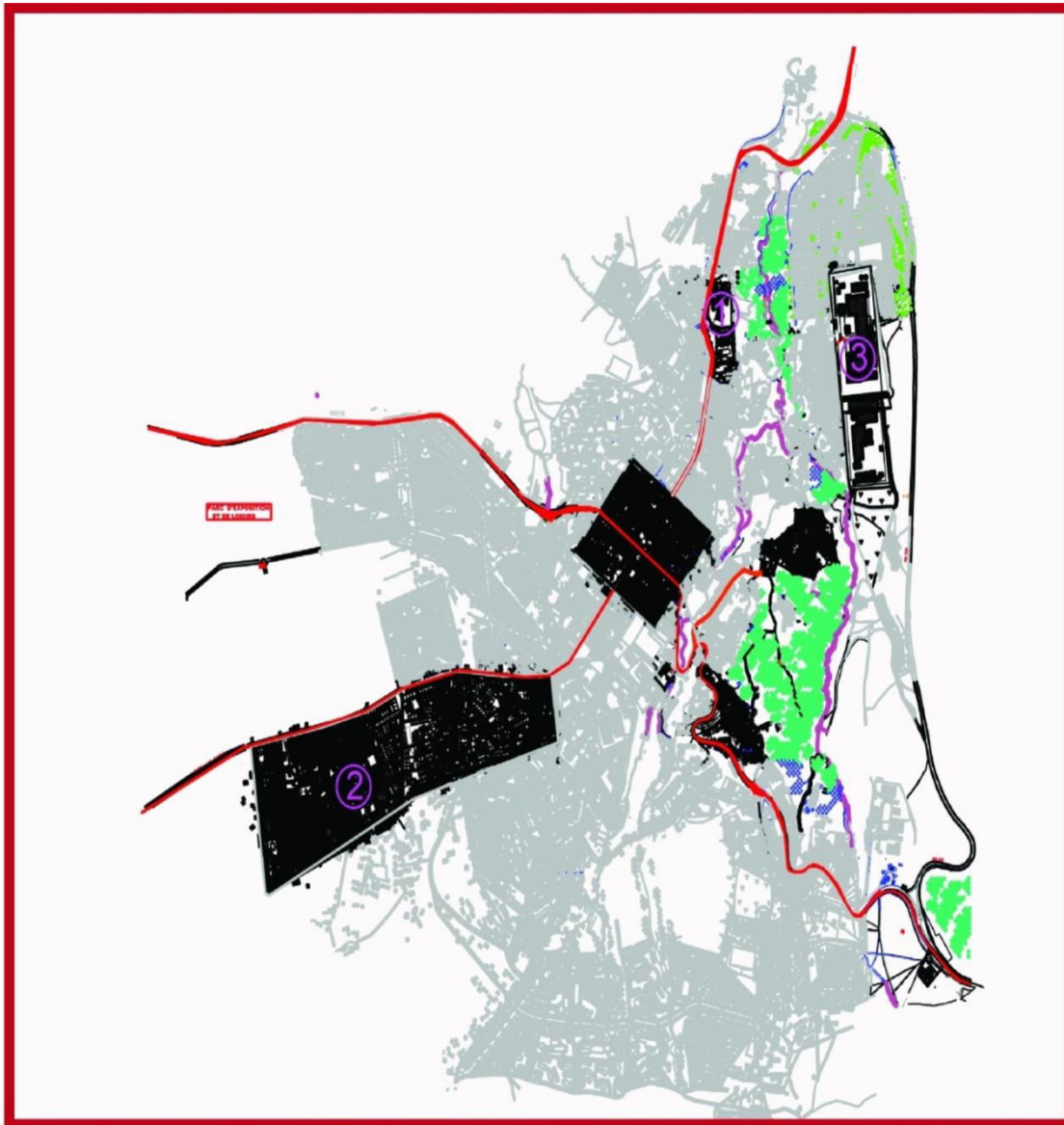


Figure 27 la carte de la ville de Mila entre 1848 et 1857 -3-, **source** : auteur 2018.

## Chapitre III : cas d'étude

### Epoque poste coloniale 1962-2018 :

La ville a connu l'anarchie totale au niveau des extensions.



- ① -cité el kouf
- ② -cité kharba
- ③ -la zone industrielle

Figure 28 la carte de la ville de Mila au postcolonial, **source** : auteur 2018.



### **III.5 Etude synchronique de la ville de Mila :**

#### **III.5.1 Introduction :**

Dans l'analyse diachronique, nous avons mené une analyse morphologique du processus de formation et de transformation de la ville, afin d'identifier l'ensemble des préexistences architecturales et urbaines, dans l'analyse synchronique nous allons aborder une analyse complémentaire, c'est la lecture synchronique qui consiste à comprendre le tissu urbain et ses composants dans un moment donné de l'histoire de son évolution.

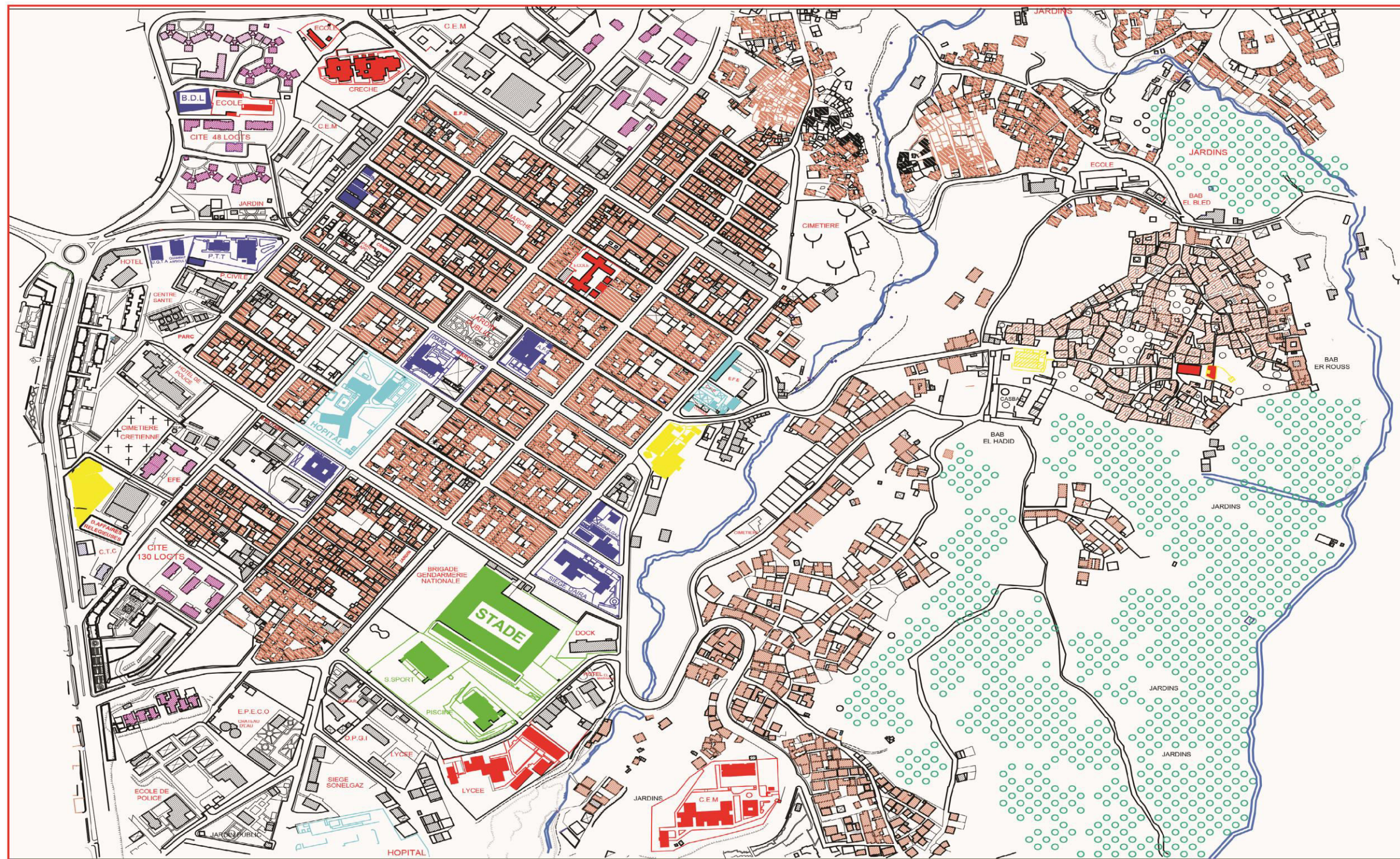
Cette lecture nous permet de connaître la réalité urbaine du lieu pour pouvoir intervenir d'une manière adéquate.







#### **III.5.2 Structure Fonctionnel :**

- Les secteurs d'habitat individuel sont très majoritaires sur le territoire, entente de superficie, ils constituent la matrice de la ville.
- Les équipements administratifs se trouve principalement au niveau de la ville coloniale grâce aux principes des colons qui par tradition, concentrent ce type de bâtiments, autour la place centrale. à l'intérieur de la ville médiévale on remarque la dominance de l'habitat individuel, et on constate aussi le manque d' activités commerciales et culturels, victimes de l'état de cette dernière qui se trouve en ruine .
- On constate la présence des équipements éducatifs dans chaque quartier de la ville.
- La zone industrielle se trouve à l'extrémité de la ville, pour cause de nuisances, et plusieurs habitats collectifs se sont implantés autour de la ville coloniale.
- La ville comporte plusieurs équipements sanitaires, par contre on constate un manque flagrant d'équipements qui s'intéresse à la culture.
- .



Chapitre III : cas d'étude



- |  |   |  |
|--|---|--|
|  équipement sanitaire |  équipement culturel |  habitat individuel |
|  équipement éducatif  |  équipement sportif  |  habitat collectif  |

**ECHELLE : 1/6000**

Carte 19 carte du structure fonctionnel , source : auteur  
Ech :1/6000



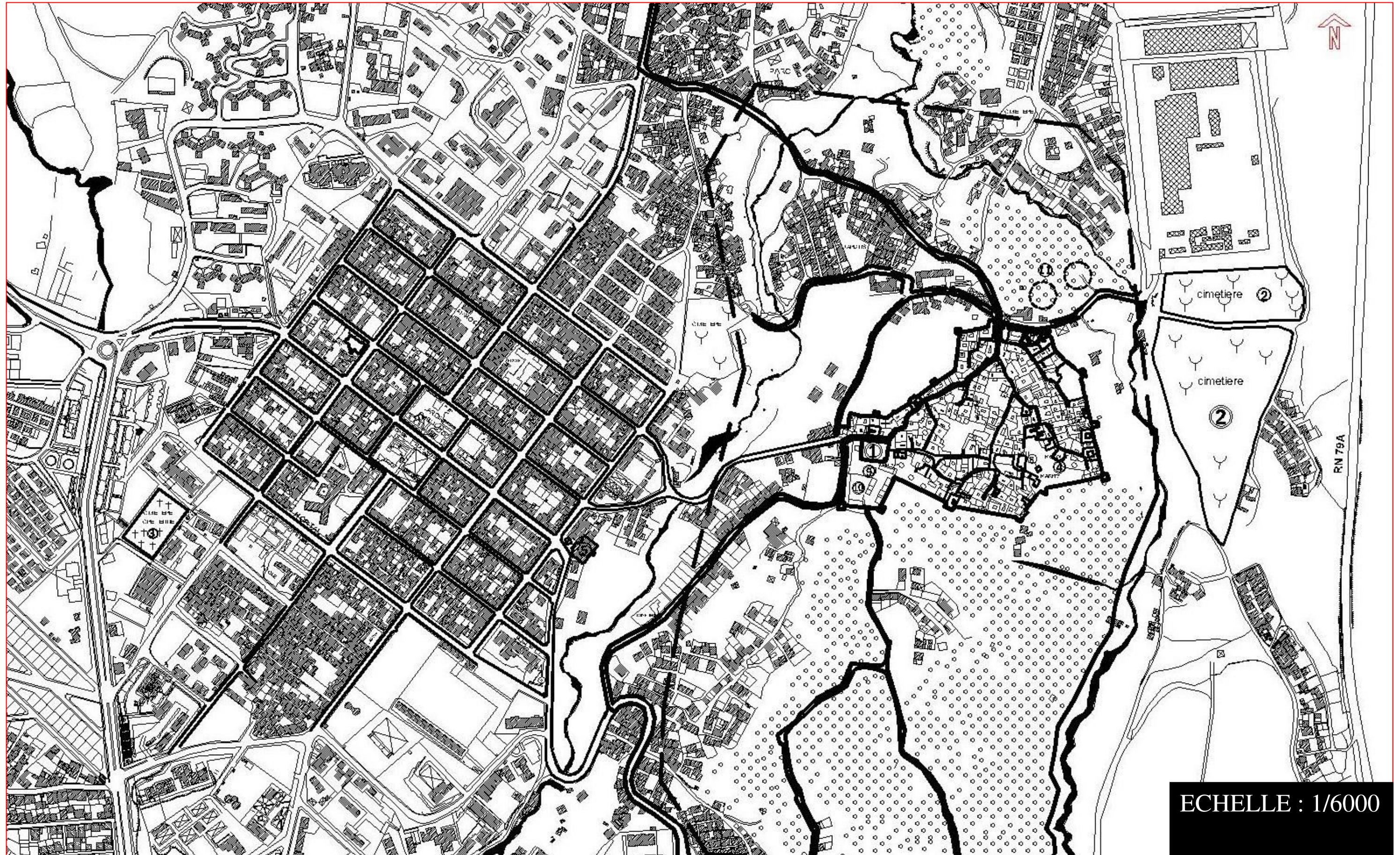
## **Chapitre III : cas d'étude**

### **III.5.2 Structure de permanences :**

La structure de permanence est l'ensemble des traces et tracés historique existants qui doivent être conservé pour la signification culturelle et la conservation de la mémoire collective de la ville.

Ces éléments font le rapport entre la morphologie et la stratification de la ville. La ville de MILA a connu plusieurs civilisations qui ont laissé leurs traces ce qui justifie le nombre des éléments de permanences.





- |  |                                       |
|--|---------------------------------------|
| ① Mosquée Sidi ghanem \ valeur Hist et Architectural | ⑦ Fontaine romain \ valeur esthétique |
| ② Cimetiere-arab ③ Cimetiere-creteinne               | ⑧ Beb El bled \ valeur esthétique     |
| ④ Mosquée El Rahmania \ valeur Hist et Architectural | ⑨ Statu Milou \ valeur esthétique     |
| ⑤ Basilique \ valeur Historique et Architectural     | ⑩ Caserne \ valeur Architectural      |
| ⑥ El maderssa \ valeur Historique et Architectural   | ⑪ Les fours \ valeur Historique       |

Carte 20 carte des permanences, source : auteur Ech :1/6000



## Chapitre III : cas d'étude

### III.4.2.1 Elément permanent :

#### Le rempart byzantin :

La ville de Mila entourée d'un rempart datant de l'époque Byzantine. La muraille est bondonnée en grand partie de ville pour le rôle de protection. Cette muraille est l'élément essentiel du vieux Mila,-la hauteur du muraille varie entre 3 et 5 mètres et une épaisseur de 2.5 mètres.



Figure 43 : les ilots de la vielle ville de Mila ,source : auteur

#### Les tours :

Le rempart est doté par 14 tours qui sont en saillies selon l'usage ont une hauteur de 7, 50 m a 9. 60 m .



Figure 44 : les ilots de la vielle ville de Mila ,source : auteur

#### Beb El Bled :

situé au point générateur de la cité traditionnelle, là où se concentre l'activité commerciale. Cette porte principale relie Mila à la route de l'antique "Cirta" cette porte prend la forme d'arc grec la nature de la pierre; avec la quelle a été construit.

#### la mosquée sidi Ghanem :

-L'une des plus vieilles mosquées en Algérie son emplacement a été révélé par les fouilles archéologiques faites en (1969-1970) Par R.Doukali dans l'enceinte basilic romaine.



Figure 45: les ilots de la vielle ville de Mila ,source : auteur

## Chapitre III : cas d'étude

### La fontaine romaine :

La fontaine romaine constitue l'essentiel du mobilier urbain du vieux Mila; Cette fontaine est considérée comme le monument le plus ancien de la cité ; parmi les rares a gardé jusqu'à nos jours les conduites d'origines. ; la fontaine est bien conservée, le mur de soutènement auquel elle adossée est en grosse pierres ; bien taillées très régulièrement de même ; les escaliers qui mènent a la ville sont faits de pierres de taille.



Figure 46 : les ilots de la vielle ville de Mila ,source : auteur

La fontaine demeure un vestige de grande valeur par son côté pratique et par son histoire

### Statue M'lou :

Découverte en 1880 par un lieutenant français pendant les fouilles des années 1879-1880 a la vieille ville de Mila . Se trouve actuellement a la caserne de la vieille ville .c'est une grande statue en marbre représente une femme assis



Figure 47 : les ilots de la vielle ville de Mila ,source : auteur

### Les fours :

Datant de l'époque ottomane, ils provisionnent la ville des matériaux de construction tel que la brique cuite



Figure 48 : les ilots de la vielle ville de Mila ,source : auteur

## Chapitre III : cas d'étude

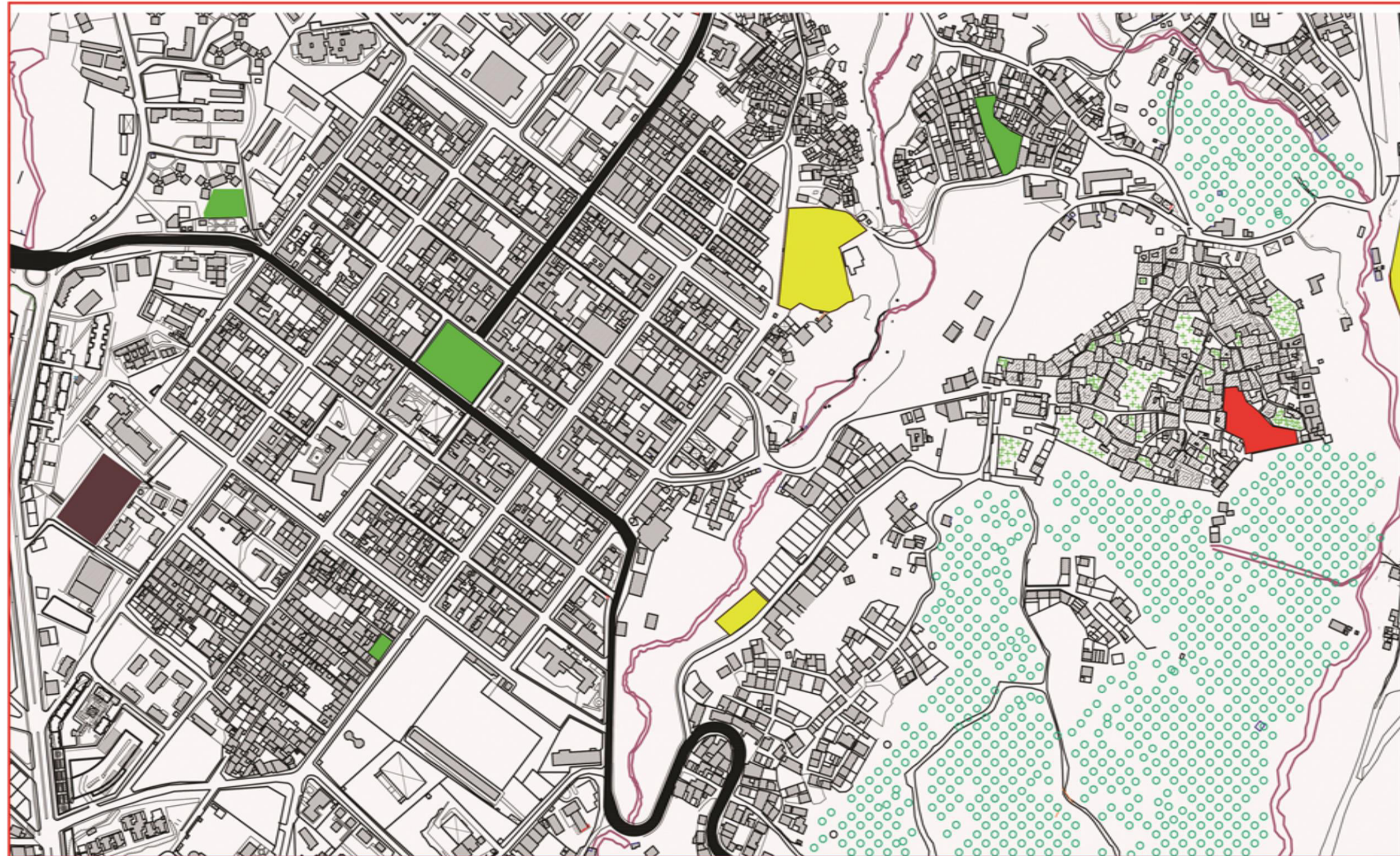
### III.5.3 Structure des espaces publico-collectifs :

la structure des espaces publico-collectifs est le troisième niveau d'interprétation qui s'occupe de la position des espaces publics dans la ville et leurs façons de s'articuler au tissu urbain .dans notre cas d'étude, la ville de MILA , on remarque que la majorité de ces espaces publico-collectifs se trouve dans les extensions qui sont à la proximité des deux voies structurant de la ville ( RN 79 et RN 79 A), et la plus part de ces espaces ont été créer à l'époque postcoloniale.

Par contraste, on remarque un manque d'espaces de détente et de loisirs dans la ville coloniale, et la vieille ville, et une absence des espaces verts au niveau de ville coloniale .

## Chapitre III : cas d'étude





- |  |  |   |
|--|--|---|
|  placette ( vieille ville ) |  cimetière musulmane  |  forêt |
|  jardin                     |  cimetière chrétienne |   |

ECHELLE : 1/6000

Carte 21 carte des espaces publico-collectifs , source : auteur Ech : 1/6000



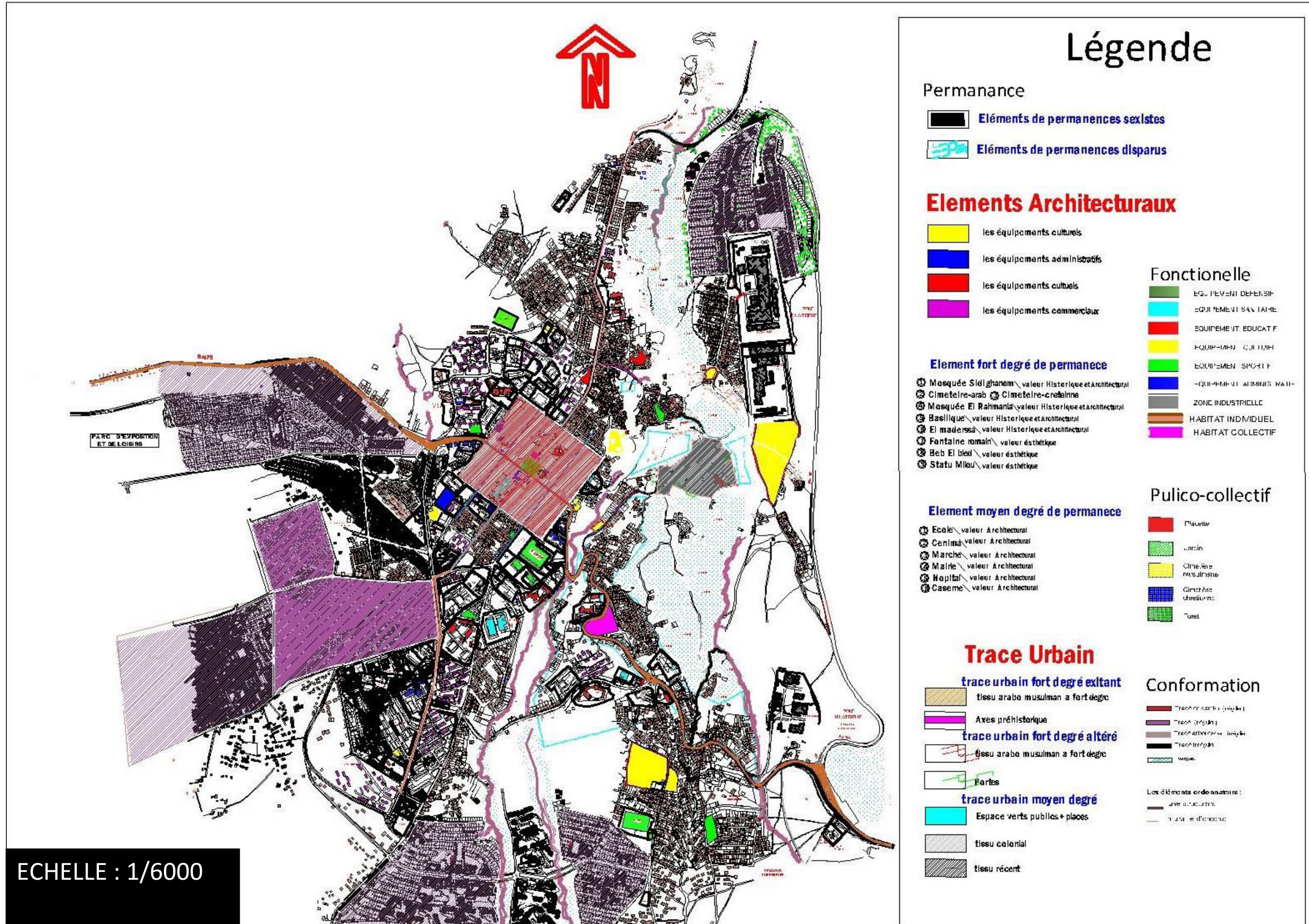
## Chapitre III : cas d'étude

### III.3.5. Structure de l'urbain :

Après l'étude effectuée sur le processus de formation et transformation de la ville de MILA on peut tirer ces observations :

1. la ville de Mila présente un cas où sa transformation s'est faite d'une façon anarchique, on note dans la période pré coloniale et coloniale que le mode de croissance de la ville est polaire autour du noyau initial. Avec l'indépendance ce mode s'est transformé à un mode linéaire à travers des axes structurant régionaux (Sétif/Constantine et Jijel/Constantine) et communaux (Grarem/Redjas/Zeghaia). Cette extension est représentée par des tissus denses et des implantations spontanées.
2. la stratification de la ville de MILA s'est faite le long de son processus de formation.
3. l'existence des édifices patrimoniaux au niveau du noyau historique de la ville ( la vieille ville).
4. l'existence d'une continuité entre la période post- coloniale et la période actuelle de la ville, et le contraire pour la ville historique.







### III.3.6. carte des problématiques :

-Depuis 1962 La ville de Mila a connu une croissance linéaire (RN 79-RN 79 a ) , en se basant sur les axes de la ville coloniale comme pôle de croissance

- l'extension s'est fait vers l'ouest a cause de la présence d'un axe de rupture (Oued El-KHARBA )
- cet axe de rupture a résulté deux tissus différents1-tissu plus dense : partie Ouest de l'axe2-tissu moins dense : partie Est de l'axe.

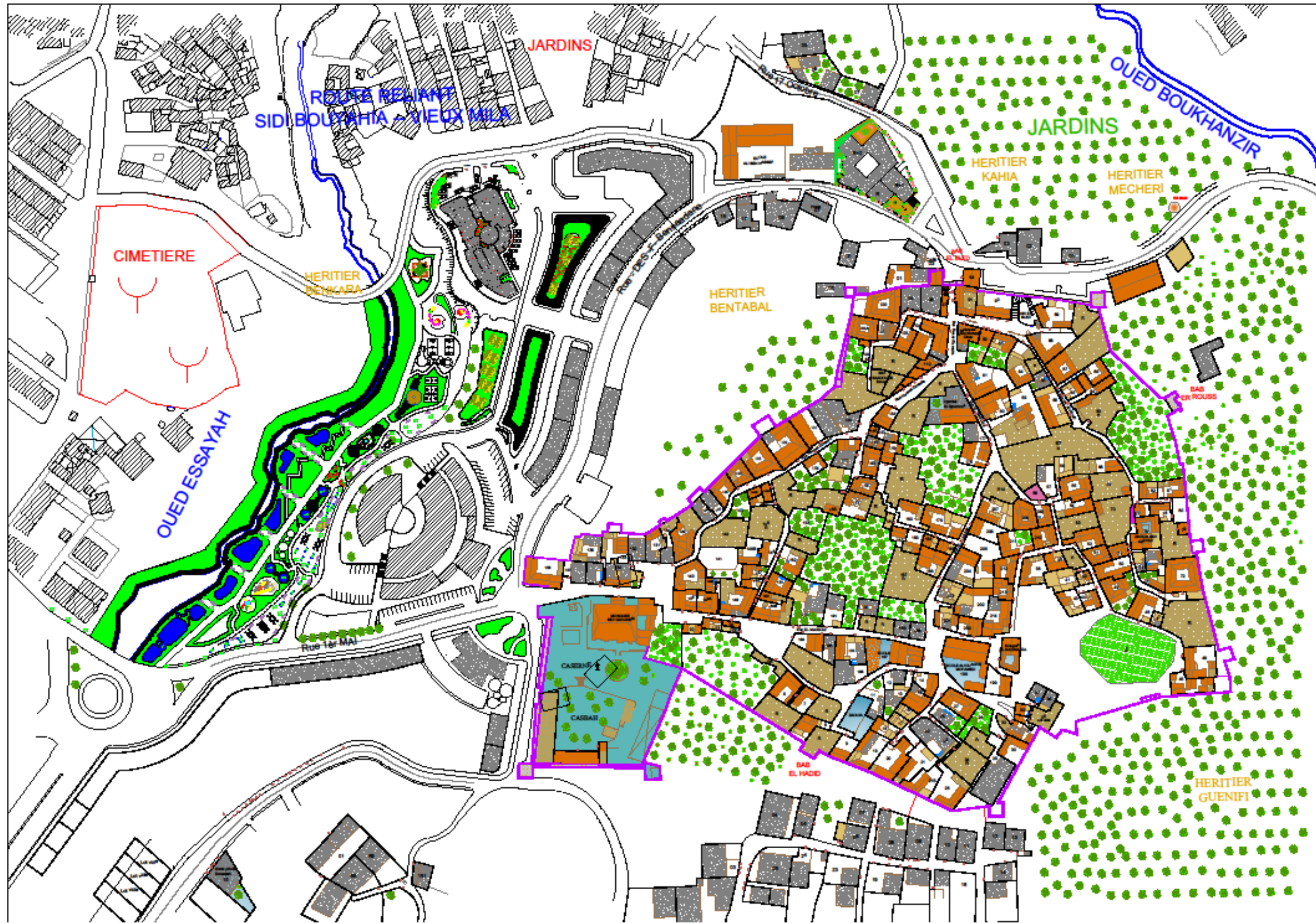
ECHELLE : 1/6000



## **Chapitre III : cas d'étude**

### **III.3.7. Proposition urbaine :**





## Chapitre III : cas d'étude

### III.5. Typologie de la ville :

#### III.5.1. Le système parcellaire :

Le vieux Mila est décomposé en 11 ilots de forme irrégulière, cette forme irrégulière est due à la délimitation des ilots par le rempart et les impasses qui prennent naissance sur des voies étroites à différentes dimensions. la majorité des ilots est composée de l'ensemble résidentiel, organisée selon les principes de médina basés sur l'intimité de la famille.

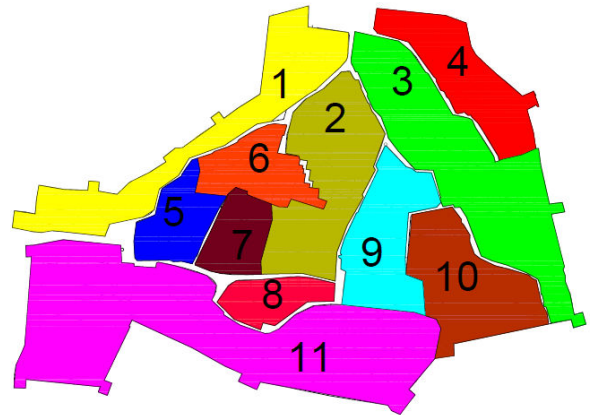


Figure 53 : les ilots de la ville medivale

Source : auteur 2018

Les ilots du vieux Mila ne correspondent pas à une logique fonctionnelle; causé par l'absence des activités à grande échelle, les ilots sont situés dans l'espace par les citadins à partir d'un édifice religieux qui lui donne un nom.

critère topologique	critère dimensionnel	critère dimensionnel
<p>→ direction des parcellaires sont hiérarchisés "préférentielle"</p>	<p>densité de construction      vide subsiste entre le bât Bati très resserré, densités de construction assez variables</p>	<p>très variante dans les dimension</p>

Figure 54 : les ilots de la vielle ville de Mila, source : auteur 2018

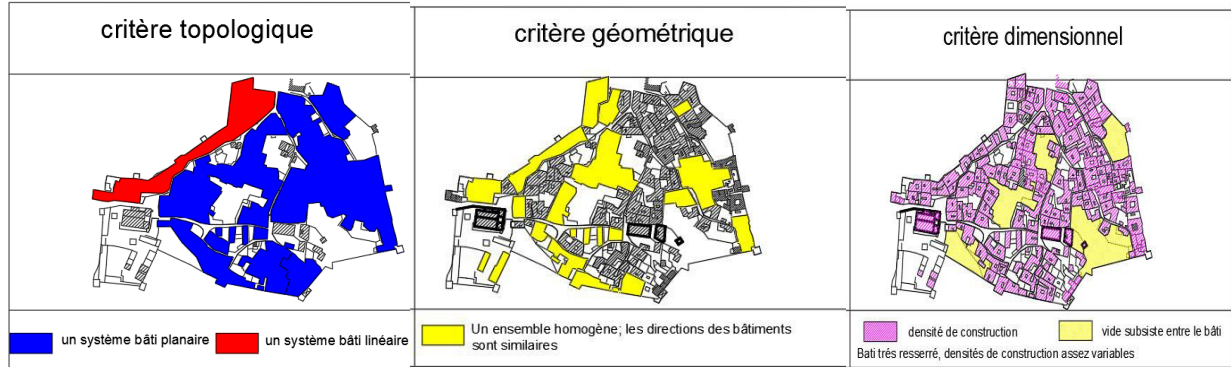


## Chapitre III : cas d'étude

### III.5.2. Le système bâti :

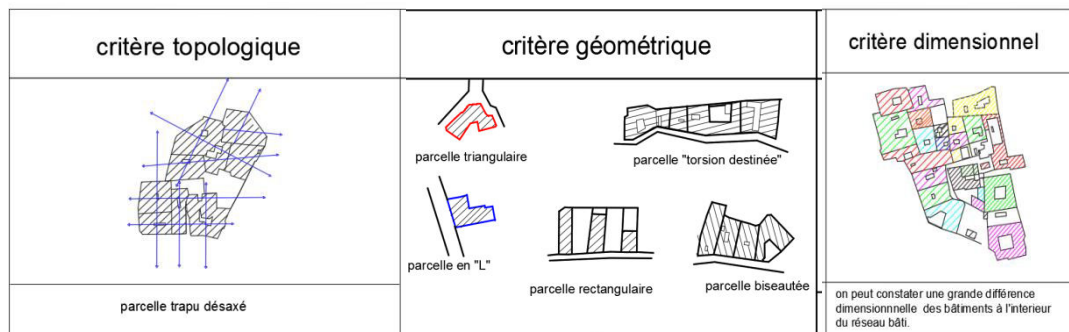
Regroupe l'ensemble des masses constructives qui constituent la forme urbaine.

#### Analyse du système bâti:



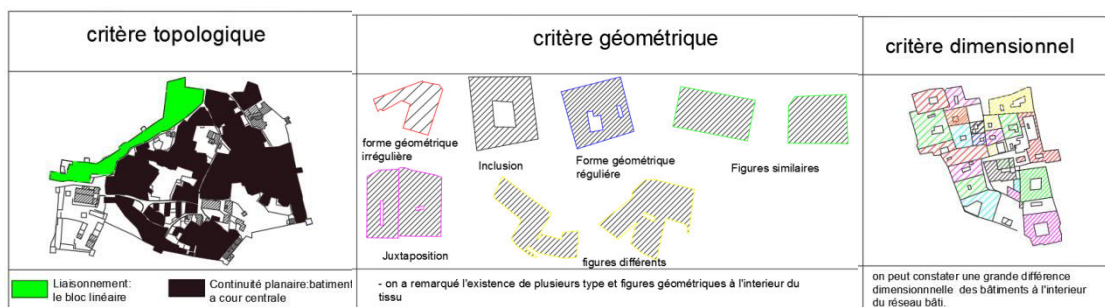
**Figure 55** : schéma explicatif d'analyse système bâti selon Borie, auteur : 2018

#### Analyse de la parcelle:



**Figure 56** : schéma explicatif d'analyse système parcelle selon Borie. Auteur : 2018

#### Analyse du bâti :

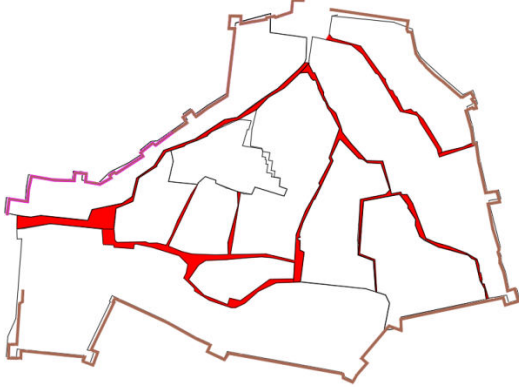
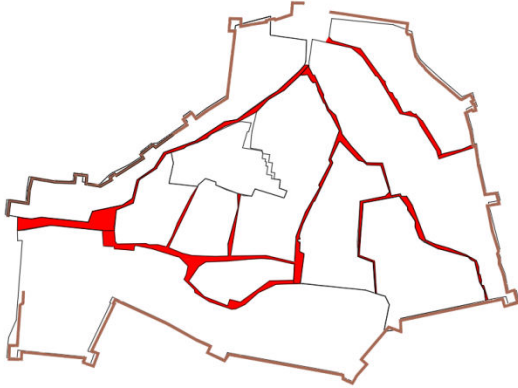
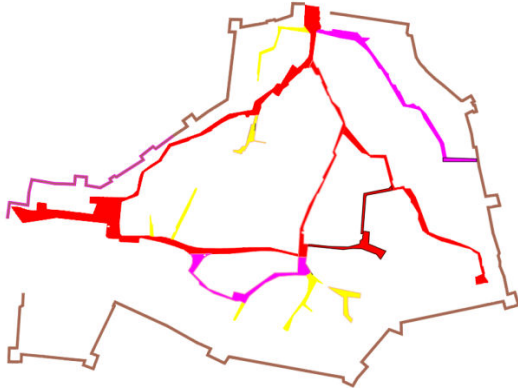


**Figure 57** : schéma explicatif d'analyse du bâti selon Borie. Auteur : 2018



## Chapitre III : cas d'étude

### III.5.3.Le système viaire :









<p><b>Système viaire</b></p>	
<p><b>Critère topologique</b></p>	 <p style="text-align: center;">— système linéaire (arboresant )</p>
<p><b>Critère géométrique</b></p>	 <p style="text-align: center;">— système hierarchisé non orthogonale</p>
<p><b>Critère dimensionnelle</b></p>	 <div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="flex: 1;"> <p>— Parcours principale 3-3.5 mètres</p> <p>— Parcours secondaire 2 mètres</p> <p>— Impasses 1.4 mètres</p> </div> </div>

**Figure 58** : schéma explicatif de système viaire, **Source** :auteur 2018

## Chapitre III : cas d'étude

### III.6 Caractéristiques des détails architecturaux :

#### III.6.1 Les murs :

<b>LES MURS</b>	<b>Mur en adobe</b>	<b>Mur en pierre</b>	<b>Mur mixte</b>	<b>Le bois</b>
				
				

**Figure 59** : photos des murs, Mila, **Source** :auteur 2018

#### III.6.2 Les portes :

<b>LES PO</b>	<b>Principale à deux ventoux</b>	<b>Principale a un arc</b>	<b>Sous un encorbellement</b>

### Chapitre III : cas d'étude

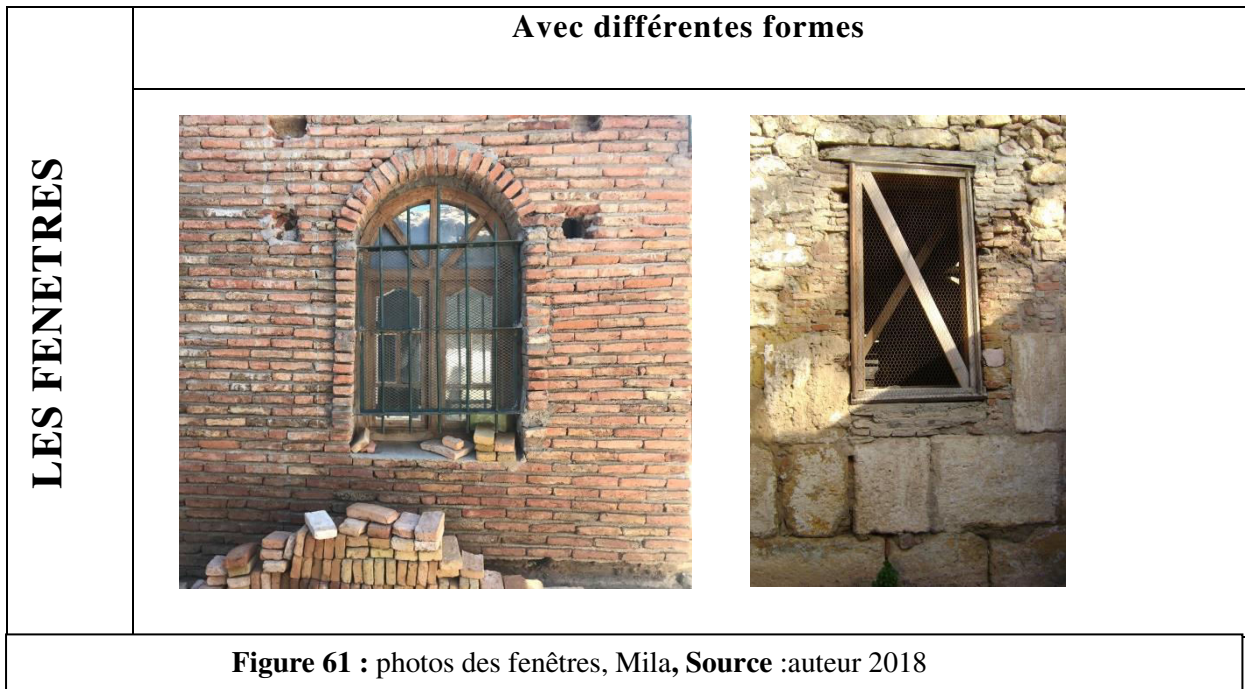


**Figure 60:** photos des portes, Mila, **Source :** auteur 2018

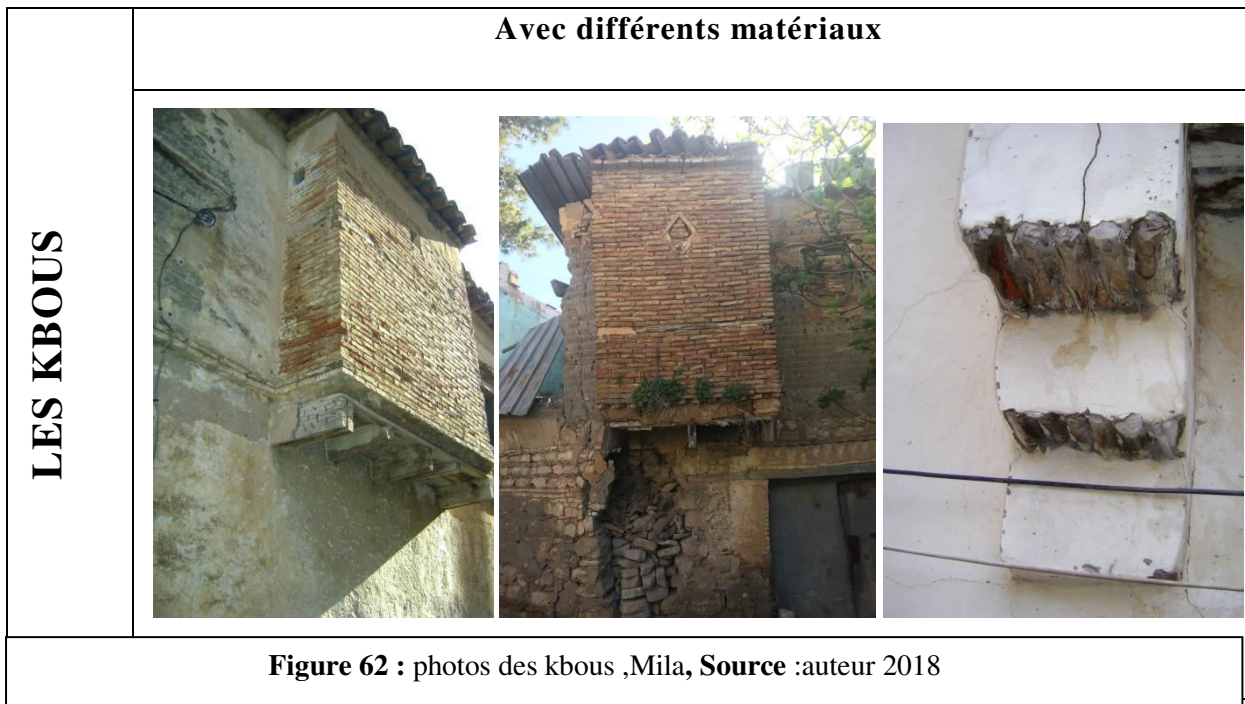


## Chapitre III : cas d'étude

### III.6.3 Les fenêtres :



### III.6.4 Les kbous :



III.6.5 Les murs extérieurs :



<b>LES MURS EXTERIEURS</b>	<b>Traitement de cotes extérieures</b>	<b>Traitement des corniches et d'acrotère</b>
		

Figure 63 : photos des murs extérieurs ,Mila, Source :auteur 2018

## Analyse Thématique du projet :

### La structure sanitaire :

#### Définition des structures sanitaires :

C'est l'ensemble d'infrastructure, d'équipement et de l'organisation mis en place pour prodiguer les soins de santé (Magne, 2012).

#### Définition de la santé :

« *Étant une absence de la maladie ; être en bonne santé consiste à dominer et vaincre avec succès des influences néfastes* ». <sup>1</sup>

« *La santé est un état complet de bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité* ». <sup>2</sup>

« *Le but de l'hygiène et de la médecine n'est pas d'empêcher l'échéance de la mort mais de lutter contre les agressions extérieures et leur altération du milieu intérieur du fait de ces agressions afin de protéger la santé de l'homme et lui assurer une vie dans les meilleures conditions* ». <sup>3</sup>

#### Définition de la santé publique :

« *La santé publique est un ensemble de conditions naturelles favorables, dans lesquelles se développent des organismes vivants, en particulier, l'homme* ». <sup>4</sup>

« *La santé publique désigne à la fois l'état sanitaire d'une population apprécié via des indicateurs de santé (quantitatifs et qualitatifs)* ». <sup>5</sup>

#### Type des établissements de la santé :

Centre sanitaire ou sont organisés les enseignements publics médicaux et post universitaire ainsi que la recherche et les enseignements paramédicaux .Il contient toutes les spécialités, et bien sur la fonction pédagogique.



Figure 51 : Le C.H.U, source : Google

---

<sup>1</sup> . Dictionnaire Larousse.

<sup>2</sup> . Selon l'O.M.S (1964).

<sup>3</sup> . Selon IBN SINA.

<sup>4</sup> . Selon l'organisation mondiale de la santé (O.M.S).

<sup>5</sup> . Dictionnaire Larousse.



### Centre hospitalière spécialisé :

Ils sont localisés dans les grands noyaux urbains pour faciliter leur accessibilité, ils assurent les soins pour des tranches médicales spécifiques, ils regroupent des équipements médicaux très sophistiqués.

### Hôpitaux :

Les hôpitaux possèdent une histoire s'étendant sur plus d'un millénaire, d'établissements d'assistance charitable, ils sont devenus les outils essentiels d'une politique de santé au bénéfice de la population dans son ensemble.



Figure 52 : Hôpital Européen Georges Pompidou Source : Fernand, 1999

### Polyclinique :

Elle assure les consultations spécialisées, elle est la structure de relais entre le secteur hospitalier et le centre de santé, on peut distinguer les polycliniques médicochirurgicales contenant un bloc opératoire.

### Clinique :

Ce sont des équipements de santé intermédiaire entre les hôpitaux et les dispensaires, ils sont dotés d'une bonne technologie et pouvant avoir la fonction d'accueil pour des malades nécessitant un séjour.



Figure53 : clinique mutualiste de la sagesse Source : Fernand, 1999

### Centres de soin :

Ce sont des centres spécialisés, complémentaires des autres établissements, possédant une autonomie médicale qui leur est nécessaire (ex : thalassothérapie).

### Salle de soins et de consultation :

La plus petite unité sanitaire où s'exercent les activités paramédicales, elle peut être surtout recommandée en milieu rural pour des zones urbaines très dispersées.

### Polyclinique :

#### Définition de polyclinique :

Elle assure les consultations spécialisées, elle est la structure de relais entre le secteur hospitalier et le centre de santé, on peut distinguer les polycliniques médicochirurgicales contenant un bloc opératoire.

#### Analyse des exemples :

##### Exemple 01 de la polyclinique de Kéraudren :

- La polyclinique de Kéraudren est un équipement sanitaire français
- Depuis 1994 elle a regroupé en même bâtiment les cliniques de Saint-Louis de Brest et Sainte-Anne de Lesneven.



Figure 54: polyclinique Kéraudren de Brest, Source : Nord-Bretagne.fr

#### La situation :

La polyclinique de Kéraudren se situe au nord du Brest, elle est implantée dans le Z.A.C (zone d'aménagement concentré) de Kéraudren : Paris-France.

#### Plan de masse :

La polyclinique Kéraudren est orientée sud-ouest vers l'aire de stationnement. La surface du terrain est de 2,5 hectares, avec une surface bâtie de 9500m<sup>2</sup>.



Figure 55: plan de masse polyclinique Kéraudren, source : groupe-isms.com



**L'accessibilité :**

La polyclinique est bordée par une voie secondaire qui dérive de la voie express.

Les limites de cette polyclinique au côté Nord-Est est Brestenne.

Donc elle est accessible pour les brestois que les populations environnantes.

Figure 56: l'accessibilité à la polyclinique Kéraudren, source : auteur.

**Stationnement :**



**Les parkings:**

- parking des visiteurs
- parking du personnel
- parking des ambulances:

Figure 57: les aires de stationnements de la polyclinique

**Volumétrie :**

Le projet est un volume compact, il est constitué d'une combinaison de volumes, elle semble composée de 3 parties

Une partie devant : R+1

Une partie centrale : R+3

Une partie arrière : R+2

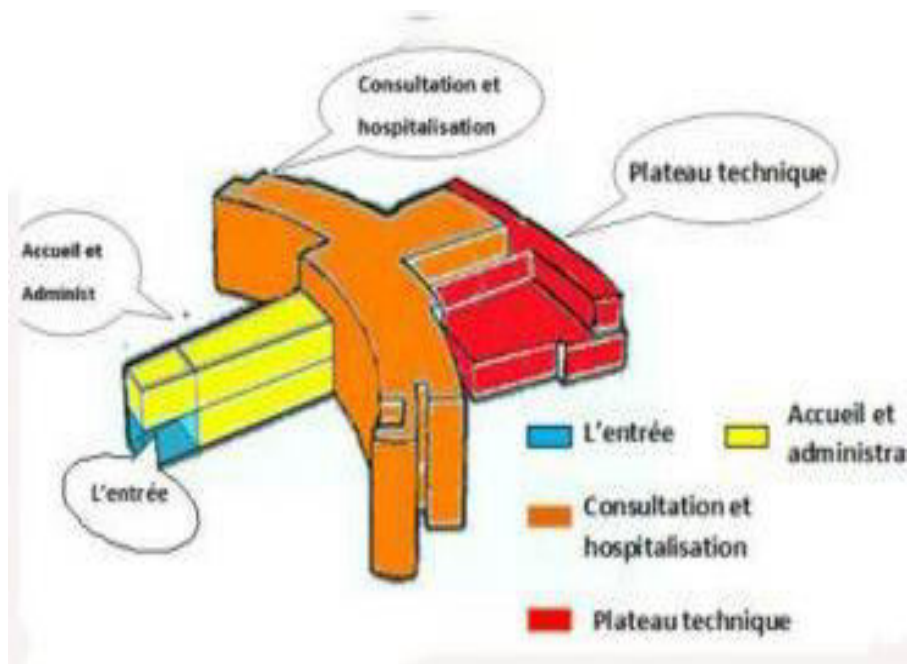




Figure 58: fonctionnement du volume de la polyclinique Kéraudren, source

**Etude intérieur :**

**Synthèse du R.D.C :**

Le service des urgences est implanté au cœur du R.D.C, ce qui nous offre un bon fonctionnement ,il est lié directement à la radiologie au bloc opératoire et a l'hospitalisation de jour en cas de nécessité.

Le service de consultation est proche à l'accueil qui est le poste de coordination entre le malade et ce service ce qui facilité l'orientation et la surveillance.

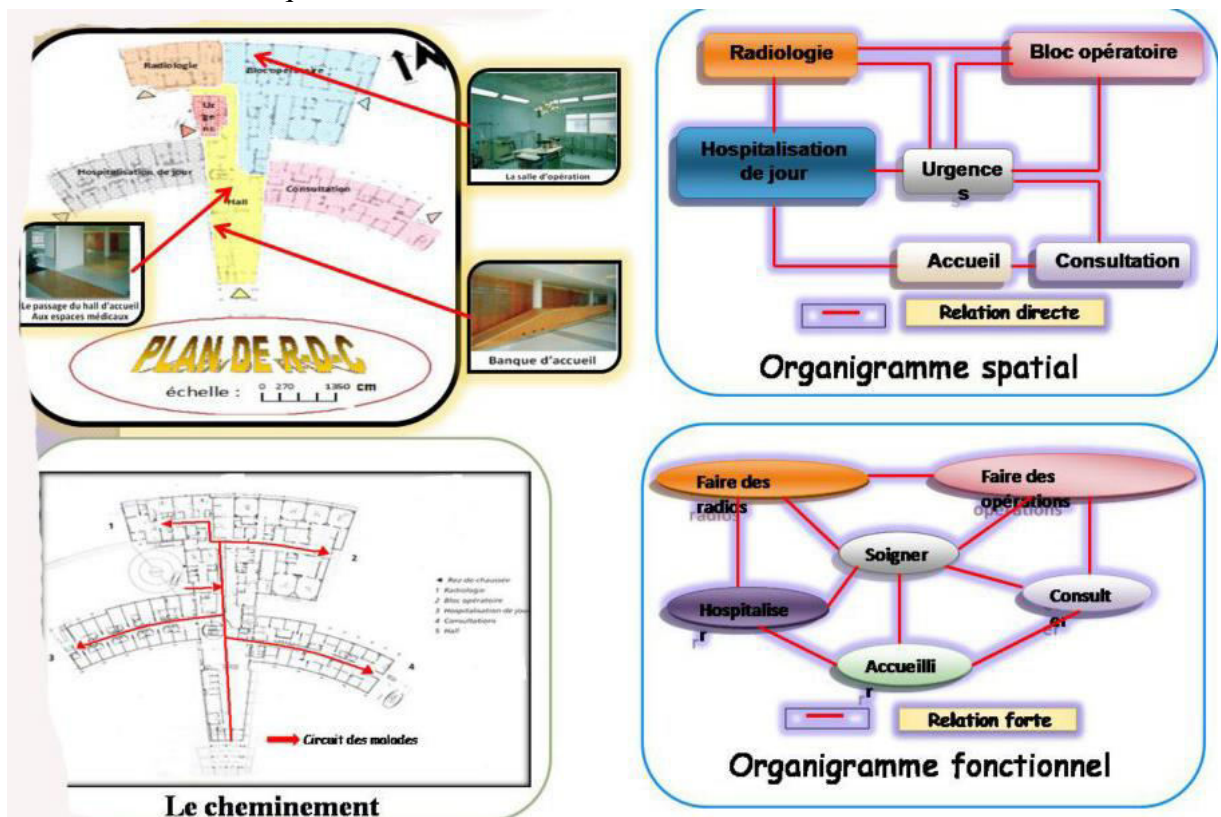


Figure 59: synthèse du plan R.D.C de la polyclinique Kéraudren.

**Synthèse du R+1 :**

L'existence de l'administration en une mémé niveau avec le bloc obstétricale ne constitue aucun problème au niveau de fonctionnement car elle est bien isolée.

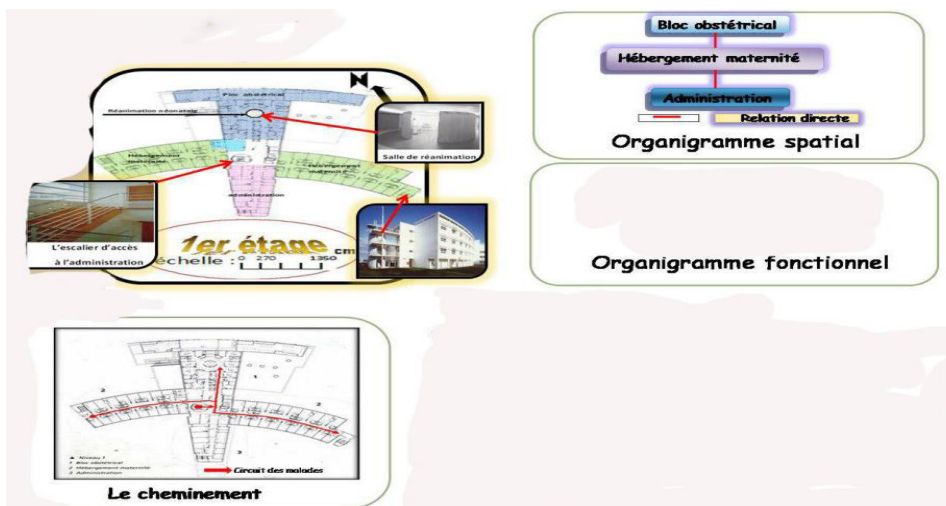


Figure 60: synthèse de plan R+1 de la polyclinique Kéraudren.

Synthèse R+2

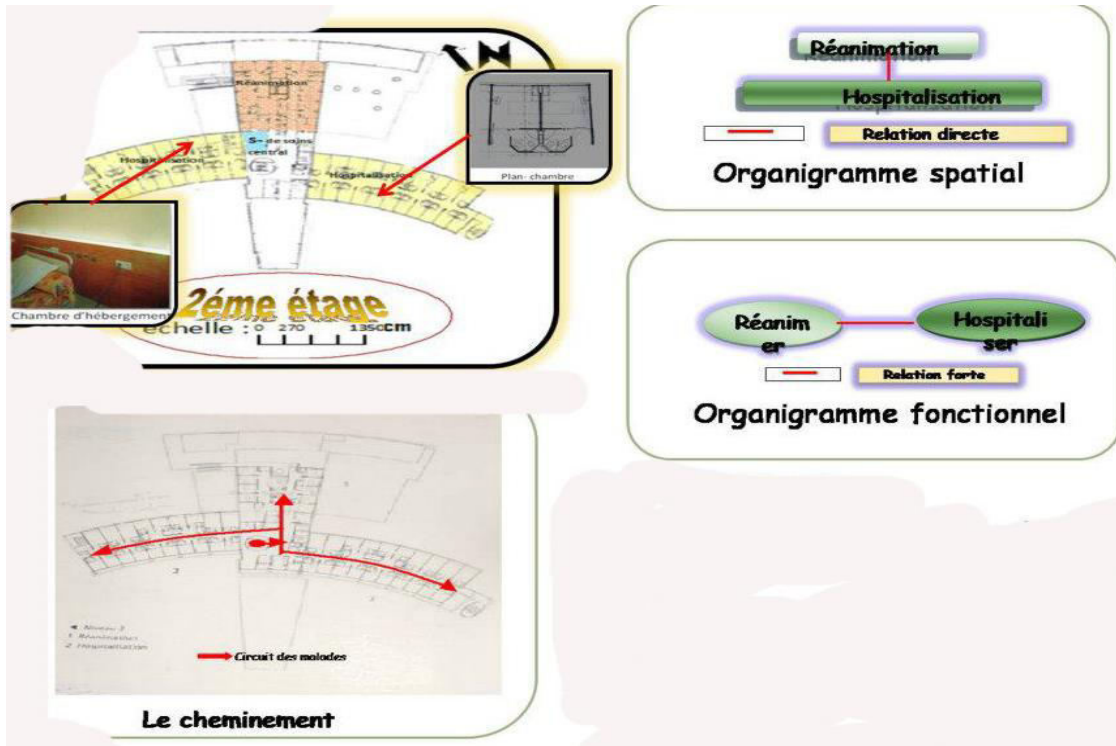


Figure 61: synthèse de plan R+2 de la polyclinique Kéraudren

Synthèse R+3 :

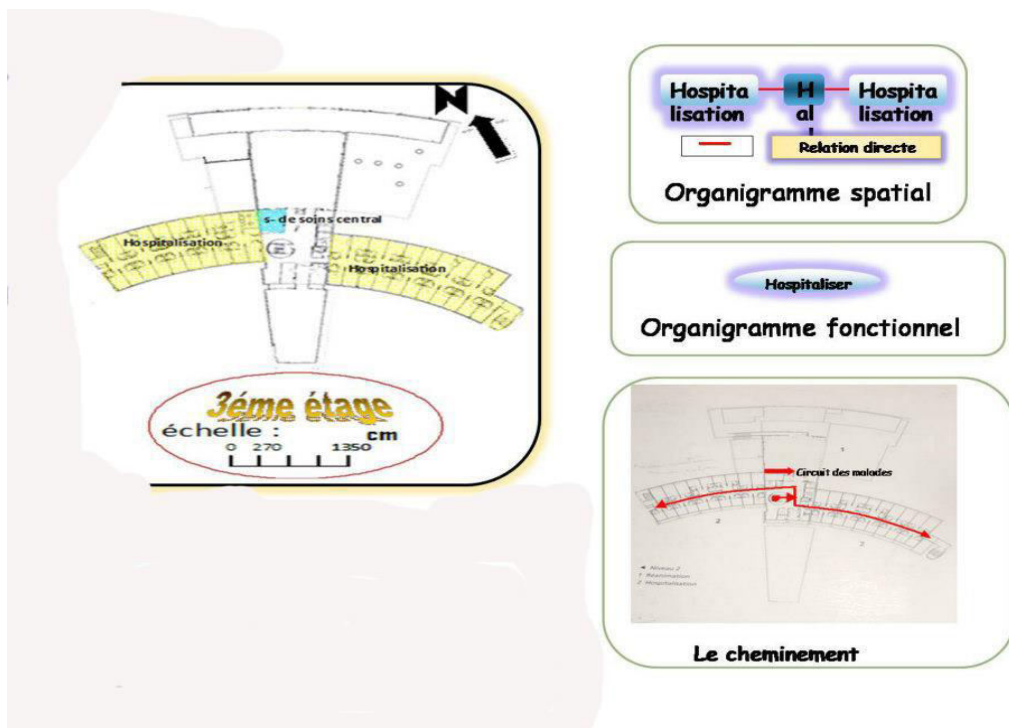


Figure 62: synthèse de plan R+3 de la polyclinique Kéraudren

### Exemple 02 de la polyclinique de l'Oasis :

#### Présentation de la polyclinique :

La polyclinique l'oasis nommé Tabal Abdelmadjid est un équipement sanitaire algérien de wilaya de Jijel.

#### La situation :

La polyclinique de l'oasis situe dans la ville de Jijel au sud-ouest de triangle historique

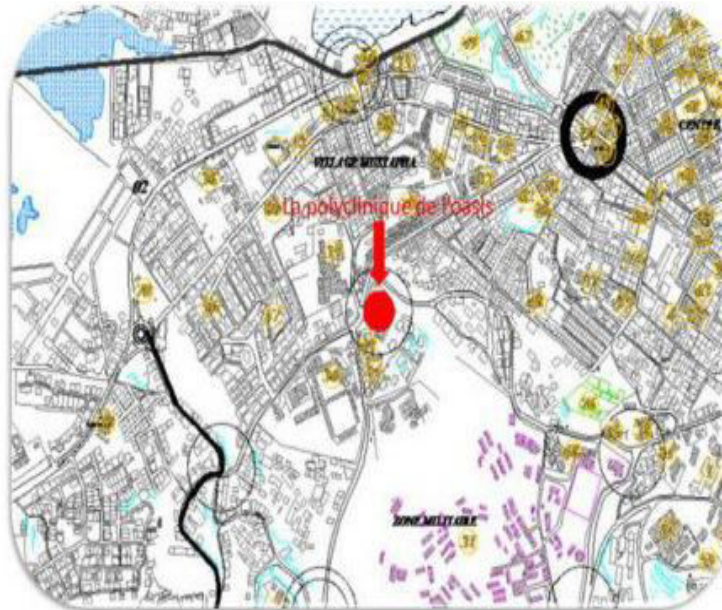


Figure 63 situation de la polyclinique de l'oasis de Jijel.

#### Plan de masse :

La polyclinique de l'oasis est orientée vers le nord-ouest, elle est limité par :

- au Nord-Est (qui mène à crête) voie mécanique.
- au Nord-Ouest (qui mène à ben- Achour) voie mécanique.
- au Sud-Est les habitations de la cite militaire.
- au Sud-Ouest club de jeune d'el Kendy.





Figure 64 vue aérienne de la polyclinique de Jijel, source : Google Earth.

#### L'accessibilité Le stationnement et les accès :

La polyclinique de l'oasis est bordée par deux voies mécaniques (la route qui mené à ben Achour et l'autre et autre qui mené a crête).

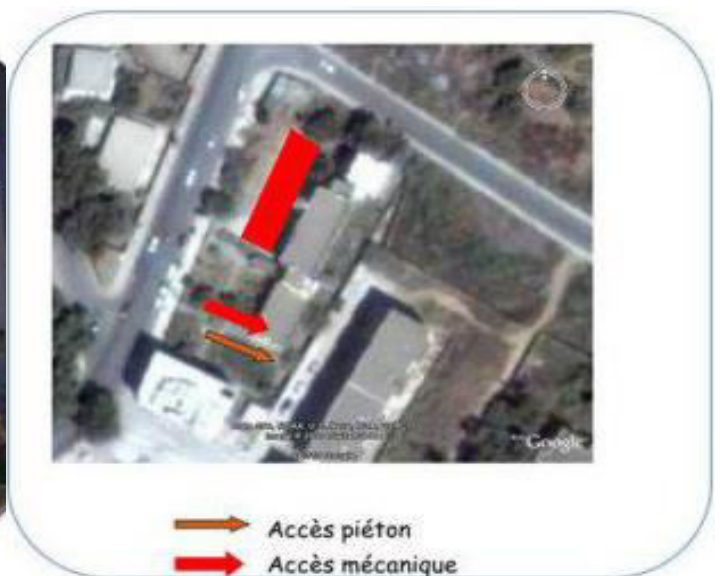


Figure 65: l'accès de la polyclinique Oasis de Jijel.

Figure 66 L'accessibilité au site de la polyclinique.

Dans cette polyclinique se trouve un seul parking qui est la seule aire de stationnement pour les visiteurs et les travailleurs et les ambulances avec accès mécanique unique au terrain, mais ce qui concerne l'accès, la polyclinique a un seul accès situé à la façade principale.

#### Volumétrie :

Cette polyclinique de l'oasis est caractérisée par un volume simple d'un parallélépipède avec un décrochement apparu sur la façade pour marquer l'accès du bâtiment.

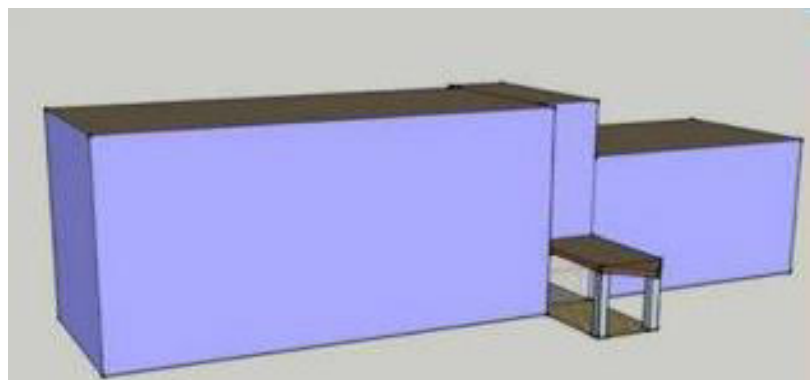


Figure 67 volumétrie de la polyclinique de l'Oasis à Jijel, source : auteur.

**Etude intérieur :**

**Synthèse de R.D.C :**

L'emplacement du hall général au centre de la polyclinique.

La forme simple linière de bâtiment qui facilite la surveillance des instantes.

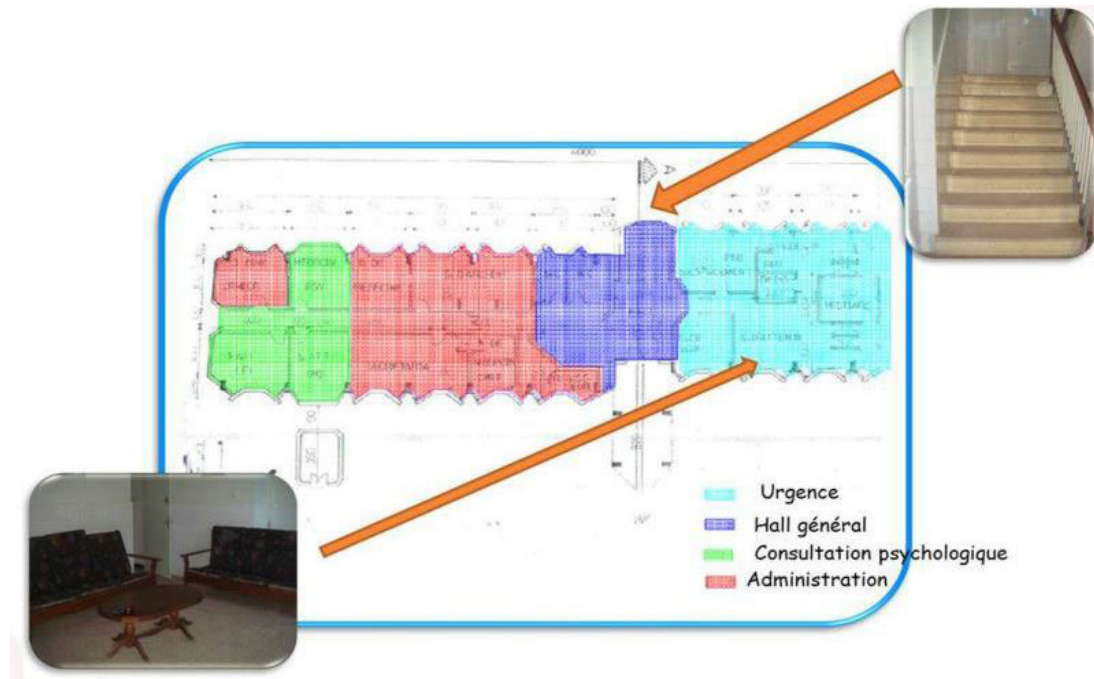


Figure 68: synthèse de plan R.D.C de la polyclinique de l'Oasis à Jijel.

**Synthèse de R+1 :**

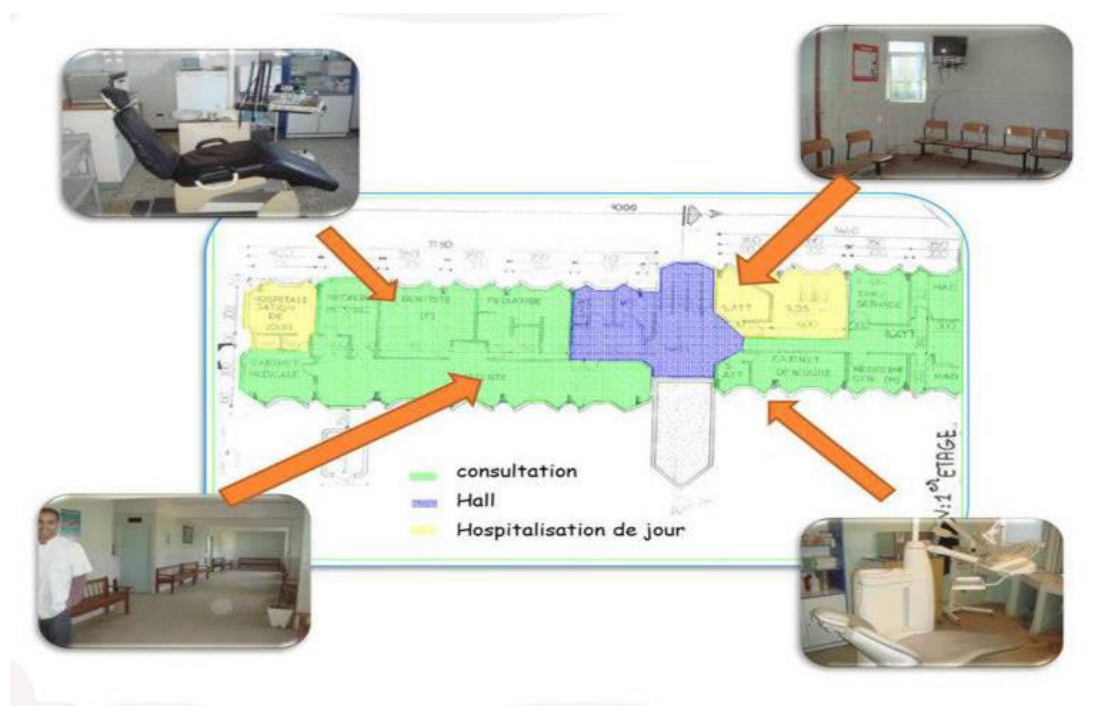


Figure 69 : synthèse de plan R.+1 de la polyclinique de l'Oasis à Jijel.

**Synthèse de R+2 :**

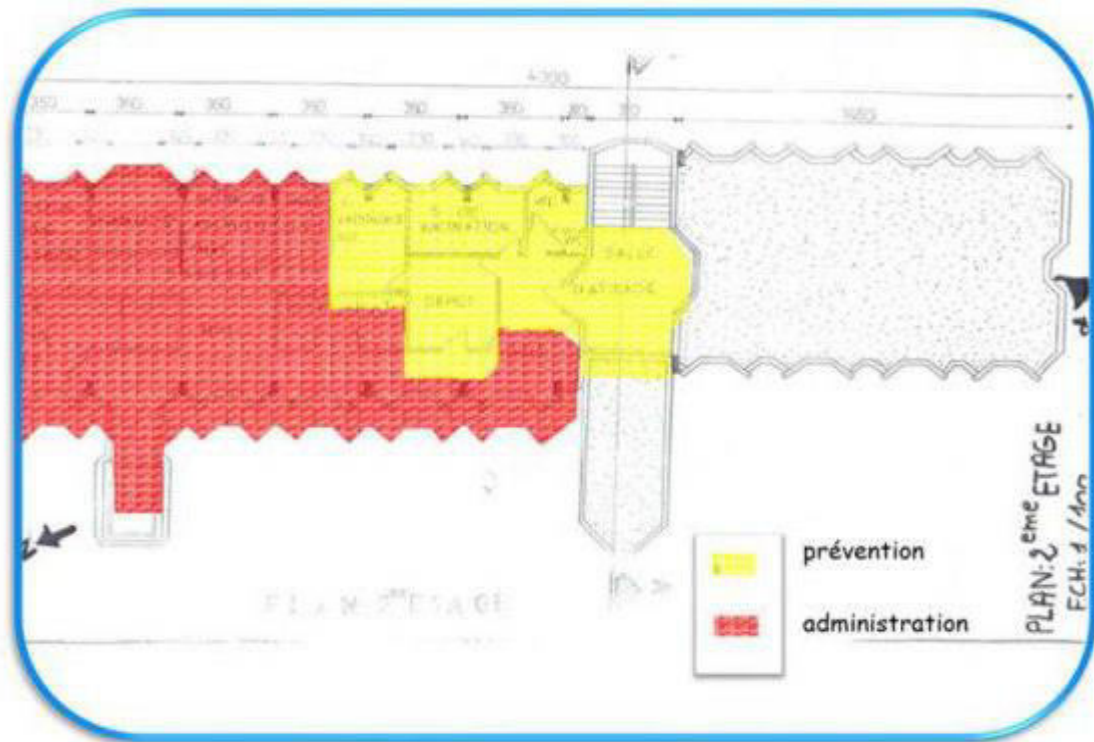


Figure70 : synthèse de plan R+2 de la polyclinique de l'Oasis à Jijel.

**Programme surfacique :**

**Consistance physique et programme de construction :**

**Polyclinique :**

**Service d'urgence médicale :**

chambre de garde + sanitaires (douches /toilette).	02	16m <sup>2</sup>	32 m <sup>2</sup>
Salle de consultation	02	16m <sup>2</sup> .	32m <sup>2</sup>
Salle d'observation	01	40m <sup>2</sup>	40m <sup>2</sup>
Pharmacies	01	25 m <sup>2</sup>	25 m <sup>2</sup>
Salle d'attente	02	18m <sup>2</sup> .	36 m <sup>2</sup>
Fishier	01	16m <sup>2</sup> .	16m <sup>2</sup>

### Chapitre III : Cas d'étude

Entretien	01	5m <sup>2</sup> .	5m <sup>2</sup>
sanitaire	02	9m <sup>2</sup> .	18m <sup>2</sup>

#### Service d'exploitation et laboratoire :

chambre noir	01	6m <sup>2</sup>	6 m <sup>2</sup>
Chambre claire	01	10m <sup>2</sup> .	10m <sup>2</sup>
Salle de radiologie	01	40m <sup>2</sup>	40 m <sup>2</sup>
La boratoire	02	16m <sup>2</sup> .	32m <sup>2</sup>
Sanitaire public	02	6m <sup>2</sup> .	12m <sup>2</sup>
sanitaire personnel	01	9m <sup>2</sup> .	9 m <sup>2</sup>
Haul d'attente	02	16m <sup>2</sup> .	m <sup>2</sup>

#### Service maternité :

Salle d'attente	01	25m <sup>2</sup>	25 m <sup>2</sup>
démonstration	01	12m <sup>2</sup> .	12m <sup>2</sup>
Salle consultation sages-femmes	02	20m <sup>2</sup>	40m <sup>2</sup>
Sale de consultation gynéco	02	20 m <sup>2</sup>	40 m <sup>2</sup>
Sale de soin	02	16m <sup>2</sup> .	32 m <sup>2</sup>
Sale d'attente	02	20m <sup>2</sup> .	40m <sup>2</sup>
Sale de vaccination	02	16m <sup>2</sup> .	32m <sup>2</sup>

#### Service du médecine générale :

Salle de consultation générale	03	20m <sup>2</sup>	60 m <sup>2</sup>
Salle de consultation spéciale	03	16m <sup>2</sup> .	48m <sup>2</sup>
Bureau	02	16 m <sup>2</sup>	32 m <sup>2</sup>
Ficher	01	16m <sup>2</sup> .	16m <sup>2</sup>
Vestiaire personnel	02	13m <sup>2</sup> .	26m <sup>2</sup>
Sale d'attente	01	45m <sup>2</sup> .	45 m <sup>2</sup>
Sanitaire	02	9m <sup>2</sup> .	18m <sup>2</sup>

#### Service chirurgie-dentaire :



Sale d'attente	02	18 m <sup>2</sup> .	36m <sup>2</sup> .
Salle dentaire	3	25m <sup>2</sup> .	300m <sup>2</sup>
radiologie	1	16 m <sup>2</sup> .	16m <sup>2</sup>
Sanitaire	01	5m <sup>2</sup> .	5m <sup>2</sup>
Local technique	01	25 m <sup>2</sup> .	25m <sup>2</sup> .

**Approche architecturale :**

**Présentation du site d'intervention :**

Le site est situé au cœur de la ville de Mila et positionné entre les centres historiques (colonial et médiéval). Il est limité :

- au Nord-est par des habitations et au Sud –Ouest par l'Oued

Le site est un terrain plat qui porte une forme irrégulière.

La surface de terrain est 950 m<sup>2</sup> se trouve à la périphérie de plan de sauvegarde proposé.



Figure 71 : photo réel du site d'intervention, source : auteur.



Figure 72 : Carte du site d'intervention

**La genèse de projet :**

- **La 1<sup>ère</sup> étape :** Fixer des repères (2 points), qui sont l'intersection des trois voies qui entourent l'assiette du projet.
- **La 2<sup>ème</sup> étape :** Créer un axe du premier point d'intersection orienté du Nord au Sud et parallèle à l'axe de la ville romaine *Cardo*, et un autre axe perpendiculaire au premier axe et parallèle à l'axe de *Decumanus*

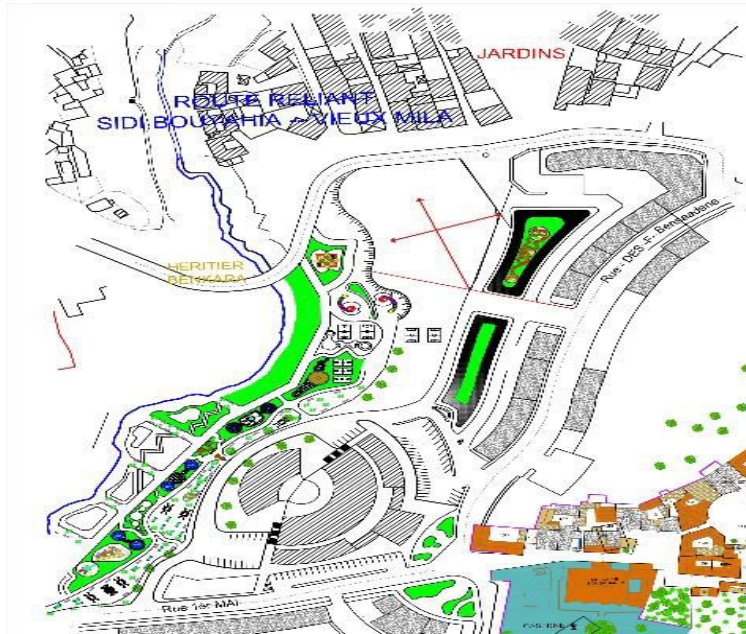
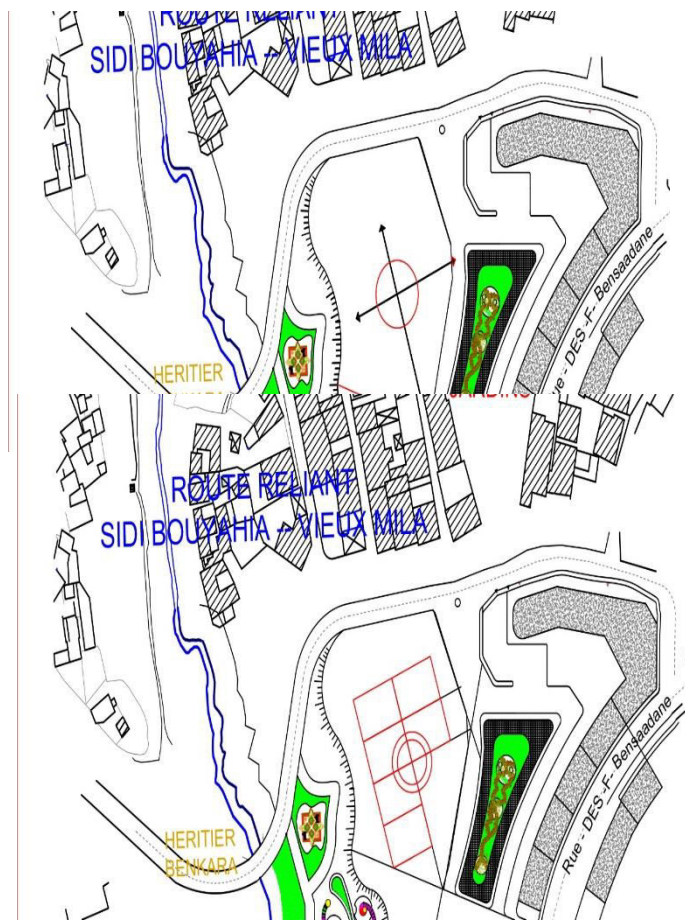


Figure 73 carte de la projection de la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> étape, source : auteur.

- **La 3<sup>ème</sup> étape :** Créer le centre de patio à partir des intersections des deux (02) axes dans le site d'intervention

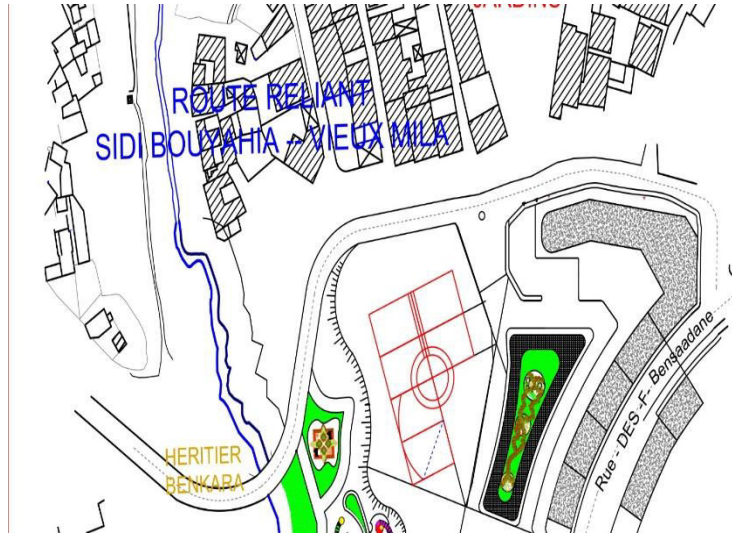
Figure 74 carte de projection de la 3<sup>ème</sup> étape, source : auteur.





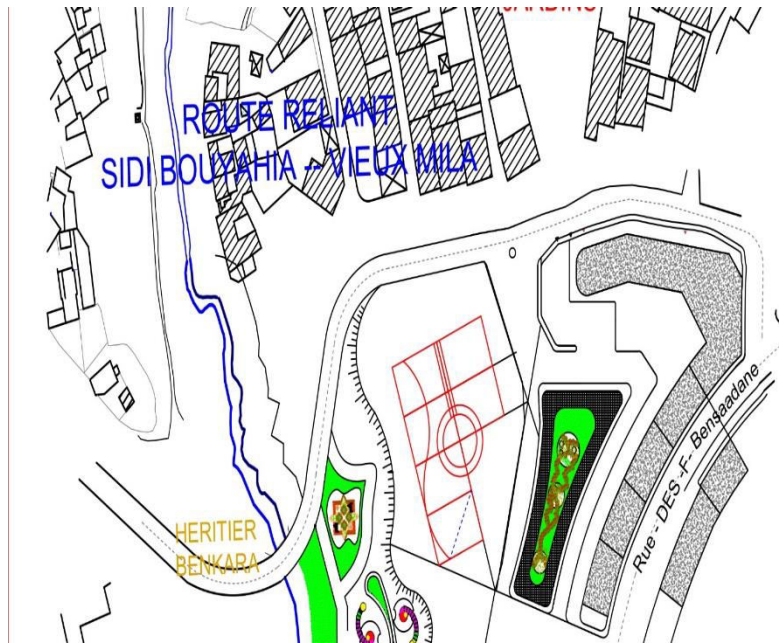
- **La 4<sup>ème</sup> étape :** Créer une trame rectangulaire (15m \* 10m) inspirer d'après les dimensions de la parcelle de la ville coloniale (le 1/2) avec une duplication du module en deux.

Figure 75 carte de projection de la 4<sup>ème</sup> étape, source : auteur.



- **La 5<sup>ème</sup> étape :** ajouter un arc qui suit la forme du terrain.

Figure 76 carte de la projection la 5<sup>ème</sup> étape, source : auteur.



- **La 6<sup>ème</sup> étape :** Faire un effet miroir en considérant l'axe orienté de l'Est-Ouest comme un axe de symétrie.

Figure 77 carte de la projection la 6<sup>ème</sup> étape, source :

auteur.



## **Conclusion générale :**

Le renouvellement urbain est une nouvelle option qui dirige les villes à élaborer des projets qui permettent de définir l'identité et l'importance que surgissent ces derniers sur les différents secteurs dont se compose ces villes.

Donc, il faut mettre en place une véritable stratégie de renouvellement urbain, et la réalisation du projet définis tout au long de mémoire peut être le point de départ d'une grande opération pour le centre-ville de Mila et qui va participer à son transformation d'une ville qui présente des déficits a une autre plus moderne, dynamique, fonctionnelle, plein de vie et qui attirent des personnes de tous les coins du monde.

Cette stratégie sera le cadre commun ou la multitude de projets ponctuels propres au niveau de ce quartiers, sauraient s'intégrer sans grandes difficultés.

# **Annexe I**

## Matériaux et technique de construction :

### Matériaux de constructions :

- **La pierre et la brique :**

Ce sont les matériaux les plus utilisés dans les permanences historiques. La disponibilité de ces matériaux offre plusieurs avantages, une rentabilité économique une haute résistance physique, bonne isolation thermique, phonique et acoustique.

La brique a un bon comportement en milieu humide, pérennité.

- **Le bois :**

Ce matériau sera utilisé pour les planchers ainsi que pour les chainages verticaux et horizontaux.

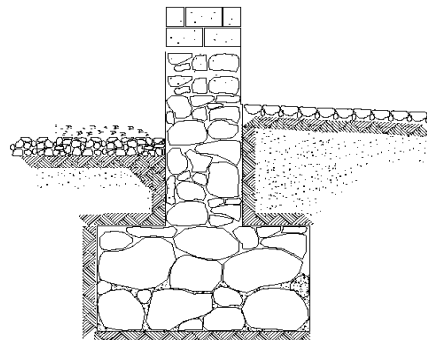
- **Le verre :**

Pour les ouvertures assure une continuité spatiale et une composition des parois avec des matériaux contrastés (verre, pierre et brique).

### Technique de construction :

- **Les fondations :**

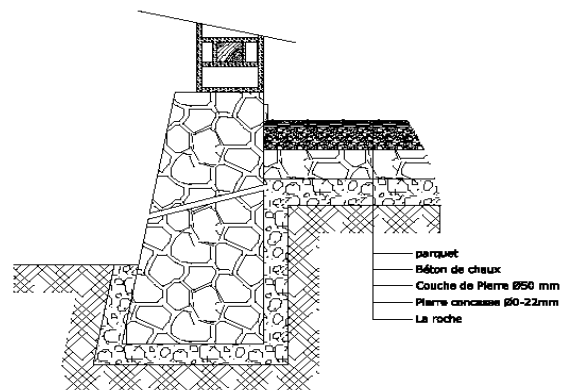
Les fondations sont les éléments porteurs principaux de la bâtisse, leur affaiblissement donne l'affaiblissement de la bâtisse. Les fondations en pierre sont très sensibles à l'eau c'est pourquoi il faut l'éliminer en : Evacuant les eaux de surface. Drainant les abords des fondations.



- **Soubassement :**

Pour éviter l'érosion des bas des murs il faut réaliser un soubassement de hauteur importante (90a120cm) avec des matériaux durs et résistants qui sont : La pierre de taille.

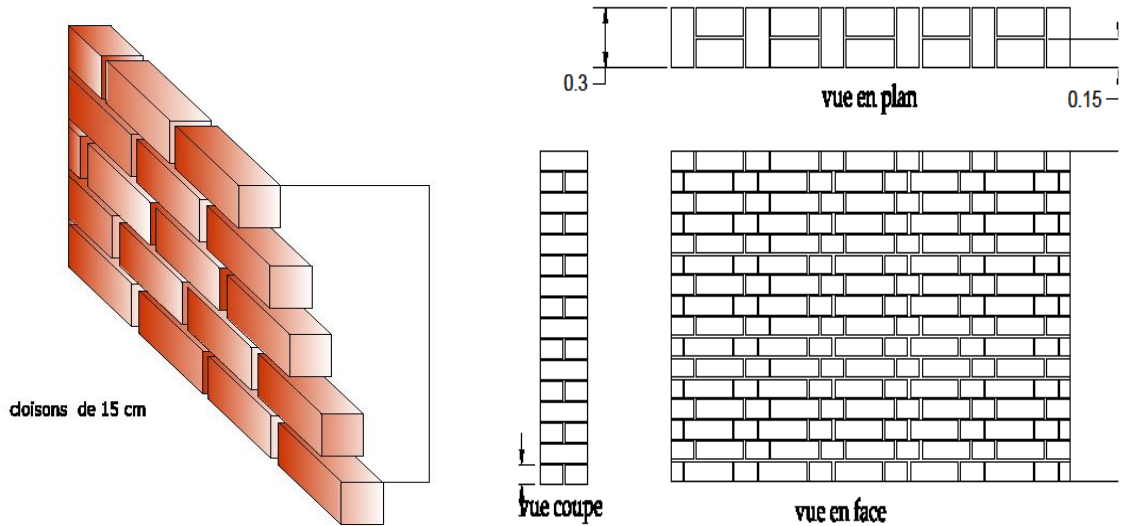
La brique cuite + mortier traité en tuiles cassées.



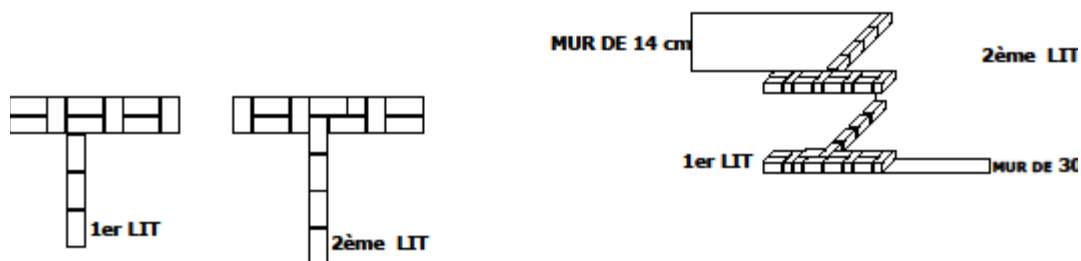


## La structure verticale :

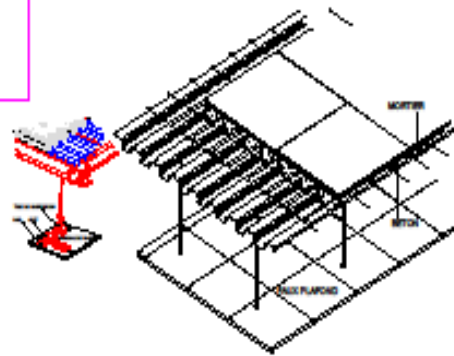
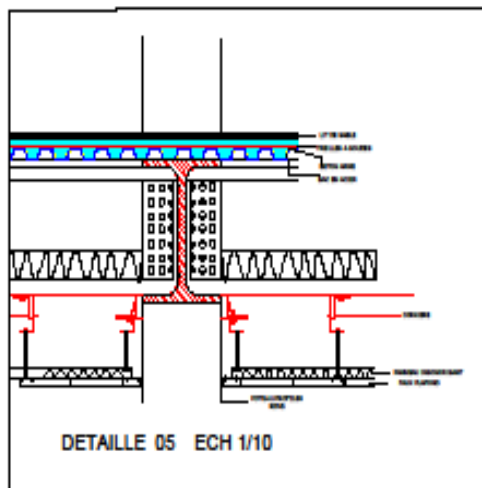
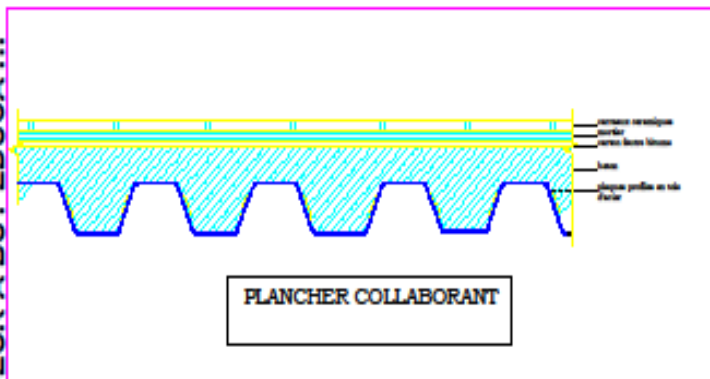
- **Les murs porteurs** : Leur rôle principale est de transmettre les charges horizontales ils sont en brique avec une épaisseur de 30 à 40cm
- **Les cloisons** : Ces derniers ne jouent pas un rôle porteur, ils permettent la séparation des différents espaces leur épaisseur est de 10à 15 cm.



- **Chainage des murs :**



- Les planchers :



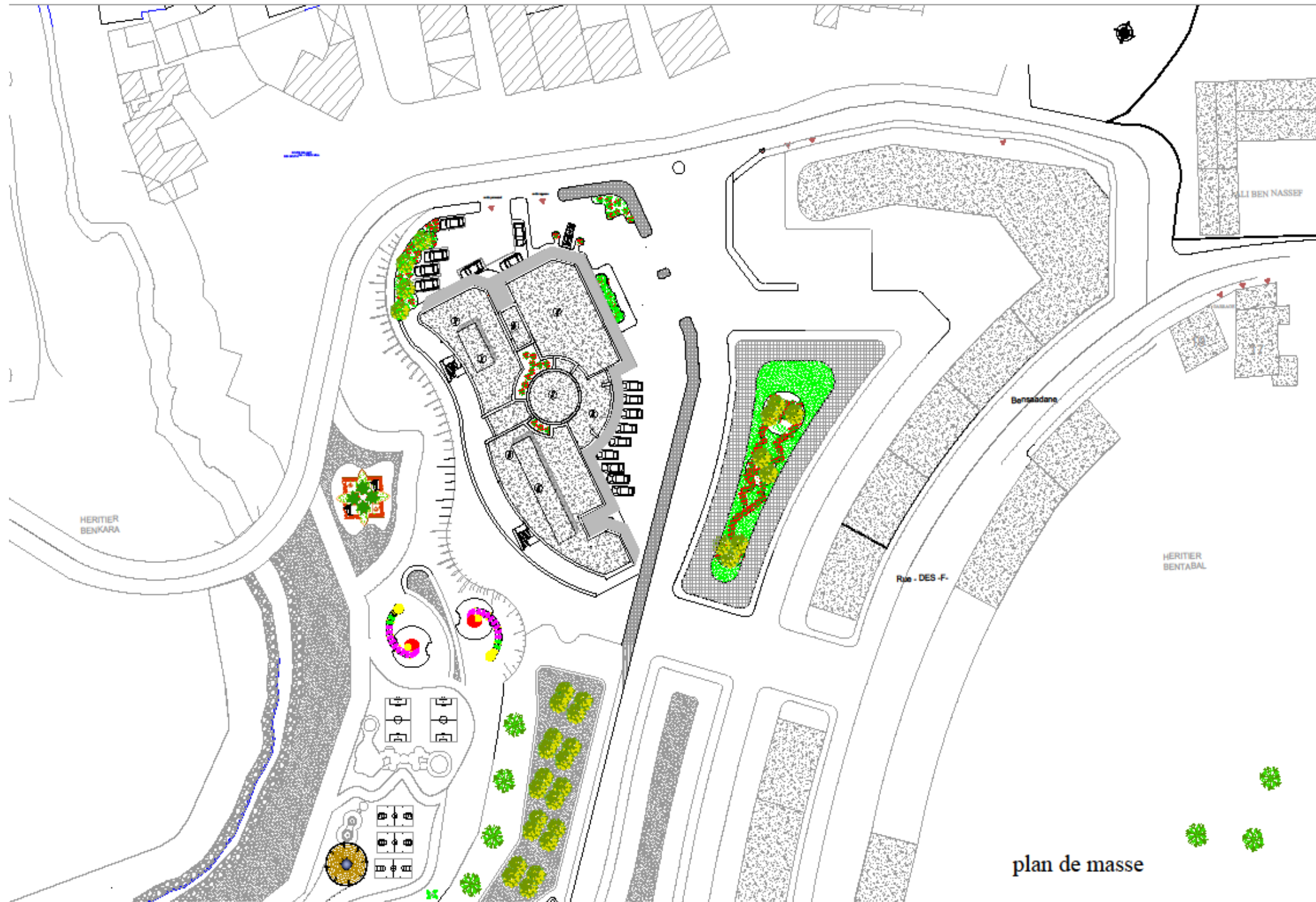
# **Annexe II**





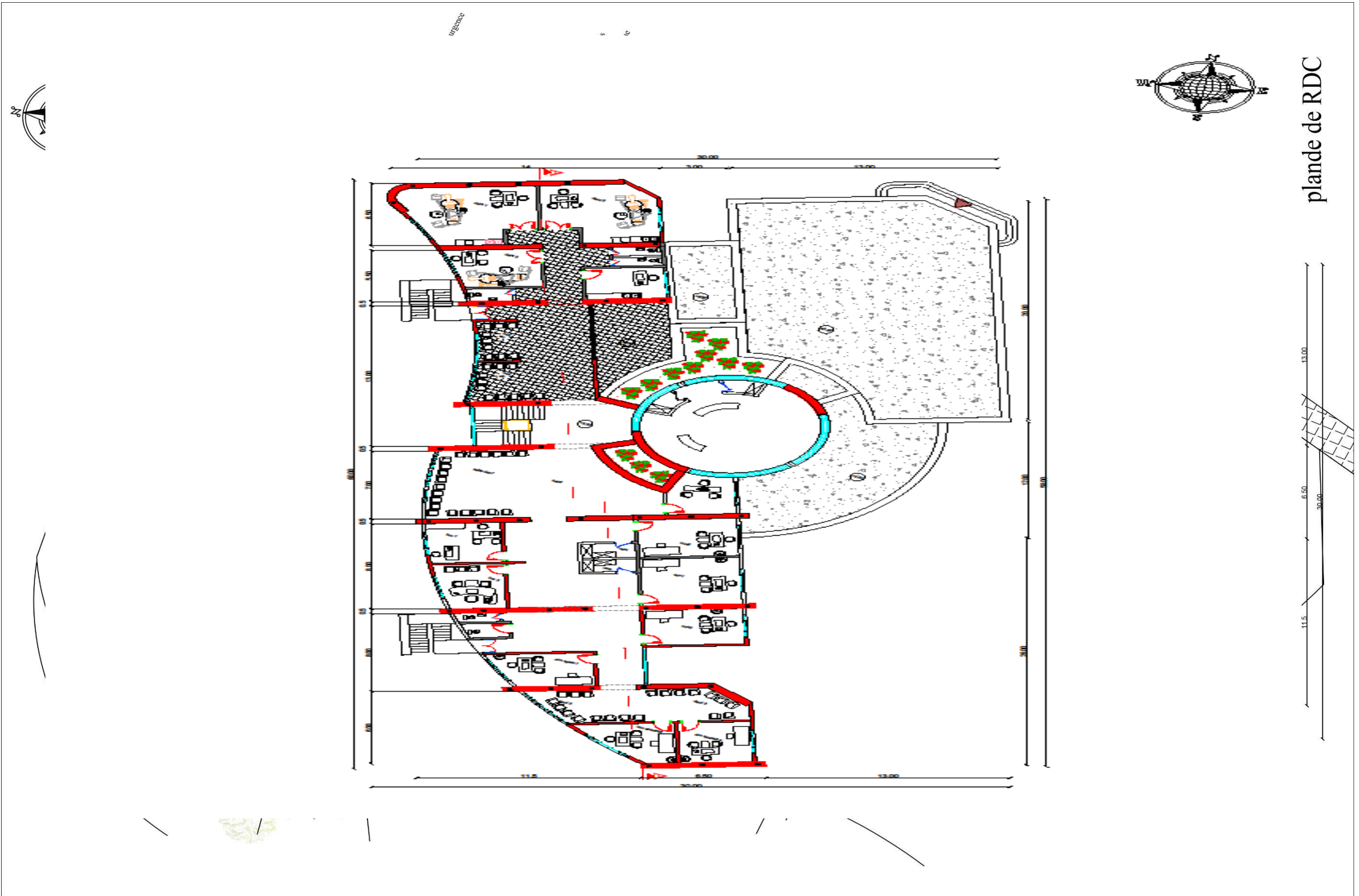
Dossier Graphique

Plan de masse :



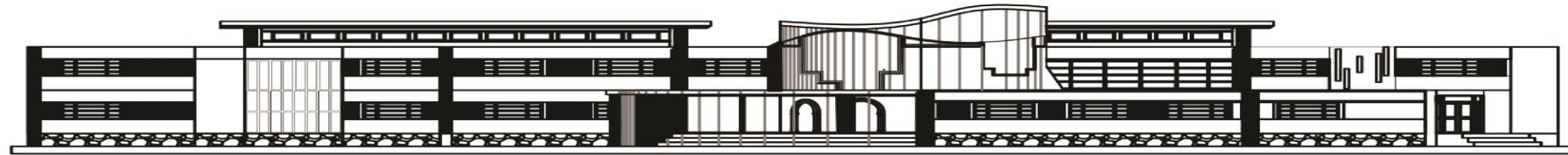
Plan R.D.C/

Plan 1<sup>er</sup> étage :

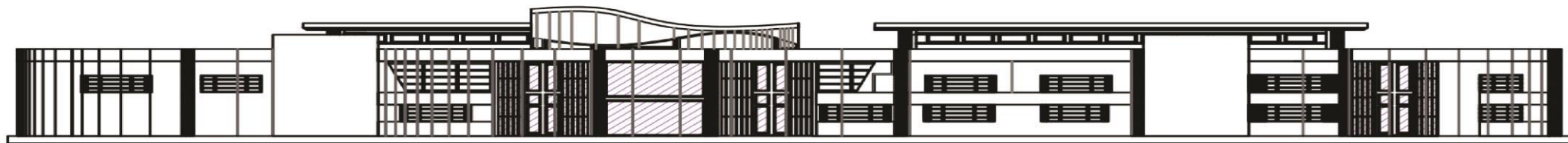


plande de RDC

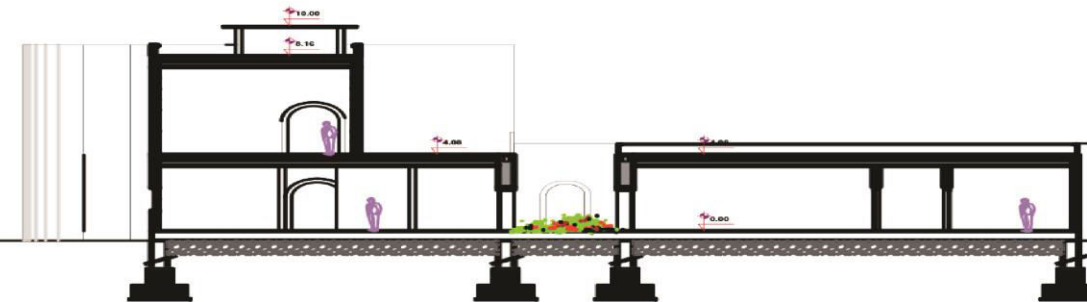
Coupes et façade :



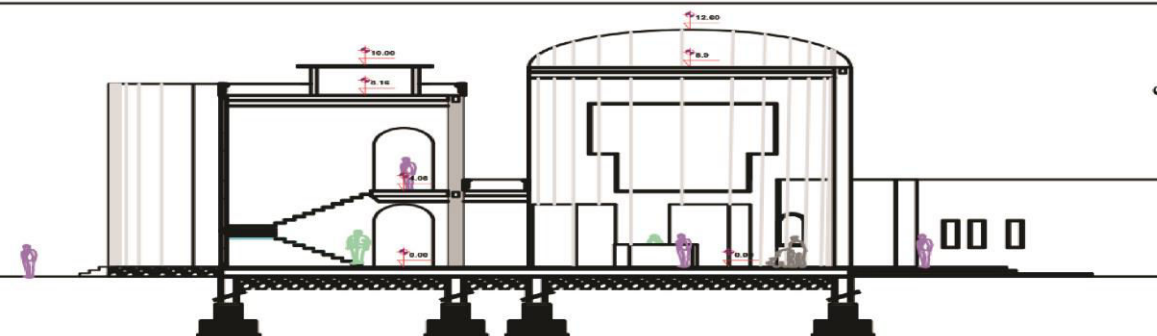
FACADE PRINCIPALE



FACADE POSTERIEURE



coupe b-b



coupe A-A

## Bibliographie :

P. Merlin et F. Choay, (1996), « Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement », Presses Universitaires de France, 2ème édition, Paris.

Philippe Panerai Edition Parenthèses 1980 Analyse **urbain**, Barrière de croissance page 61.

Article L 313-1. Secteurs sauvegardés. Code du patrimoine. 1er chapitre Art L641-1, en vigueur 2012.

Loi n° 62.903 du 4 Aout 1962. Complétant la législation sur la protection du patrimoine historique et esthétique de France. <http://droit-finances.commentcamarche.net/s/Secteur+sauvegard%E9+l430-1>.

Thèse magister Nassr Eddine TOUAM le centre historique de Constantine la conservation intégrée : une nécessité impérieuse vers la reconstruction du quartier Souika.

UNESCO: méthode d'analyse morphologique des tissus urbains traditionnels

Françoise Choay, L'allégorie du patrimoine, Edition du seuil, Paris 1988.

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 22, 24 Rabie Ethani 1429 30 avril 2008.

Nils DEVERNOIS, Sara MULLER, Gérard Le BIHAN, Gestion du patrimoine urbain et revitalisation des quartiers anciens : l'éclairage de l'expérience française

La revalorisation du patrimoine bâti par l'espace public : les cas de la Vieille Ville de Constantine (Algérie) et l'Eco-quartier de Vauban `a Fribourg-en-Brisgau (Allemagne) Mehdi Boukerzaza.

ANNE RENÉ-BAZIN, sociologue-urbaniste, Les Cahiers du GRIDAUH - Le renouvellement urbain dans les Centres anciens. Evolution et pratiques des outils juridiques – 2004, P191.

Espaces naturels régionaux, Outils Réglementaires, Fonciers, Fiscaux, Contractuels Favorables Au Renouvellement Urbain Et Ecologique Des Territoires Ruraux. P8.

Dominique Badariotti, Le renouvellement urbain en France : du traitement morphologique à l'intervention sociale, 22 Dec 2006, P4 et 5.

Dominique Badariotti, Le renouvellement urbain en France : du traitement morphologique à l'intervention sociale, 22 Dec 2006, P6, 7 et 8.

Plan Local d'Urbanisme - Révision - R5

Approuvé par le Conseil de la Communauté d'Agglomération Grand Poitiers le 1er avril 2011.

Dictionnaire Larousse.

Selon l'O.M.S (1964).

Selon IBN SINA.

Selon l'organisation mondiale de la santé (O.M.S).